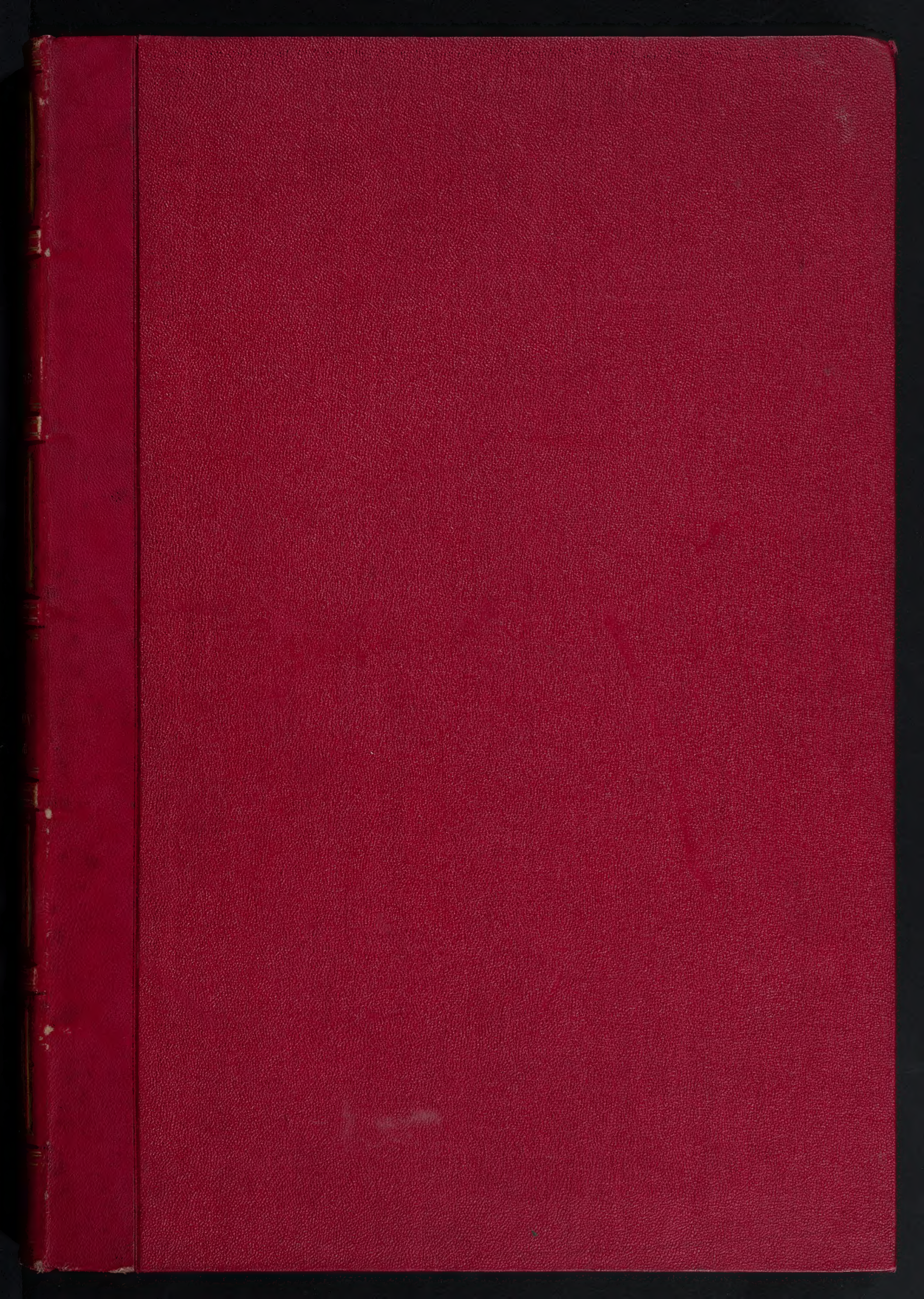
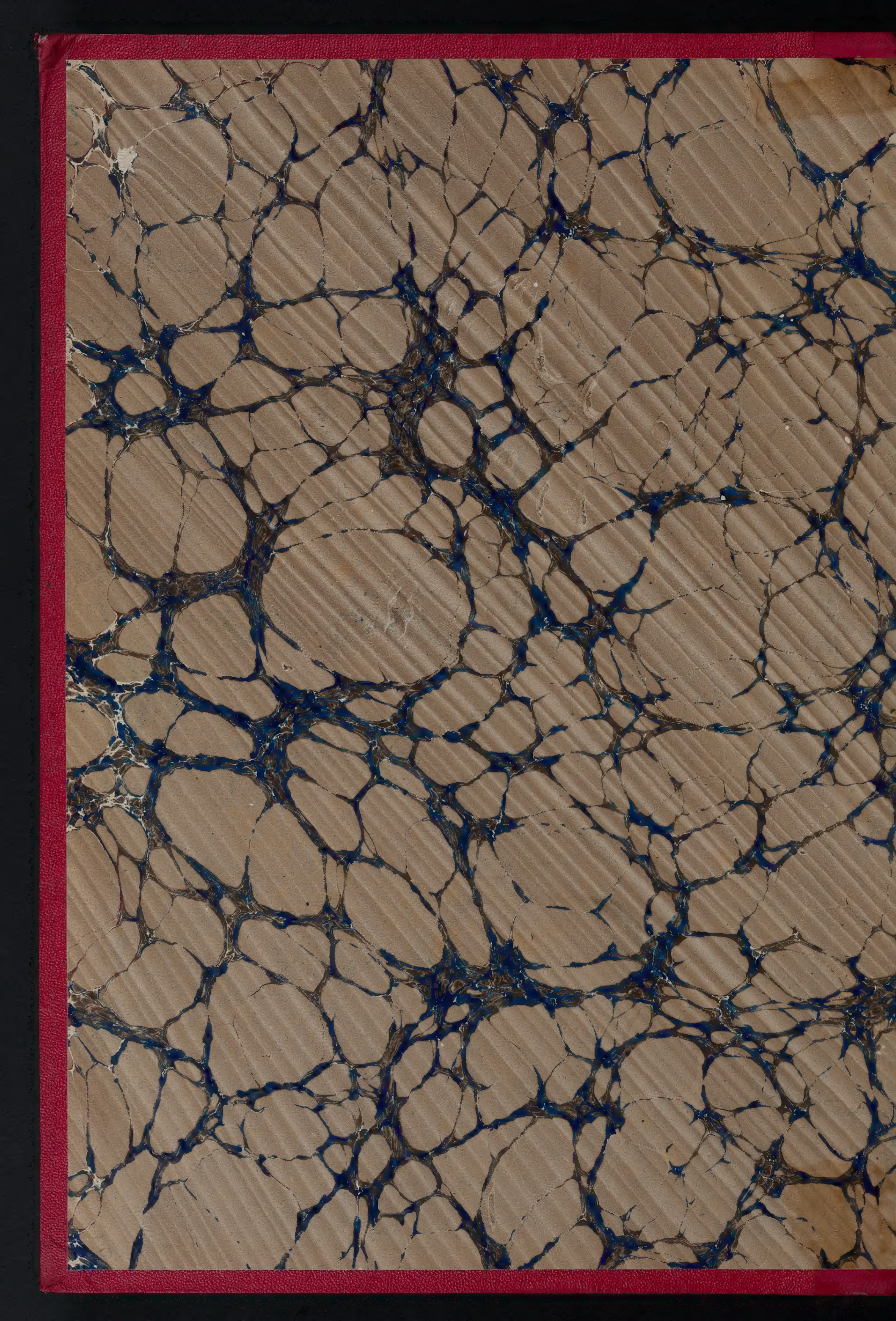
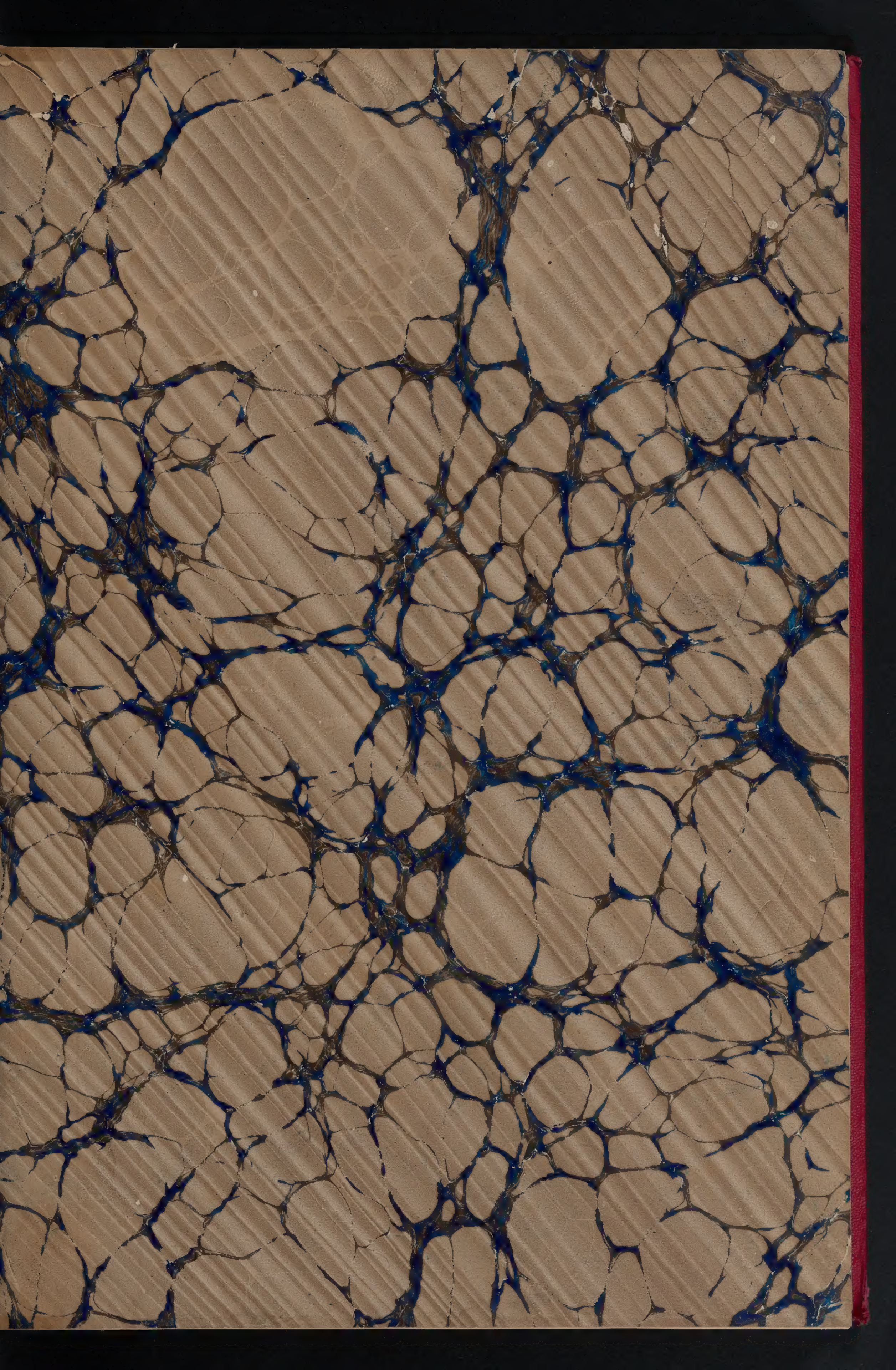
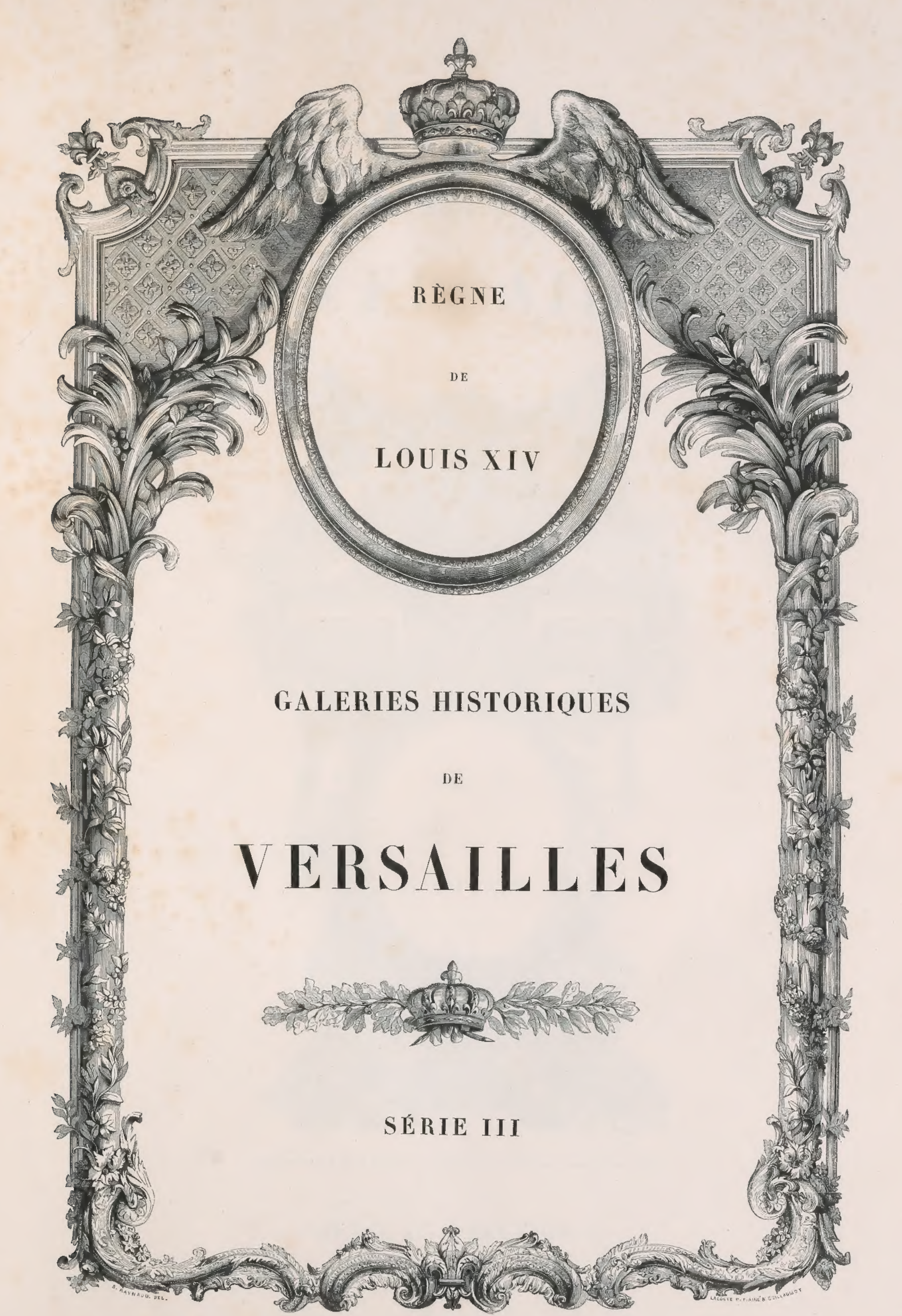








RÈGNE

DE

LOUIS XIV

GALERIES HISTORIQUES

DE

VERSAILLES

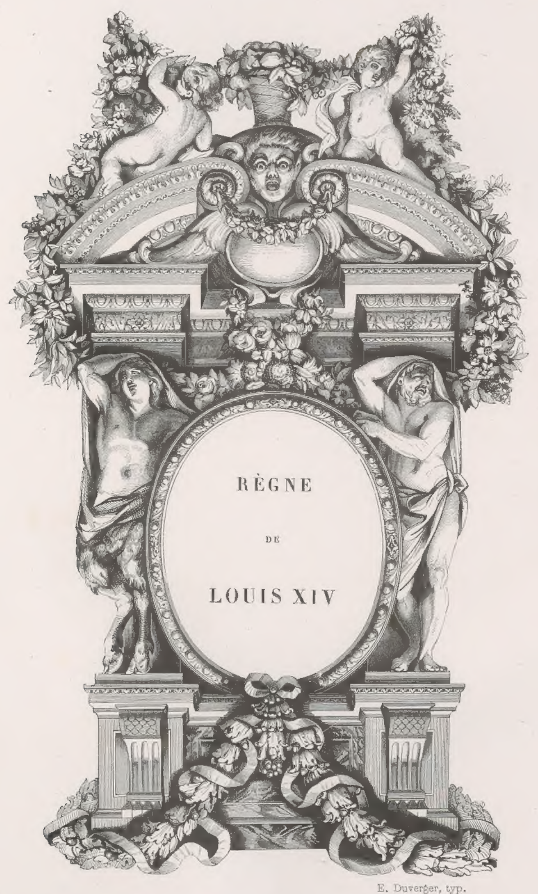
SÉRIE III

Encadrement d'une glace de [illegible] ppartements de Louis XIV.

GALERIES

HISTORIQUES

DE VERSAILLES



E. Duverger, typ.

Ornement tiré de la galerie de Louis XIV, dessiné par Raynaud, gravé par Lacoste père et fils aîné.

SÉRIE III. – SECTION I.

ANNÉES 1643 A 1672.

BATAILLE DE ROCROY,

19 MAI 1643.

Peint par SCHNETZ en 1825, gravé par GELÉE.

Les deux armées étaient en présence *à deux portees de mousquet*, comme le rapporte Sirot; on passa quelques jours en escarmouches; enfin on en vint aux mains le 19 mai. La mêlée ne tarda pas à devenir générale; on combattit vaillamment de part et d'autre et avec le plus grand acharnement. Le salut de la France dépendait du résultat de cette journée; une faute du sieur de La Ferté faillit le rendre fatal. Jaloux peut-être de Gassion et désireux de se distinguer par quelque action particulière, il se détacha subitement du corps de bataille pour se porter du côté de Rocroy et y conduire des secours. Le duc d'Enghien s'aperçut aussitôt de cette fausse manœuvre, qui mettait toute sa gauche à découvert; il sut promptement y remédier, et l'ordre fut rétabli avant que Mellos eût pu profiter de cette faute. La bataille recommença de nouveau et avec une nouvelle vigueur. Battus sur tous les points, les Espagnols prirent la fuite; il ne restait plus de cette nombreuse armée que les vieilles bandes et le comte de Fuentes à leur tête; attaquées à plusieurs reprises par le prince en personne, elles se défendirent avec courage, mais furent obligées de céder au nombre.

« Les officiers ne pensaient plus qu'à leur sûreté, et les plus avancés firent signe du chapeau pour montrer qu'ils demandaient quartier.

« Le duc d'Enghien s'étant avancé pour recevoir leur parole et leur donner la sienne, les fantassins espagnols crurent que le prince voulait recommencer une autre attaque; dans cette erreur ils firent une décharge sur lui, et ce péril fut le plus grand qu'il ait essuyé de la journée. Les troupes, irritées de ce qui venait d'arriver à leur général, l'attribuant à la mauvaise foi des Espagnols, les chargèrent de tous côtés sans attendre l'ordre, et vengèrent par un carnage épouvantable le danger qu'il avait couru.

« Les Français entrèrent l'épée à la main jusque dans le milieu du bataillon espagnol, et quelque effort que fasse le duc d'Enghien pour arrêter leur fureur, les soldats ne donnent aucun quartier.... le prince va partout criant que l'on donne quartier. Les officiers espagnols et même les simples soldats se réfugient autour de lui. Don George de Castelni, mestre de camp, est pris de sa main; enfin tout ce qui peut échapper à la fureur du soldat accourt en foule pour lui demander la vie et le regarde avec admiration. »

(*Relation de la campagne de Rocroy*, par Henri de Bessi, p. 18.)



ELISABETH DE FRANCE, REINE D'ESPAGNE,

MORTE EN 1664.

N° 2186. Tiré de la galerie de Louis XIII, dessiné par RAYNAUD, gravé par LACOSTE aîné. N° 148.





BATAILLE DE ROCROY

(16 MAI 1643)

Peint par M. HEIM.

Richelieu était mort, et la santé languissante de Louis XIII faisait présumer qu'il ne survivrait pas longtemps à son ministre. Quelques succès obtenus en Flandre par les Espagnols, dans l'année 1642, leur avaient rendu la confiance; et don Francisco de Mellos, gouverneur des Pays-Bas, prévoyant les troubles que la mort du roi pouvait amener, cherchait à se rapprocher des frontières pour pénétrer plus facilement dans l'intérieur du royaume. Le duc d'Enghien lui était opposé. A peine âgé de vingt-deux ans, c'était la faveur du prince de Condé, son père, qui l'avait porté si jeune à la tête des armées. Mais Gassion, d'Espenan, La Ferté-Senneterre, La Vallière et Sirot, tous hommes de guerre renommés, étaient sous ses ordres; et le vieux maréchal de L'Hôpital avait été placé auprès de lui, pour modérer par sa prudence l'ardeur impétueuse d'un jeune prince avide de gloire. Cependant ce fut le jeune prince qui, plus habile à son coup d'essai que le vieux capitaine formé par l'expérience de vingt batailles, l'entraîna malgré lui dans une action générale.

Le prince était parvenu à réunir vingt-trois mille hommes d'infanterie et de cavalerie. L'armée espagnole était forte de huit mille cavaliers, commandés par le duc d'Albuquerque, et de dix-huit mille fantassins, sous les ordres du comte de Fuentes (le comte de Fontaines), l'un des meilleurs capitaines de cette époque. Dans l'armée française, Gassion commandait l'aile droite; La Ferté-Senneterre, l'aile gauche. Le duc d'Enghien, avec le maréchal de L'Hôpital, d'Espenan et La Vallière, étaient au centre. Le corps de réserve, composé de deux mille hommes de pied et de mille chevaux, était commandé par le baron de Sirot.

SIÉGE DE TRINO

DANS LE MONTFERRAT

(23 SEPTEMBRE 1643)

Peint par Louis DUPRÉ en 1837.

Les armées françaises n'étaient pas moins heureuses en Italie, sous les ordres du prince Thomas de Savoie, du vicomte de Turenne et du comte Du Plessis-Praslin. La ville de Trino, près de Casal, dans le Montferrat, fut investie le 14 août par le prince Thomas; le baron de Watteville, gouverneur de cette place pour le roi d'Espagne, la défendit avec courage.

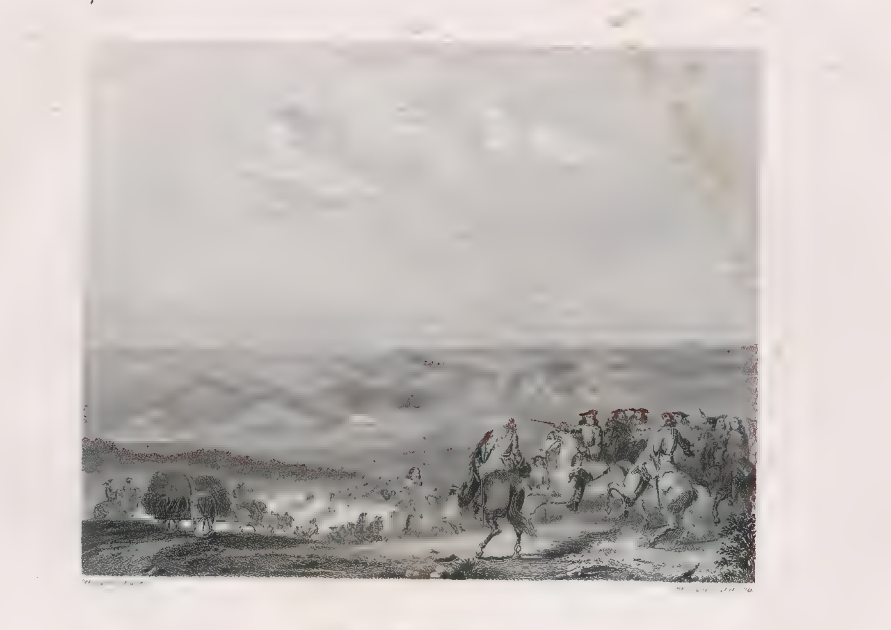
Le 19 septembre, les assiégés, après avoir fait tous leurs efforts, abandonnèrent leur dernier retranchement; le 23, n'espérant plus de secours, ils battirent la chamade, et le gouverneur remit la place au prince Thomas, commandant général des armées de France en Italie.

C'est dans cette campagne que le vicomte de Turenne reçut d'abord le bâton de maréchal de France et ensuite le commandement de l'armée d'Allemagne.









BATAILLE DE FRIBOURG,

AOUT 1644

Peint par LAFAYE, d'après un tableau de la galerie de Chantilly, par Martin.
Gravé par AUBERT fils.

L'hiver de 1643 s'était passé en négociations pour la paix; elles furent infructueuses, et il fallut se préparer à une nouvelle campagne.

Gaston, duc d'Orléans, avait succédé au duc d'Enghien dans le commandement de l'armée en Flandre. La victoire de Rocroy, la prise de Thionville avaient suffi pour rétablir dans les Pays-Bas la réputation des armes françaises : la plupart des villes, fatiguées de la guerre, n'étaient pas en état d'opposer une longue résistance.

Du côté de l'Allemagne, la situation était bien différente; le maréchal de Guébriant avait été tué devant Rottweil, et quoique cette place eût été enlevée par l'armée française, elle n'avait pas tardé à être reprise par le duc Charles de Lorraine, et la défaite de Butlingen avait gravement compromis le sort de l'armée. Quelque soin que le vicomte de Turenne eût pris d'en recueillir les débris et de la rétablir sur le pied de guerre, il lui était impossible de s'opposer à la marche de Mercy, qui, maître de la campagne, était venu à la tête d'une nombreuse armée de Bavarois, se présenter devant Fribourg, dont il avait aussitôt entrepris le siége : cette place, hors d'état d'opposer une longue résistance, avait été enlevée par l'ennemi; la possession en était importante pour les opérations de la campagne; tous les efforts se portèrent donc de ce côté. Le duc d'Enghien reçut l'ordre de s'y rendre pour s'opposer, conjointement avec le vicomte de Turenne, à la marche de l'armée bavaroise. Arrivé le 20 juillet à Metz, le 2 août il avait rejoint Turenne, qui, suivant tous les mouvements de l'armée ennemie, se trouvait campé près d'elle entre Brisach et Fribourg.

« Le duc d'Enghien ne demeura au camp du vicomte de Turenne qu'autant qu'il en fallait pour reconnaître le poste des Bavarois et pour résoudre de quelle façon il les attaquerait. Il retourna à son armée le même jour qu'elle passa le Rhin, et le lendemain il marcha pour exécuter l'entreprise qu'il avait formée avec le vicomte de Turenne.

« Fribourg est situé au pied des montagnes de la Forêt-Noire; elles s'élargissent en cet endroit en forme de croissant, et au milieu de cet espace on découvre auprès de Fribourg une petite plaine bornée sur la droite par des montagnes fort hautes, et entourée sur la gauche par un bois marécageux. Ceux qui viennent de Brissac ne peuvent entrer dans cette plaine que par des défilés au pied d'une montagne presque inaccessible qui la commande de tous côtés, et par les autres chemins l'entrée en est encore plus difficile.

« Mercy s'était porté dans un lieu si avantageux, et comme c'était un des meilleurs capitaines de son temps, il n'avait rien oublié pour se prévaloir de cette situation. Son armée était composée de huit mille hommes de pied et de sept mille chevaux... etc. »

(*Relation de la Campagne de Fribourg*, p. 44.)

C'est de cette position formidable que le duc d'Enghien tenta de déloger le vieux général bavarois. Il conduisit et ramena plusieurs fois ses troupes à la charge; son intrépidité, son audace même le firent triompher des plus grands obstacles.

Les premiers retranchements avaient été pris : il fallait enlever la seconde ligne pour dégager un corps de troupes exposé de tous les côtés aux feux de l'ennemi. Le prince n'avait alors avec

lui que deux mille hommes épuisés de fatigue, et il s'agissait d'en forcer trois mille, vainqueurs de toutes les attaques et parfaitement retranchés. Le moindre retard compromettait gravement le sort du corps d'armée du vicomte de Turenne; l'action était décisive.

« On dit (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*) que le duc d'Enghien jeta son bâton de commandement dans les retranchements des ennemis, et marcha pour le reprendre, l'épée à la main, à la tête du régiment de Conti. »

L'auteur contemporain de la *Relation du Siége de Fribourg* rapporte ainsi ce fait :

« Le prince, dit seulement le sieur de La Chapelle-Milon, descend de cheval, se met à la tête du régiment de Conti et marche aux ennemis. Le comte de Tournon, suivi de Castelnau-Maurissière, en fait de même avec le régiment de Mazarin; le maréchal de Grammont, Marsin, L'Échelle, Mauvilly, La Moussaye, Serzé, les chevaliers de Chabot et de Gramont, Isigny, Meilles, etc., etc., et tout ce qu'il y avait d'officiers et de volontaires mettent pied à terre. Cette action redonne cœur aux soldats. Le duc d'Enghien passe le premier l'abattis de sapins; chacun à son exemple se jette en foule par-dessus ce retranchement, et tous ceux qui défendent la ligne s'enfuient dans le bois à la faveur de la nuit qui s'approchait. »

Enfin, après plusieurs jours de combats consécutifs, l'infatigable activité du duc d'Enghien et la persévérance du vicomte de Turenne triomphèrent de la résistance de l'armée bavaroise. Mercy, chassé de toutes ses positions, fut obligé de battre en retraite, en abandonnant ses bagages et toute son artillerie au pouvoir du vainqueur.

La bataille de Fribourg commença le 3 et ne finit que le 9 d'août. Le duc d'Enghien fut présent partout, animant le soldat par son exemple; il s'exposa souvent aux plus grands dangers. Dans une des attaques, le sieur de La Chapelle-Milon rapporte que le pommeau de la selle de son cheval fut enlevé d'un coup de canon et le fourreau de son épée rompu d'un coup de mousquet. Le maréchal de Grammont eut un cheval tué entre ses jambes, et L'Échelle, maréchal de bataille, y perdit la vie.

« La gendarmerie y fit une très belle action; Laboullaye la commandait : il mena ses escadrons sur le bord de ce retranchement d'arbres, et, malgré le feu des ennemis, il escarmoucha très longtemps à coups de pistolet. Jamais il ne s'est fait un combat où, sans en venir aux mains, il soit tombé tant de morts de part et d'autre. Les Français y perdirent Mauvilly, et les Bavarois, Gaspard de Mercy, frère de leur général. »

(*Hist. milit. de Louis XIV*, t. Ier, p. 50.)



PRISES DE DOURLAC ET DE BADEN,

AOUT 1644

Peint par LAFAYE, d'après un tableau de la galerie de Chantilly, par Martin.

Prise de Dourlach, dessinée par SANDOZ, gravée par BUDZILOWICZ.

Après la bataille de Fribourg, qu'il venait de remporter, le duc d'Enghien résolut d'entreprendre le siége de Philipsbourg.

« La feinte de vouloir tout employer à la conqueste de quelques places de peu d'importance lui semblant la meilleure invention qu'il peust concevoir pour surprendre celle qu'il vouloit avoir, » il détacha plusieurs corps d'armée qui s'emparèrent successivement de Dourlach, de Baden et de Lichtenau.

(*Mercure de France*, t. XXV, p. 102.)



Prise de Baden, gravée par LESESTRE

Nos 159, 160.
(Série III, Section unique)

REDDITION DE SPIRE,

29 AOUT 1644.

Peint par Gallait, en 1836, d'après un tableau de la galerie de Chantilly, par Martin.



Dessiné par Loeillot, gravé par Lacoste père et fils aîné.

Le maréchal de Turenne avait été dirigé sur Philipsbourg le 23 août avec trois mille chevaux et sept cents hommes d'infanterie; arrivé le 24 devant cette place, il en ordonna aussitôt l'investissement.

Pendant ce temps, le duc d'Enghien travaillait « pour ne laisser rien en arrière qui pust servir à donner un succès heureux à son entreprise; il ne vouloit point que son camp fust réduit à quelque nécessité de vivres; il fit descendre sur le Rhin trente batteaux chargés de toutes sortes de munitions, et, pour ne manquer pas aux autres choses qui dépendoient de sa prévoyance, fit travailler dès les premiers jours à faire un pont sur cette mesme rivière du Rhin, entre Germessin et Knaudenhein, pour rendre libres à son armée les deux rives de ce grand fleuve.

« Toute l'armée n'ayant pas esté jugée nécessaire à ce siége, puisque la bavaroise n'estoit pas en estat de venir secourir la place, le duc d'Enguyen en détacha sous les ordres du marquis d'Aumont, pour attaquer la ville de Spire, au cas qu'elle refusast de mettre hors de ses murailles les troupes lorraines qu'elle y tenoit pour la conserver. » (*Mercure de France*, t. XXV, p. 104.)

La ville ne fit aucune résistance; le marquis d'Aumont avait déjà reçu le bourgmestre et les députés de la ville, et il allait leur répondre, lorsqu'il vit arriver les membres de la chambre impériale et le clergé, les premiers, rapporte le *Mercure de France*, t. XXV, p. 106, « portant de longues barbes sur des fraizes bleues, et les autres vestus selon la coustume des ecclésiastiques; leurs sousmissions estant faites, et chacun ayant demandé d'estre conservé dans ses priviléges, ce marquis leur promit de la part de Sa Majesté et de celle du duc d'Enguyen, dont il sçavoit les intentions, qu'ils seroient traités avec toute la douceur qu'il seroit possible, qu'on ne les choqueroit point dans la franchise de leurs priviléges. »

PRISE DE WORMS,

SEPTEMBRE 1644.

Peint par Gallait, d'après un tableau de la galerie de Chantilly par Martin.



Dessiné par Raynaud, gravé par Lavoignat

Le duc d'Enghien ayant appris que Mercy, après avoir rallié les débris de l'armée bavaroise, avait reçu des renforts, ne voulut pas s'éloigner de Philipsbourg, où il se trouvait plus avantageusement placé pour s'opposer aux entreprises de l'ennemi. « Il détacha M. de Turenne pour aller attaquer Worms. Ce général fit descendre par le Rhin l'infanterie, l'artillerie et les munitions de guerre qui lui étoient nécessaires pour cette expédition; il marcha ensuite par le Palatinat avec deux mille chevaux, et défit six cents hommes que le général Beck envoyoit à Franckental. A son approche les habitants de Worms lui ouvrirent les portes et congédièrent la garnison lorraine qui y étoit. »



BATAILLE DE LLORENS,

22 JUILLET 1645.

Peint par **Pingret**, gravé par **Aubert** fils

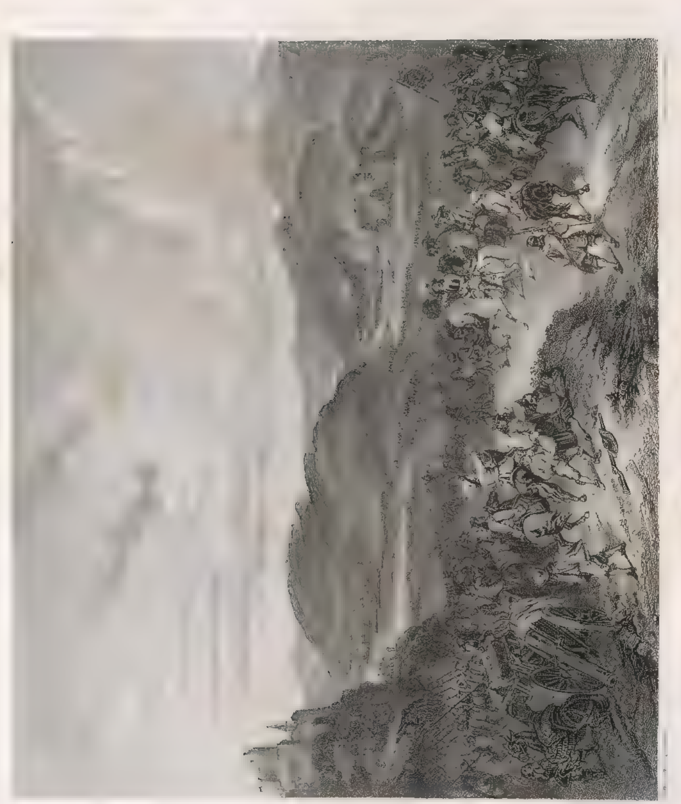
La campagne de Catalogne avait commencé par le siége de Roses; le comte du Plessis-Praslin s'en était rendu maître le 22 mai 1645.

« La prise de cette importante place fut suivie d'une victoire remportée sur les Espagnols en Catalogne par le comte d'Harcourt près le détroit de Llorens. Ce général voulut pousser plus loin ses progrès; il passa pour cet effet la Segre sur un pont qu'il fit faire afin de chercher les ennemis et de les combattre; il les rencontra le 22 juin dans la plaine de Llorens, et les ayant amorcés peu à peu par des escarmouches, il les engagea insensiblement dans une action générale. Les Espagnols soutinrent les premières attaques avec beaucoup de fermeté; mais après quelques heures de résistance, ils furent obligés de céder à la valeur des François et de leur abandonner le champ de bataille avec quelques drapeaux et étendards. Ils laissèrent trois mille hommes sur la place et un grand nombre de prisonniers. »

(*Hist. milit. de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 50.)



Dessiné par Raynaud, gravé par Czechowicz.



SIÉGE ET PRISE DE ROTEMBOURG

EN 1645.

Peint par Renoux, d'après un tableau de la galerie de Chantilly par Martin.



Dessiné par Lorillot, gravé par Lacoste.

Mercy, qui s'était d'abord retiré devant l'armée française, ayant reçu des renforts, revint bientôt sur ses pas. Le vicomte de Turenne, reconnaissant alors la supériorité des troupes qui lui étaient opposées, se vit contraint d'abandonner un pays dans lequel il s'était peut-être avancé avec trop de précipitation; harcelé sans cesse par l'ennemi, il ne fit pas sans gloire une retraite aussi longue que périlleuse. Après avoir passé le Mein et ensuite le Rhin, il opéra enfin sa jonction avec l'armée du duc d'Enghien; l'armée française reprit alors l'offensive, s'empara de Wimpfen, petite ville sur le Necker, et emporta ensuite d'assaut la ville et le château de Rotembourg.





BATAILLE DE NORDLINGEN,

3 AOUT 1645.

Peint par Renoux, d'après un tableau de la galerie de Chantilly, par Martin.



Dessiné par Sandoz, gravé par Lacoste jeune.

Le duc d'Enghien, ne cherchant qu'une occasion de livrer bataille, fit toutes ses dispositions pour marcher à l'ennemi. Le maréchal de Gramont et le vicomte de Turenne eurent le commandement de l'aile droite et de l'aile gauche; il se réserva celui du centre.

« La montagne sur laquelle les ennemis étoient postés avoit un village au milieu, et il y avoit sur leur gauche un château où ils avoient mis de l'infanterie et du canon. Comme depuis ce village jusqu'à la montagne on pouvoit facilement monter en bataille, en passant néanmoins sur les flancs de ce village, de la montagne et du château, le duc d'Enghien prit le parti de le faire attaquer avec de l'infanterie, afin que, s'en étant rendu maître, les deux ailes qui marchoient contre leur cavalerie ne fussent point incommodées des feux qui en sortiroient. »

(*Hist. milit. de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 43.)

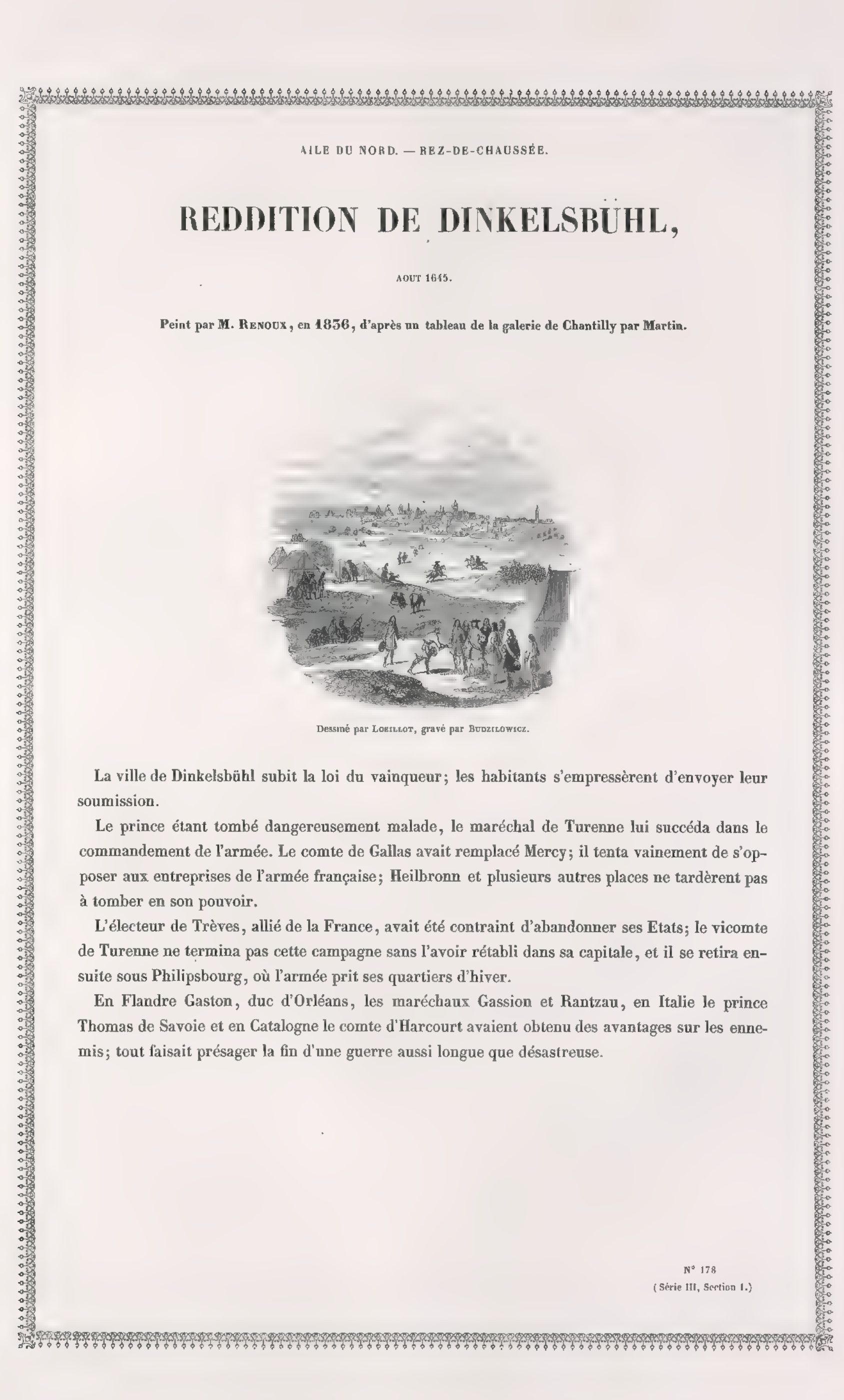
La bataille commença le 3 août vers quatre heures après midi. Après un engagement très vif, l'ennemi fut délogé du village qu'il occupait; le combat continua alors dans la plaine avec un acharnement sans égal; la victoire longtemps disputée couronna enfin les efforts réunis du prince et du vicomte de Turenne.

Suivant le rapport de Quincy, « une partie des ennemis fut taillée en pièces et le reste fut mis en fuite. Les Bavarois laissèrent quatre mille hommes sur la place. On prit quinze pièces de canon, quarante drapeaux ou étendards, et presque tout leur bagage. Le comte de Mercy, général des ennemis, fut tué pendant l'action. Le duc d'Enghien s'y exposa comme un simple soldat; il eut une grosse contusion à la cuisse, une au coude et un cheval tué sous lui. M. de Turenne, qui contribua beaucoup au gain de cette victoire, eut également un cheval tué sous lui. Les François n'eurent que quinze cents hommes tués ou blessés. »

REDDITION DE DINKELSBÜHL,

AOUT 1645.

Peint par M. RENOUX, en 1836, d'après un tableau de la galerie de Chantilly par Martin.



Dessiné par LORILLOT, gravé par BUDZILOWICZ.

La ville de Dinkelsbühl subit la loi du vainqueur; les habitants s'empressèrent d'envoyer leur soumission.

Le prince étant tombé dangereusement malade, le maréchal de Turenne lui succéda dans le commandement de l'armée. Le comte de Gallas avait remplacé Mercy; il tenta vainement de s'opposer aux entreprises de l'armée française; Heilbronn et plusieurs autres places ne tardèrent pas à tomber en son pouvoir.

L'électeur de Trèves, allié de la France, avait été contraint d'abandonner ses Etats; le vicomte de Turenne ne termina pas cette campagne sans l'avoir rétabli dans sa capitale, et il se retira ensuite sous Philipsbourg, où l'armée prit ses quartiers d'hiver.

En Flandre Gaston, duc d'Orléans, les maréchaux Gassion et Rantzau, en Italie le prince Thomas de Savoie et en Catalogne le comte d'Harcourt avaient obtenu des avantages sur les ennemis; tout faisait présager la fin d'une guerre aussi longue que désastreuse.



SIÉGE DE DUNKERQUE,

SEPTEMBRE 1646.

Peint par Siméon Fort, gravé par G. Chavane.

Depuis l'ouverture de la campagne, la marche de l'armée n'avait été qu'une suite de conquêtes; mais elle s'était en même temps affaiblie par les siéges qu'elle avait dû soutenir. Le marquis de Caracène, en se retirant pas à pas devant cette armée victorieuse, qui ne pouvait que très difficilement se recruter de l'intérieur, espérait l'affaiblir encore davantage et la mettre enfin hors d'état de lui résister. Le duc d'Enghien ne se dissimulait pas les obstacles sans cesse renaissants qu'il avait à vaincre; mais il ne vit que plus de gloire à les surmonter. Loin de vouloir abandonner ses conquêtes, il songeait à les accroître, et il cherchait, en les assurant, à terminer la campagne par une action d'éclat. Il résolut d'entreprendre le siége de Dunkerque, et le 15 septembre, à la tête des compagnies de gendarmes et de chevau-légers de sa maison, il alla reconnaître la place. Le 19, l'armée quitta Furnes, et l'amiral Tromp, qui commandait la flotte des Etats-Généraux de Hollande, étant bientôt arrivé, Dunkerque fut bloqué en même temps qu'il fut investi. Les lignes de circonvallation étaient terminées le 24.

L'armée, sous les ordres du duc d'Enghien, n'était composée que de dix mille hommes d'infanterie et de cinq mille chevaux; elle comptait dans ses rangs Gassion et Rantzau.

Le duc de Retz et le marquis de Montauzier y servaient comme volontaires.

« Le marquis de Lede, qui s'était acquis une grande réputation dans la défense qu'il fit à Maëstricht contre Frédéric-Henri de Nassau, étoit gouverneur de cette place avec une garnison de deux mille cinq cents hommes d'infanterie, de trois cents chevaux, d'un grand nombre d'officiers, de trois mille bourgeois portant les armes, et de deux mille matelots.

« Cette place consiste en deux villes : l'une, qu'on appelle la vieille, ou le port, et qui est sur le bord de la mer, étoit pour lors fermée d'une muraille terrassée et flanquée de tours, environnée d'un fossé fort large et plein d'eau; la neuve étoit fermée d'une enceinte et de douze bastions de terre, de fossez aussi remplis d'eau, et d'un bon chemin couvert. »

L'ouverture de la tranchée eut lieu le 24; le duc d'Enghien pressa vivement les attaques et ne laissa pas de relâche à la garnison. Le marquis de Lede, qui ne recevait aucun secours, écouta enfin les propositions qui lui étaient adressées.

« La capitulation fut honorable; elle portoit que dans le cas où, au bout de cinq jours, les armées d'Espagne ne viendroient pas secourir la place, on la remettroit entre les mains des François; ce que le marquis de Lede exécuta le 12 d'octobre. Il sortit avec douze cents hommes d'infanterie et deux cent cinquante chevaux, n'ayant tenu que treize jours de tranchée. »

(*Hist. milit. de Louis XIV*, par Quincy, t. I[er], p. 61 et 64.)





BATAILLE DE LENS

20 Août 1648.

Peint par Franque, gravé par Delannoy.

Le congrès était toujours réuni à Munster, sans que les négociations touchassent à leur terme. Les difficultés sans cesse renaissantes, suscitées par les envoyés d'Espagne, reculaient de jour en jour la conclusion de la paix. Anne d'Autriche se résolut à un dernier effort pour emporter de vive force ce qu'elle ne pouvait obtenir par la persuasion.

Une armée nombreuse avait été dirigée du côté de la Flandre : le prince de Condé en reçut le commandement; on lui adjoignit le maréchal de Grammont, qui avait également été rappelé d'Espagne.

Le prince divisa son armée en deux corps : il se réserva le commandement du premier et plaça l'autre sous les ordres du maréchal. Ces deux corps se mirent en marche, l'un par Menin, le second par Armentières. Après avoir pris successivement Ypres, Aire, Saint-Omer, Dixmude, Condé et plusieurs autres places, le prince arriva, le 18 août, en vue de Lens, mais trop tard; cette ville venait de tomber au pouvoir de l'archiduc. M. le prince résolut alors de l'attaquer. L'armée reçut sans tarder son ordre de bataille : il confia l'aile gauche au maréchal et se réserva la droite. L'infanterie fut divisée en deux lignes; l'artillerie, commandée par le comte de Cossé, était en tête devant le front de la première; la cavalerie couvrait les deux ailes. Le corps de réserve suivait, sous les ordres du lieutenant général d'Herlat.

« Avant que de se mettre en marche, le prince de Condé recommanda trois choses à ses troupes, lorsqu'elles seroient sur le point de combattre : la première, de regarder en marchant leur droite et leur gauche, afin que l'infanterie et la cavalerie fussent sur la même ligne et pussent bien observer les distances et les intervalles. La seconde, de n'aller à la charge qu'au pas. Et la troisième, de laisser tirer les ennemis les premiers. »

Mais l'armée espagnole avait quitté la position où le prince de Condé avait cru la surprendre; elle en occupait une autre bien plus avantageuse, où elle s'était fortement retranchée.

« Leur aile droite, composée des troupes espagnoles, étoit appuyée de Lens, ayant devant elle des chemins creux et des ravines. Leur infanterie étoit dans des bois taillis, et leur aile gauche, formée par les troupes du duc de Lorraine, étoit sur une hauteur devant laquelle il y avoit quantité de défilez. »

Dans cet état de choses, le prince dut renoncer à attaquer l'ennemi; il se contenta de l'observer : on échangea quelques coups de canon, et il y eut çà et là quelques escarmouches. Mais le lendemain, 20 août, l'armée française ayant fait un mouvement pour se porter du côté de Béthune, la réserve, attaquée par le général Beck, fut mise en déroute. Le prince de Condé, qui s'était porté précipitamment du côté de l'attaque, fut sur le point d'être pris avec le marquis de Brancas.

Le succès de Beck entraîna, malgré lui, l'archiduc hors de sa formidable position, et bientôt l'engagement devint général. Le prince de Condé, voyant que sa première ligne faiblissait, s'empressa de la remplacer par la seconde. Ce mouvement, exécuté aux cris de : *Vive le roi !* n'ébranla pas la fière attitude des lignes espagnoles. Le prince fit alors sonner la charge et marcha en personne contre l'aile gauche des ennemis, commandée par le duc de Lorraine : on se battit longtemps, et de part et d'autre avec la plus grande intrépidité.

« Le maréchal de Grammont, commandant l'aile gauche, trouva moins de résistance contre l'aile

droite des ennemis, conduite par l'archiduc en personne. La cavalerie espagnole n'avoit point l'épée à la main, mais elle portoit des mousquetons sur la cuisse. Il en essuya une si furieuse décharge lorsqu'il fut à portée, que la pluspart des officiers en furent tuez ou blessez; mais les François étant entrez dans ces escadrons, la première ligne des ennemis fit très peu de résistance, et la seconde étant venue pour soutenir la première, fut chargée avec la même valeur. Elle ne tint presque point et fut entièrement rompue.

« Jamais on ne vit une victoire plus complette. Le général Beck y fut blessé à mort et fait prisonnier. Le prince de Ligne, général de la cavalerie espagnole, eut la même destinée, aussi bien que presque tous les principaux officiers allemands et tous les officiers, tant espagnols qu'italiens. Ils laissèrent sur le champ de bataille trente-huit pièces de canon et huit mille hommes. On leur prit un grand nombre de canons et d'étendarts et tout leur bagage. Le nombre des prisonniers se montoit à cinq mille. » (*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. I, p. 96 et 98.)

La bataille de Lens acheva la destruction, commencée à Rocroy, de ces vieilles bandes de l'infanterie espagnole qui avaient fait depuis plus d'un siècle la gloire de leur pays et la terreur de l'Europe.

MATHIEU MOLÉ AUX BARRICADES

27 Août 1648.

Peint par Xavier Dupré, d'après le tableau de Vincent, gravé par Delannoy.

Pendant que le prince de Condé portait à Lens un coup si redoutable à la puissance espagnole, les troubles de la Fronde commençaient à Paris.

Le parlement, réduit au silence sous l'administration impérieuse de Richelieu, entreprit de résister à l'autorité moins affermie du cardinal Mazarin. *L'arrêt d'union ou les propositions de la chambre de Saint-Louis* furent des actes d'hostilité auxquels la cour répondit par l'enlèvement des conseillers Broussel et Blancmenil. Ce fut le signal d'une violente émeute dans les rues de Paris : le peuple demanda les deux prisonniers les armes à la main, et le Palais-Royal, où résidait la reine Anne d'Autriche, fut entouré de barricades.

Au milieu de ce tumulte, le parlement se rendit en corps auprès de la reine pour la prier d'arrêter, par une prudente condescendance, la guerre civile près d'éclater. Anne d'Autriche resta inflexible. Laissons ici parler le principal acteur et l'historien de cette journée, le cardinal de Retz :

« Le parlement étant sorti du Palais-Royal, et ne disant rien de la liberté de Broussel, ne trouva d'abord qu'un morne silence au lieu des acclamations passées. Comme il fut à la barrière des Sergens, où étoit la première barricade, il y rencontra du murmure, qu'il apaisa, en assurant que la reine lui avoit promis satisfaction. Les menaces de la seconde furent éludées par le même moyen. La troisième, qui étoit à la Croix-du-Tiroir, ne se voulut pas payer de cette monnoie; et un garçon rôtisseur s'avançant avec deux cents hommes, et mettant la hallebarde dans le ventre du premier président, lui dit : « Tourne, traître; et si tu ne veux être massacré toi-même, ramène-nous Broussel ou le Mazarin et le chancelier en otage. » Vous ne doutez pas, à mon opinion, ni de la confusion ni de la terreur qui saisit presque tous les assistants. Cinq présidents au mortier et plus de vingt conseillers se jetèrent dans la foule pour s'échapper. Le seul premier président, le plus intrépide homme, à mon sens, qui ait paru dans son siècle, demeura ferme et inébranlable. Il se donna le temps de rallier ce qu'il put de la compagnie; il conserva toujours la dignité de la magistrature et dans ses paroles et dans ses démarches, et il revint au Palais-Royal au petit pas, dans le feu des injures, des menaces, des exécrations et des blasphèmes [1]. »

(1) *Mémoires du cardinal de Retz*, t. I, p. 234.





SACRE DE LOUIS XIV A REIMS

7 Juin 1654.

Peint par Ph. de Champaigne, gravé par Gelée.

La majorité du roi avait été déclarée en séance solennelle du parlement, le 7 septembre 1651, mais la cérémonie du sacre avait été différée; la tranquillité étant rétablie sur tous les points, on dut s'occuper de cette imposante cérémonie.

« Elle se fit à Reims, le (dimanche) 7 juin, avec une pompe et une magnificence extraordinaires; l'évêque de Soissons, comme premier suffragant et doyen né de la province, y fit la fonction de l'archevêque, le siége étant pour lors vacant. » (*Hist. milit. de Louis XIV*, par Quincy, t. I[er], p. 182.)

Henri de Savoie, duc de Nemours, nommé à l'archevêché de Reims, n'avait pas encore reçu les ordres.

Le procès-verbal du sacre de Louis XIV fait par l'évêque de Soissons, Simon-le-Gras, a conservé tous les détails de la cérémonie.

« L'église, depuis les hautes galeries jusqu'au bas, tant dans le chœur que dans la nef, et les deux aisles, étoit tendue et ornée des plus belles et des plus riches tapisseries de la couronne, le marche-pied de l'autel et tout le pavé du chœur couvert de grands tapis de Turquie, et le grand autel, outre son marbre et son or, relevé en figures antiques et enrichy d'une infinité de pierres précieuses dont il est composé, étoit encore paré des riches et précieux ornemens de satin blanc en broderie d'or, que le roy avoit donnés la veille de son sacre avec le reste de la chapelle, etc. Au bas du degré devant le grand autel étoit la chaire qui devoit servir à l'évêque de Soissons pour officier, couverte comme tous les autres bancs et siéges de velours violet parsemé de fleurs de lys d'or : vis-à-vis, à huit pieds ou environ de ladite chaire, étoit un haut daiz de huit pieds en quarré et d'un pied de haut, couvert d'un tapis de velours violet, en broderie de fleurs de lys d'or, et sur iceluy, un appuy d'oratoire, couvert d'un autre tapis, un fauteuil et deux carreaux avec un grand daiz suspendu au-dessus préparé pour le roy, le tout de pareille étoffe : au milieu entre la chaire de l'officiant et ledit appuy, un grand carreau de cinq quartiers de long, de semblable étoffe, sur lequel le roy devoit se prosterner avec l'évêque de Soissons, pendant qu'on chanteroit la litanie.

« Derrière, à cinq pieds du fauteuil du roy, étoit un siége pour le connestable, un autre trois pieds plus éloigné pour le chancelier, et plus en arrière un banc pour le grand maître, le grand chambellan, et le premier gentilhomme de la chambre.

« A côté droit de l'autel, fut mis un banc pour les pairs ecclésiastiques, derrière lequel il y en avoit un pour MM. les cardinaux, etc., etc.

« Du même côté, entre deux pilliers, à douze pieds de haut, étoit dressée une tribune en forme d'oratoire pour la reine, la reine d'Angleterre et les autres princesses qui l'accompagneroient, etc.

« A côté gauche de l'autel, vis-à-vis du banc des pairs ecclésiastiques étoit un siége avec un marche-pied de demi-pied de haut pour M. le duc d'Anjou qui devoit représenter le duc de Bourgogne, et contre iceluy un banc pour les autres pairs laïcs, derrière lesquels étoient des bancs pour les maréchaux de France et autres grands seigneurs; plus bas pour les secrétaires d'Estat, et plus bas, en arrière, pour les officiers de la maison du roy.

« De ce même côté, entre deux pilliers, étoit élevé un échaffaut à douze pieds de haut pour

le nonce du pape, pour les ambassadeurs et résidents des princes étrangers conviés au sacre, etc. » (1re partie, p. 19 à 25.)

L'évêque de Soissons, suivi de tout le clergé, ayant été chercher le roi à l'archevêché, Louis XIV se rendit à l'église entouré de toute sa maison et précédé du sieur de Rodes, grand maître des cérémonies.

« Les cent gentilshommes de la maison du roy tenant leurs becs de corbin, conduits par le marquis d'Humieres, leur capitaine, le sieur de Rodes, grand maître des cérémonies de France, vêtu de toile d'argent, les chausses troussées avec bas d'attache de soye, le capot de drap noir doublé de toile d'argent, et tout chamarré de passemens d'argent, avec la toque de velours bleu, précédoient le roy.

« Le maréchal d'Estrées faisant la charge de connestable, comme le plus ancien maréchal de France, marchoit devant le roy, l'épée nue au poing, revêtu de même que les pairs laïcs, ayant les deux huissiers-massiers à ses côtés.

« Le roy marchoit au milieu des évêques de Beauvais et de Châlons, le prince Eugène de Savoye portoit sa queue; le chancelier suivoit le roy, vêtu d'une soutanne de satin cramoisi, de son manteau et épitoge d'écarlate rouge, rebrassé et fourré d'hermines, ayant sur la tête son mortier de chancelier de drap d'or, bordé et doublé d'hermines; puis le maréchal de Villeroy, représentant le grand maître, ayant le duc de Joyeuse, grand chambellan, à sa droite, et le comte de Vivonne, premier gentilhomme de la chambre, à sa gauche, vêtus tous trois de même que les pairs laïcs; le comte de Noailles, capitaine des gardes, commandant la garde écossoise, tenant la droite, et le marquis de Charost fils, capitaine des gardes en quartier, marchoient derrière le roy et aux côtés les six gardes écossoises, autrement appellées gardes de la manche, vêtues de taffetas blanc, avec leurs hocquetons de velours blanc, en broderie d'or et d'argent, etc. » (1re partie, p. 42 et suiv.)

Les premières cérémonies achevées, « le chancelier de France fit la convocation des pairs proche l'autel du côté de l'évangile, le visage tourné du côté du chœur; la convocation faite, sans quitter notre mître, ayant pris à deux mains la grande couronne de Charlemagne sur l'autel, la mîmes seul sur la tête du roy, et aussitôt les pairs y portans la main pour la soutenir, la tenant de la main gauche avec eux, dîmes ce qui suit : *Coronat te Deus*, etc., et, après cette oraison, seul nous posâmes la couronne sur la tête du roy, disant : *Accipe coronam regni*, etc. » (2e partie, p. 32.)

[illegible] LOUIS XIV PAR SIMON [illegible]



1 [illegible] de Neufville duc de Villeroy
2 [illegible] François duc de Bournonville
3 [illegible] duc de [illegible]
4 [illegible] Charles [illegible] de Nogaret de la Valette
[illegible] de Lorraine II[e] du nom duc d'Elbeuf
6 [illegible] duc de Vendôme
[illegible]
8 Philippe de France duc d'Anjou depuis duc d'Orléans
9 François Annibal 1[er] du nom duc d'Estrées
10 Simon Le Gras [illegible]
11 Louis XIV
12 Mathieu Molé chancelier de France
13 Nicolas Choart de Buzenval évêque de Beauvais
14 Félix Vialart évêque et comte de Châlons
Henri de Baradat évêque et comte de Noyon
18 [illegible] de [illegible] archevêque de Rouen
[illegible] de [illegible] archevêque de Rouen
18 [illegible] [illegible] d'[illegible]
19 [illegible] Mazarin cardinal [illegible]
20 [illegible]

LOUIS XIV

REÇOIT CHEVALIER DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT

SON FRÈRE (MONSIEUR)

ALORS DUC D'ANJOU, DEPUIS DUC D'ORLÉANS,

8 JUIN 1 54

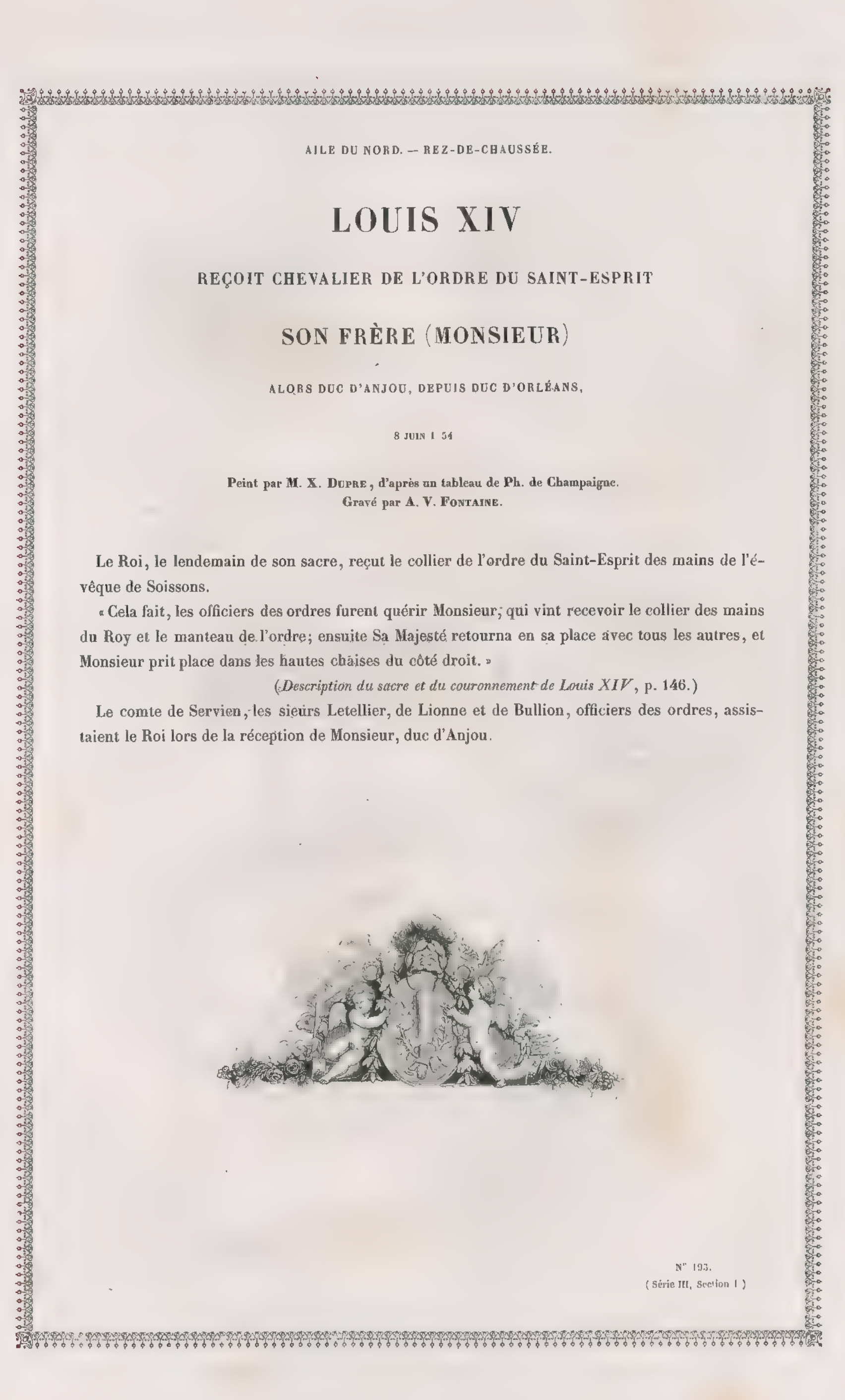
Peint par M. X. Dupre, d'après un tableau de Ph. de Champaigne.
Gravé par A. V. Fontaine.

Le Roi, le lendemain de son sacre, reçut le collier de l'ordre du Saint-Esprit des mains de l'évêque de Soissons.

« Cela fait, les officiers des ordres furent quérir Monsieur, qui vint recevoir le collier des mains du Roy et le manteau de l'ordre; ensuite Sa Majesté retourna en sa place avec tous les autres, et Monsieur prit place dans les hautes chaises du côté droit. »

(*Description du sacre et du couronnement de Louis XIV*, p. 146.)

Le comte de Servien, les sieurs Letellier, de Lionne et de Bullion, officiers des ordres, assistaient le Roi lors de la réception de Monsieur, duc d'Anjou.





SIÉGE DE STENAY,

6 AOUT 1654.

Peint par DUPRESSOIR.



Dessiné par SAUDOZ, gravé par LACOSTE jeune.

Les troubles du royaume permettant enfin de reprendre contre l'Espagne une vigoureuse offensive, le siége de Stenay fut résolu.

« L'entreprise étoit difficile, tant à cause des fortifications de la ville qu'à cause de la garnison qui ne laissoit pas d'être très forte, malgré les troupes qui en étoient sorties. La cour, pour s'en approcher, se transporta à Sedan, d'où le Roi alla souvent à la tranchée, chose qui encouragea tellement les troupes qu'elles y firent merveilles. Les lignes de circonvallation étant en état, le maréchal de Turenne ouvrit la tranchée le 3 de juillet, et ayant laissé le commandement au marquis de Fabert, il marcha avec son armée, et passa la Meuse pour aller couper les vivres aux Espagnols qui avoient entrepris le siége d'Arras. On travailla à pousser les attaques, pendant lesquelles les assiégés firent des sorties jusqu'au 21, qu'elles furent à portée du chemin couvert. Il fut attaqué le 22 par le régiment de la marine, qui s'y logea après une action fort vive; le marquis de Guadagne, maréchal-de-camp, qui le commandoit, y donna de grandes preuves de valeur. Le 25, la descente du fossé de la demi-lune étant achevée, M. de Varennes, maréchal-de-camp commandant la tranchée, y fit attacher le mineur. Le lendemain 26, l'on fit deux descentes dans le grand fossé de la citadelle. La mine de la demi-lune étant en état le 28, elle fit son effet. On attaqua la demi-lune, et on s'y logea le 2 du mois d'août. On attacha ensuite le mineur à un bastion de la ville, et la brèche fut perfectionnée par une batterie de huit pièces de canon. Alors la garnison se retira dans la citadelle, et le gouverneur battit la chamade. La garnison sortit avec armes et bagages et fut conduite à Montmédy. »

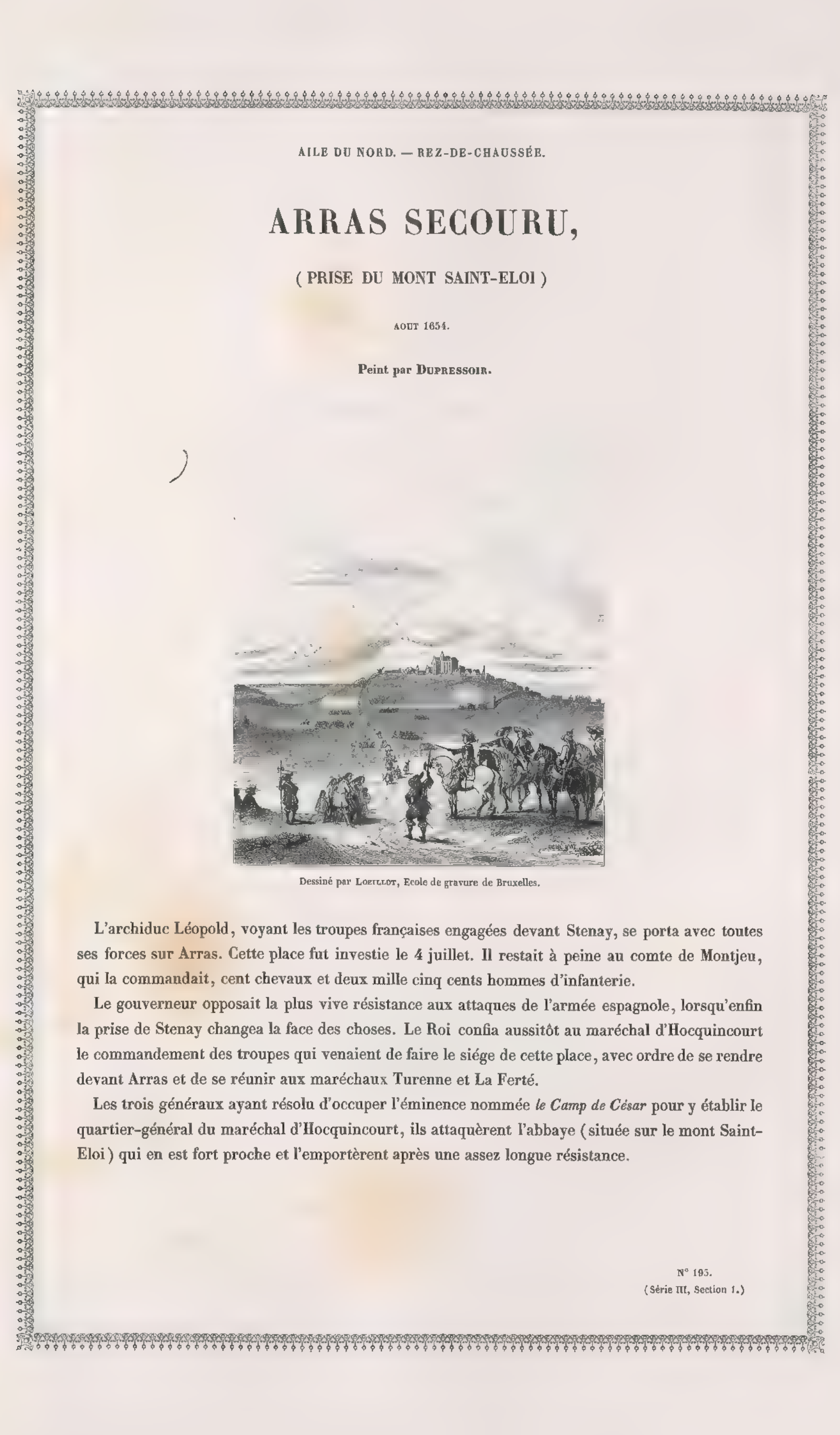
(*Hist. milit. de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 183.)

ARRAS SECOURU,

(PRISE DU MONT SAINT-ELOI)

AOUT 1654.

Peint par **Dupressoir.**



Dessiné par Loeillot, Ecole de gravure de Bruxelles.

L'archiduc Léopold, voyant les troupes françaises engagées devant Stenay, se porta avec toutes ses forces sur Arras. Cette place fut investie le 4 juillet. Il restait à peine au comte de Montjeu, qui la commandait, cent chevaux et deux mille cinq cents hommes d'infanterie.

Le gouverneur opposait la plus vive résistance aux attaques de l'armée espagnole, lorsqu'enfin la prise de Stenay changea la face des choses. Le Roi confia aussitôt au maréchal d'Hocquincourt le commandement des troupes qui venaient de faire le siége de cette place, avec ordre de se rendre devant Arras et de se réunir aux maréchaux Turenne et La Ferté.

Les trois généraux ayant résolu d'occuper l'éminence nommée *le Camp de César* pour y établir le quartier-général du maréchal d'Hocquincourt, ils attaquèrent l'abbaye (située sur le mont Saint-Eloi) qui en est fort proche et l'emportèrent après une assez longue résistance.

PRISE DU QUESNOY,

6 SEPTEMBRE 1654.

Peint par Dupressoir.



Dessiné par Loeillot, gravé par Lacoste père et fils aîné.

« Le maréchal de Turenne étant entré dans Arras, après en avoir fait lever glorieusement le siége, en sortit peu de jours après pour aller investir le Quesnoy. Cette place, qui n'est importante que par sa situation, ne l'arrêta qu'un jour et fut aussitôt prise qu'assiégée (le 6 septembre 1654). »

(*Histoire de Louis XIV*, par Limiers, t. Ier, p. 523.)



N° 197.
(Série III, Section 1.)

COMBAT NAVAL DE BARCELONE

(29 SEPTEMBRE 1655)

Peint par M. Théodore Gudin.

« Le duc de Vandôme, qui commandoit la flotte du roy dans la Méditerranée, ayant rencontré à la hauteur de Barcelonne l'armée navalle d'Espagne, il l'attaqua, quoiqu'elle fût supérieure à la sienne, et la battit après un combat très-vif de quelques heures. Il fut secondé dans cette action par le commandeur Paul, officier général de grande réputation sur mer, et par MM. de Gabaret et de Foran...; le dernier qui étoit capitaine de l'amiral y fut blessé. »

(*Histoire militaire de Louis XIV.*)

COMBAT D'UN VAISSEAU FRANÇAIS

CONTRE QUATRE VAISSEAUX ANGLAIS

(1655)

Peint par M. Théodore Gudin.

« L'année 1655 fut encore remarquable par la belle action que fit le chevalier de Valbelle, commandant un vaisseau du roi de trente pièces de canon. Il fut attaqué par quatre vaisseaux anglois qui, après un combat de plusieurs heures, le criblèrent de coups de canon, et le désemparèrent de manière qu'à peine il lui restoit une voile pour manœuvrer; il refusa cependant de se rendre, et, voyant qu'il alloit périr, il alla s'échouer sur un banc. Le commandant anglois fut si touché de la valeur et de la fermeté qu'il avoit fait paroître dans cette action, qu'il lui envoya une barque pour le sauver avec ce qui lui restoit de monde, et lui permit ensuite de se retirer en France. »

(*Histoire militaire de Louis XIV.*)





SIÉGE DE DUNKERQUE.— BATAILLE DES DUNES,

14 JUIN 1658.

Peint par Larivière, gravé par Blanchard.

Le siége de Dunkerque fut résolu. Dunkerque, enlevé par le duc d'Enghien en 1646, avait été repris par les Espagnols, malgré la belle défense de l'Estrade, dans cette année 1652, où la France, victime de dissensions civiles, perdit ses plus belles conquêtes. La place devait être assiégée par les armées combinées de France et d'Angleterre, et remise ensuite au protecteur. L'alliance anglaise était à cette condition; Mazarin avait dû l'accepter. La paix dépendait de la prise de Dunkerque. Le vicomte de Turenne fut chargé de cette grande entreprise.

Les lignes de circonvallation étaient formées et le siége commencé depuis longtemps quand, le 12 juin, il apprit que don Juan d'Autriche et le prince de Condé arrivaient en vue de Dunkerque à la tête d'une armée nombreuse.

L'armée espagnole occupait les dunes; don Juan, confiant dans la supériorité du nombre, était loin de penser qu'il pût être attaqué par une armée qui s'élevait à peine à quinze mille hommes; mais Turenne, qui avait résolu de prendre l'offensive, s'occupa d'abord d'assurer les postes de la tranchée, afin de se mettre à couvert des sorties de la place. Ayant appris dans la nuit du 14, par un page du duc d'Humières pris la veille, et qui était parvenu à s'échapper, que l'armée espagnole n'attendait pour commencer les opérations que l'arrivée de son artillerie, qui ne pouvait être rendue avant deux jours, il arrêta aussitôt toutes ses dispositions pour le lendemain, et le 15, à la pointe du jour, l'armée française sortit des lignes et se forma en bataille.

Le prince de Condé, qui veillait, s'aperçut le premier du mouvement de l'armée française; il se rendit aussitôt à la tente de don Juan pour l'en prévenir. Les armées ne tardèrent pas à se trouver en présence.

« Le marquis de Castelnau, à la tête de l'aile gauche, se trouvant par sa situation plus près des ennemis, commença le combat. Dès la première charge il mit tellement en déroute l'aile droite des Espagnols que don Juan d'Autriche, qui étoit à la tête, ne put jamais la rallier.

« Le marquis de Gadagne, à la tête de l'infanterie, secondé par le comte de Guiche, le comte de Soissons, à la tête des Suisses, par milord Lokart, conduisant les Anglois, rompirent entièrement l'infanterie ennemie qui fut chargée avec beaucoup de valeur l'épée à la main. M. de Turenne se tint derrière la première ligne de son infanterie, où il pouvoit voir tout ce qui se passoit dans les dunes, et d'où il se porta où il étoit nécessaire. »

Ayant été informé que l'aile droite attaquée par le prince de Condé faiblissait, il s'y rendit aussitôt suivi de La Berge, maréchal de bataille, et l'un des meilleurs officiers de l'armée. La Berge fut tué dans le trajet. La présence du vicomte de Turenne ne tarda pas à changer l'aspect du combat. Les troupes ralliées revinrent à la charge, et la victoire fut décidée.

« Le prince de Condé eut son cheval tué sous lui. Les comtes de Bouteville et de Coligni furent faits prisonniers auprès de lui... Les Espagnols eurent trois mille hommes tués dans cette occasion. Un grand nombre se noya en voulant se sauver, et on leur fit trois mille prisonniers. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 236.)

Ornement tiré de la salle des Maréchaux, dessiné par Raynaud, gravé par Lacoste.



LE ROI ENTRE A DUNKERQUE,

26 JUIN 1658.

Tableau du temps, d'après Vandermeulen et Le Brun, gravé par THIBAULT.

La grande bataille des Dunes étant finie à midi, l'armée rentra dans ses lignes. Les assiégés, durant que les armées étoient aux mains, profitèrent de ce temps pour faire une sortie; mais leurs efforts ne réussirent point, parce que le marquis de Richelieu, qui commandoit le corps de réserve, voyant qu'il étoit inutile dans la bataille qui se donnoit, vint au secours des troupes qui gardoient les lignes, ce qui obligea les assiégés de se retirer. La place tint encore neuf jours après la bataille; mais la garnison voyant que le marquis de Lède, qui défendoit la ville, avoit reçu une blessure dont il mourut, demanda à capituler le 23 de juin, huitième jour de tranchée. Le marquis de Lède mourut plein de gloire et d'honneur. Il avoit défendu cette même place avec la même valeur contre le prince de Condé, alors général de l'armée de France en l'année 1646. Le Roi vint au siége après le combat; il examina avec grand soin le champ de bataille, et vit, le 25, sortir la garnison, qui étoit de treize cents hommes, sans les malades et les blessés. Le marquis de Castelnau fut blessé en arrivant au travail que les ennemis avoient fait. On le porta à Calais où il mourut; avant qu'il mourût le Roi lui envoya le bâton de maréchal de France. Le duc de Guiche fut aussi blessé d'un coup de mousquet. On remit Dunkerque entre les mains des Anglois, selon le traité fait entre eux.

(*Hist. milit. de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 236.)



Ornement tiré du Cabinet des Chasses (pendule d'Apollon), dessiné par GIRARDET, gravé par LACOSTE jeune.



Le Roi entre à Dunkerque

PRISE DE GRAVELINES

(30 AOUT 1658)

Tableau du temps.

Aussitôt après la prise de Dunkerque, les troupes du vicomte de Turenne se portèrent devant la ville de Bergues. Le roi suivit l'armée, et peu de temps après il tomba malade à Mardick des fatigues de la campagne. On le transporta à Calais.

« La maladie fut si considérable qu'il fut abandonné des médecins de la cour; mais un médecin d'Abbeville lui donna l'émétique, qui le guérit entièrement... Aussi-tôt que le roy fut rétably de sa grande maladie, il partit de Calais avec la reine-mère et le cardinal de Mazarin, et alla trouver l'armée qui étoit à Bergues, pour régler avec M. de Turenne ce que l'on feroit le reste de la campagne..... On tint un conseil dans lequel le siége de Gravelines fut résolu; le maréchal de La Ferté fut chargé de cette entreprise.

« Gravelines est une ville forte, et dont la garnison étoit de trois mille hommes; elle est située sur la rivière d'Aa, entre Calais et Dunkerque. Elle avoit été fortifiée par Charles-Quint d'une citadelle, et depuis, ses fortifications avoient été augmentées; de manière que l'on regardoit cette place comme l'une des plus fortes des Païs-Bas. »

La ville fut investie le 27 juillet; le 8 août le maréchal de La Ferté fit ouvrir la tranchée, et le 27 le gouverneur don Christophe Manrique demanda à capituler. Le cardinal Mazarin, qui s'était tenu à portée du siége pour donner tous les ordres nécessaires, prit lui-même possession de la place après qu'elle se fut rendue.



ARRIVÉE D'ANNE D'AUTRICHE ET DE PHILIPPE IV DANS L'ILE DES FAISANS

(2 JUIN 1660)

La campagne de 1658 termina glorieusement la guerre que depuis vingt-cinq ans la France soutenait contre l'Espagne. Léopold, élu empereur à la place de son père, ne put se dérober à la nécessité de reconnaître les stipulations du traité de Munster. Philippe IV, qui avait compté sur son alliance pour continuer la guerre, était désormais hors d'état de la poursuivre seul : il fallut songer sérieusement à la paix. Des plénipotentiaires furent nommés par les deux couronnes ennemies. Le cardinal Mazarin, premier ministre du roi de France, et don Louis de Haro, premier ministre du roi d'Espagne, assistèrent à toutes les conférences qui eurent lieu sur les confins des deux royaumes, dans une île de la rivière de la Bidassoa, appelée alors l'île de l'Hôpital ou des Faisans, et à qui l'entrevue des deux souverains a donné depuis le nom d'île de la Concorde.

Le mariage de Louis XIV et de l'infante d'Espagne Marie-Thérèse d'Autriche, fille aînée de Philippe IV, était une des conditions du traité de paix, signé le 7 novembre 1659, et qui devait ensuite être ratifié par les rois de France et d'Espagne dans le lieu même où s'étaient tenues les conférences. Louis XIV arriva, dans les premiers jours de juin de l'année 1660, à Saint-Jean-de-Luz, sur la frontière des Pyrénées, et Philippe IV se rendit également, à la même époque, sur les limites de son royaume, à Fontarabie : ces deux villes se trouvent à quelque distance de l'île des Faisans. Avant l'entrevue publique et déclarée, il y en eut une particulière et secrète, autant que le peuvent être les démarches des souverains : le roi y voulut paraître incognito. Ce fut dans les mêmes appartements qui avaient été bâtis pour les conférences que se fit l'entrevue des deux monarques. On y avait ajouté des galeries couvertes, et ils avaient été embellis de tout ce qui pouvait les rendre magnifiques et brillants.

ENTREVUE DE LOUIS XIV ET DE PHILIPPE IV DANS L'ILE DES FAISANS

(7 JUIN 1660)

« Le lendemain de cette première entrevue (3 juin), les premières cérémonies du mariage se firent à Fontarabie, dans l'église cathédrale. Don Louis de Haro épousa l'infante, en vertu de la procuration que sa majesté très-chrétienne lui avoit envoyée.

« Trois jours après, les deux rois, accompagnés chacun de leur cour, et suivis d'une grande affluence de peuple attiré par la nouveauté du spectacle, retournèrent à l'île de la Conférence, pour y promettre et jurer solennellement l'exécution du traité de paix. Ils se renouvelèrent les témoignages réciproques de leur estime, et se virent encore, le jour suivant, qui étoit le 7 de juin, au même lieu, pour la dernière fois. Avant que de se séparer, le roi d'Espagne donna sa bénédiction à la reine sa fille, et la remit entre les mains du roi son époux. »





MARIAGE

DE

LOUIS XIV ET DE MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE

9 JUIN 1660.

Tableau du temps, d'après Ch. Lebrun, gravé par DANOIS.

La célébration du mariage, qui avait eu lieu le 4 juin à Fontarabie, dans l'église cathédrale, fut renouvelée en France le 9 juin dans l'église Saint-Jean-de-Luz, avec toute la magnificence et la pompe que réclamait une aussi auguste solennité.

« Il y avait un pont pour aller du logis de la Reine à l'église, que l'on avait tapissé par en bas tout le long de la rue où il fallait aller. La Reine avait un manteau royal de velours violet, semé de fleurs de lis, un habit blanc dessous de brocard, avec quantité de pierreries et une couronne sur la tête. »

(*Mém. de Mlle de Montpensier*, t. V, p. 150.)

« Le Roi avait un habit noir et mille pierreries. La Reine se mit auprès du Roi sous un haut dais de velours violet, parsemé de fleurs de lis d'or, et l'estrade était de même, c'est-à-dire le tapis, les chaises et les carreaux; le tout couvert de fleurs de lis d'or. D'abord l'évêque, avant que de commencer la messe, apporta au Roi l'anneau que le Roi donna à la Reine et la monnoie sur un bassin de *vermeil doré*. Quand le Roi alla à l'offrande, il fut accompagné du grand-maître des cérémonies de Rhodes, de ses capitaines des gardes, de Vardes qui commandait la garde suisse, et de d'Humeries qui commandait les gardes appelées *becs de corbin*, et Monsieur, frère du Roi, porta son offrande... Mademoiselle, fille aînée du feu duc d'Orléans et fille unique de sa première femme, portait l'offrande de la Reine, et mesdemoiselles d'Alençon et de Valois, ses sœurs, portaient la queue de la Reine... etc. »

(*Mem. de Mme de Motteville*, p. 151, vol. X.)

La cérémonie fut d'une grande magnificence. La Reine-mère assista avec l'habit de veuve; son estrade en velours noir, sous un dais de même étoffe, était séparée de celle du Roi et à sa droite. Tous les princes, grands-officiers de la couronne et grands du royaume, qui avaient suivi la cour à Saint-Jean-de-Luz, s'y trouvèrent.

Le cardinal Mazarin remplit, dans cette occasion, les fonctions de grand-aumônier.

La messe fut célébrée par l'évêque de Bayonne et chantée par la musique du Roi.



Dessiné par LEMERCIER, gravé par BUDZILOWICZ.



LES CLEFS DE MARSAL REMISES AU ROI,

1er SEPTEMBRE 1663

Tableau du temps, d'après Ch. Lebrun, gravé par Dien.

« Encore que la France jouît d'une paix entière, et que le Roy employât tous ses soins pour en faire goûter les fruits à ses peuples, il eut avis néanmoins que le duc de Lorraine vouloit toujours tenir entre ses mains Marsal, au préjudice du traité fait avec lui; ce qui obligea Sa Majesté d'ordonner au comte de Guiche et à M. de Pradel d'investir cette place avec les troupes qui étoient en Lorraine, ce qu'ils firent dans le mois d'août. Mais le Roy ayant appris que le gouverneur que le duc de Lorraine y avoit mis vouloit se défendre, Sa Majesté résolut d'en faire le siége dans les formes. Il en chargea le maréchal de La Ferté avec un corps de troupes, et y marcha en personne. C'étoit une des meilleures places du pays, tant par la régularité de ses fortifications que par sa situation avantageuse. Lorsque le Roy y arriva on y avoit déjà ouvert la tranchée, et les travaux étoient déjà fort avancés quand le duc de Lorraine, après onze jours d'attaque, envoya à Sa Majesté le prince de Lixen avec des lettres de sa part pour l'assurer qu'il envoyoit ses ordres pour lui remettre cette place; ce qui fut exécuté. Le maréchal de La Ferté y entra avec les troupes destinées pour la garnison. Le Roy en donna le commandement à M. de Favri, lieutenant des gardes-du-corps, et, après avoir fait la revue des troupes qui avoient été employées à cette expédition, il rendit au duc de Lorraine le reste de ses Etats et s'en retourna à Paris. »

(*Hist. milit. de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 262.)



LA FERTÉ (HENRI SENNETERRE, DEUXIÈME DU NOM, DUC DE)

Premier capitaine en 1627, maréchal-de-camp sur la brèche de Hesdin en 1639, lieutenant général en 1646, maréchal de France en 1651. Mort en 1681.

Portrait tiré de la Salle des Maréchaux.





RENOUVELLEMENT D'ALLIANCE

ENTRE LA FRANCE ET LES CANTONS SUISSES

(18 NOVEMBRE 1663)

Peint par Pierre Sève en 1670, d'après Charles Lebrun.

« Le roi, pour lui et le dauphin, son fils, jura solennellement l'alliance dans l'église de Notre-Dame.

« Sa majesté, précédée des cent-suisses de sa garde, arrivant à la porte de l'église, y fut reçue par les principaux du chapitre, et conduite au chœur, ayant avec elle quatre hérauts d'armes, et à ses côtés les huissiers de la chambre portant les masses. Elle se plaça au milieu du chœur, sur un tapis couvert de velours rouge, semé de fleurs de lis d'or, sous un riche dais, accompagnée de Monsieur, du prince de Condé et du duc d'Enghien. Les évêques et autres prélats étoient en leurs rangs accoutumés, ainsi que les secrétaires d'État, le corps de ville, les ambassadeurs et autres ministres des princes étrangers. Les ducs et pairs et les maréchaux de France avoient la droite, et les quatre premiers gentilshommes de la chambre venoient après. Les ambassadeurs des cantons ayant pris leurs places, et le roi les ayant salués, la messe fut célébrée par l'évêque de Chartres, à laquelle toutefois les députés des cantons protestants n'assistèrent pas. Quand ils furent revenus, les secrétaires d'État montèrent sur l'estrade où étoit le roi. En même temps, le sieur de Lionne, qui avoit le département des affaires étrangères, porta le traité sur un carreau semé de fleurs de lis d'or, et le secrétaire de l'ambassade des Suisses porta le même traité sur un autre carreau; et après que le sieur de la Barde, ambassadeur du roi auprès des cantons, eut parlé sur ce sujet, le cardinal Antoine, grand aumônier de France, s'approcha du prie-Dieu du roi, et y tint le livre des évangiles, sur lequel sa majesté mit la main, en même temps que l'un des ambassadeurs, pour tous les autres, y posa aussi la sienne. Alors le doyen du conseil (M. d'Ormesson), en l'absence du chancelier, fit la lecture du serment. La cérémonie étant achevée, et le *Te Deum* chanté, les ambassadeurs furent conduits à l'archevêché. »

(*Histoire de Louis XIV.*)

COMBAT NAVAL DE LA GOULETTE

(24 JUIN 1665)

Peint par M. Théodore Gudin.

« Quoique la paix régnât dans le royaume, le duc de Beaufort, qui commandoit une escadre dans la Méditerranée, s'attachoit à nettoyer cette mer des corsaires d'Alger; il les alla chercher, et les rencontra, le 24 de juin, sous le fort de La Goulette, proche de Tunis; il les attaqua, et, après un combat fort opiniâtre, il les battit, leur coula à fond et brûla trois vaisseaux, à savoir : l'amiral, le vice-amiral et le contre-amiral. Cette perte pour les Algériens fut d'autant plus considérable, que leur vaisseau amiral étoit neuf, monté de six cens hommes et de cinquante pièces de canon; le second étoit de quatre cens hommes et de quarante pièces de canon. »

(*Histoire militaire de Louis XIV.*)





RÉPARATION FAITE AU ROI

AU NOM DU PAPE ALEXANDRE VII

PAR LE CARDINAL CHIGI, SON NEVEU,

28 JUILLET 1664.

Peint par Ziégler, d'après une tapisserie du temps faite sur les dessins de Lebrun. Gravé par Tavernier.

L'affaire des ambassadeurs de France et d'Espagne était à peine terminée que le duc de Créqui, ambassadeur du Roi à Rome, fut insulté (le 20 août 1662) par les Corses de la garde du Pape. Alexandre VII se refusant à donner satisfaction, il fallait l'y contraindre. Alexandre VII, n'étant encore que cardinal Chigi, avait été l'ennemi de Mazarin. Sa jalousie contre la France avait éclaté aux conférences de Munster; depuis lors, sa médiation ayant été refusée lors de la paix des Pyrénées, il était resté toujours opposé à la France.

Pour obtenir réparation de l'insulte faite à son ambassadeur, Louis XIV arma et donna ordre à ses troupes d'entrer en Italie. Le cardinal Chigi, neveu du Pape, fut alors envoyé en France en qualité de légat *à latere*. Il fut reçu à Fontainebleau dans la chambre du Roi, où il présenta ses lettres de créance, et fit ses excuses en présence des princes et des grands du royaume.



Martyre de saint Philippe, tiré de la Chapelle, dessiné par Girardet, gravé par Guilbault.



Réparation faite au Roi, au nom du Pape Alexandre VII.

FONDATION DE L'OBSERVATOIRE,

1667.

COLBERT PRÉSENTE AU ROI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Tableau du temps d'après Ch. Lebrun, gravé par Thibault.

« Ce fut pendant l'année 1667, dit Quincy, que le Roi, malgré ses grandes occupations, fit bâtir l'Observatoire pour les astronomes, comme un monument de ses soins pour la perfection des sciences dans son royaume. »

Le Roi visita les travaux et reçut à l'Observatoire tous les membres de l'Académie des Sciences, qui lui furent présentés par son ministre Colbert, et dont les historiens contemporains nous ont conservé les noms :

Géomètres. Pierre de Carvavi, conseiller au parlement de Toulouse, puis conseiller au grand conseil, garde de la Bibliothèque du Roi de France; Chrétien Huyghens de Zulychem; Gilles Personne de Roberval, professeur royal de mathématiques dans la chaire de Ramus et dans celle du collége de Maître Gervais; Bernard Frenich de Bessy; Jacques Buot, ingénieur du Roi et professeur de mathématiques des pages de la Grande Écurie; Niquet; de La Voye Mignot.

Astronomes. Adrien Auzout; Jean Picard, prêtre; Jean Richer.

Physiciens. Marin Cureau de Chambre, médecin ordinaire du Roi, de l'Académie Française; Claude Perault, docteur en médecine de la Faculté de Paris; Edme Mariotte, prieur de Saint-Martin-sous-Beaume.

Chimistes. Agathange Cotreau Du Clos, médecin ordinaire du Roi; Claude Bourcelin, docteur-médecin.

Botaniste. Nicolas Marchant, docteur en médecine de l'Université de Padoue, premier botaniste de monseigneur Gaston de France, et directeur de la culture des plantes du Jardin Royal.

Anatomistes. Louis Gayant, chirurgien juré de Paris; Jean-Baptiste Du Hamel, aumônier du Roi, secrétaire, et depuis anatomiste; Jean Pecquet, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier.

Mécaniciens. Claude-Antoine Couplet, professeur de mathématiques des pages de la Grande Écurie, trésorier de l'Académie; Pivert.



Ornement dessiné par Raynaud, gravé par Lacoste.





PRISE DE CHARLEROI,

2 JUIN 1667.

Peint par VANDERMEULEN, gravé par AUBERT.

La paix des Pyrénées, en mettant un terme aux longues hostilités de la France et de l'Espagne, n'avait pu éteindre leurs inimitiés; elles n'attendaient qu'une occasion pour éclater de nouveau. La mort de Philippe IV ne fut que le prétexte de la rupture. Le cabinet de Madrid reprochait à la France son intervention dans les affaires du Portugal. D'un autre côté les excuses trop tardives, pour l'insulte de l'ambassadeur du Roi à Londres, n'avaient pu satisfaire la dignité blessée de Louis XIV.

Par la mort du Roi d'Espagne la Reine Marie-Thérèse, fille du premier lit de Philippe IV, avait des droits acquis sur les Etats dépendant de sa succession à l'exclusion de son frère Charles II, fils du second lit.

Ces droits étaient fondés sur celui de dévolution qui a lieu dans quelques provinces des Pays-Bas, et par lequel les enfants du second lit sont exclus de la succession par les enfants du premier, sans que les mâles du second excluent les filles du premier. Louis XIV réclamait la Flandre, le Brabant et la Franché-Comté, provinces du royaume d'Espagne, comme appartenant à la Reine d'après la jurisprudence de ces provinces.

La dot de la Reine, stipulée à cinq cent mille écus d'or par le traité des Pyrénées, n'avait pas encore été remise. Les réclamations de Louis XIV, adressées à plusieurs reprises à la cour de Madrid, ayant constamment été éludées, il résolut d'appuyer ses prétentions par la force des armes.

« Le Roy, étant déterminé à marcher en personne en Flandre, partit dans le mois de mai pour s'y rendre, après avoir pris ses mesures pour être à la tête de trente-cinq mille hommes, sans compter deux corps séparés, dont l'un devoit agir sous les ordres du maréchal d'Aumont du côté de Dunkerque, et l'autre sous ceux du marquis de Créqui.

« Le Roy, arrivé à Avesnes, y fit la revue des troupes qui y étoient, et se rendit à son armée campée auprès de Charleroi, dont M. de Turenne s'étoit rendu maître. Sa Majesté en ayant examiné la situation et consulté M. de Turenne, sur les avis duquel il se conformoit, prit le parti de fortifier cette place, y employa M. de Vauban et en donna le gouvernement à M. de Montal. »

(*Hist. milit. de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 277.)

Dessiné par RAYNAUD, gravé par BUDZILOWICZ



L'ARMÉE DU ROI DEVANT TOURNAI.

21 JUIN 1667.

Peint par VANDERMEULEN, gravé par DESSAULX.

« Après que le maréchal d'Aumont se fut rendu maître de Furnes, il marcha vers Armentières, et prit en passant le fort de Saint-François, qui ne fit presque point de résistance. Il détacha ensuite douze cents chevaux, selon les ordres qu'il en avoit reçus du Roy, pour aller garder les avenues de Tournay d'un côté, et il fit défiler autant d'hommes d'infanterie vers La Bassée. Le Roy, qui vouloit faire le siége de cette place, avoit fait marcher Monsieur avec les troupes de Lorraine, pour l'investir de l'autre côté. Sa Majesté y arriva le 21, et alla reconnoître la place, accompagnée de M. de Turenne.

« Les attaques commencèrent le 22, lendemain de l'arrivée du Roy, et furent poussées avec une si grande vigueur que les assiégés, surpris de l'audace avec laquelle leur chemin couvert avoit été attaqué et pris, et appréhendant d'être emportés d'assaut, lorsque les brèches seroient faites par les batteries qui étoient établies sur le chemin couvert, envoyèrent des députés au Roy de la part du clergé et des bourgeois pour offrir de rendre la ville, à condition que leurs priviléges seroient conservés; ce qui ayant été accordé, M. de Boldom, lieutenant de Roy, se retira dans le château avec sa garnison; mais voyant qu'il y alloit être forcé, il se rendit le 25 de juin. La capitulation fut signée par le marquis de Tresigni, gouverneur de la ville. Sa Majesté entra le même jour dans Tournay, précédée de deux compagnies des mousquetaires en casaques bleues chamarrées d'argent et en buffles, suivie des chevau-légers de sa garde, en casaques rouges, enrichies de six rangs de galons d'or et d'argent, ayant tous des plumes blanches, et d'une partie de ses gardes; le Roy étoit accompagné d'un grand nombre de princes et seigneurs magnifiquement vêtus, et suivi d'autres gardes-du-corps et de ses gendarmes, tous fort lestes. »

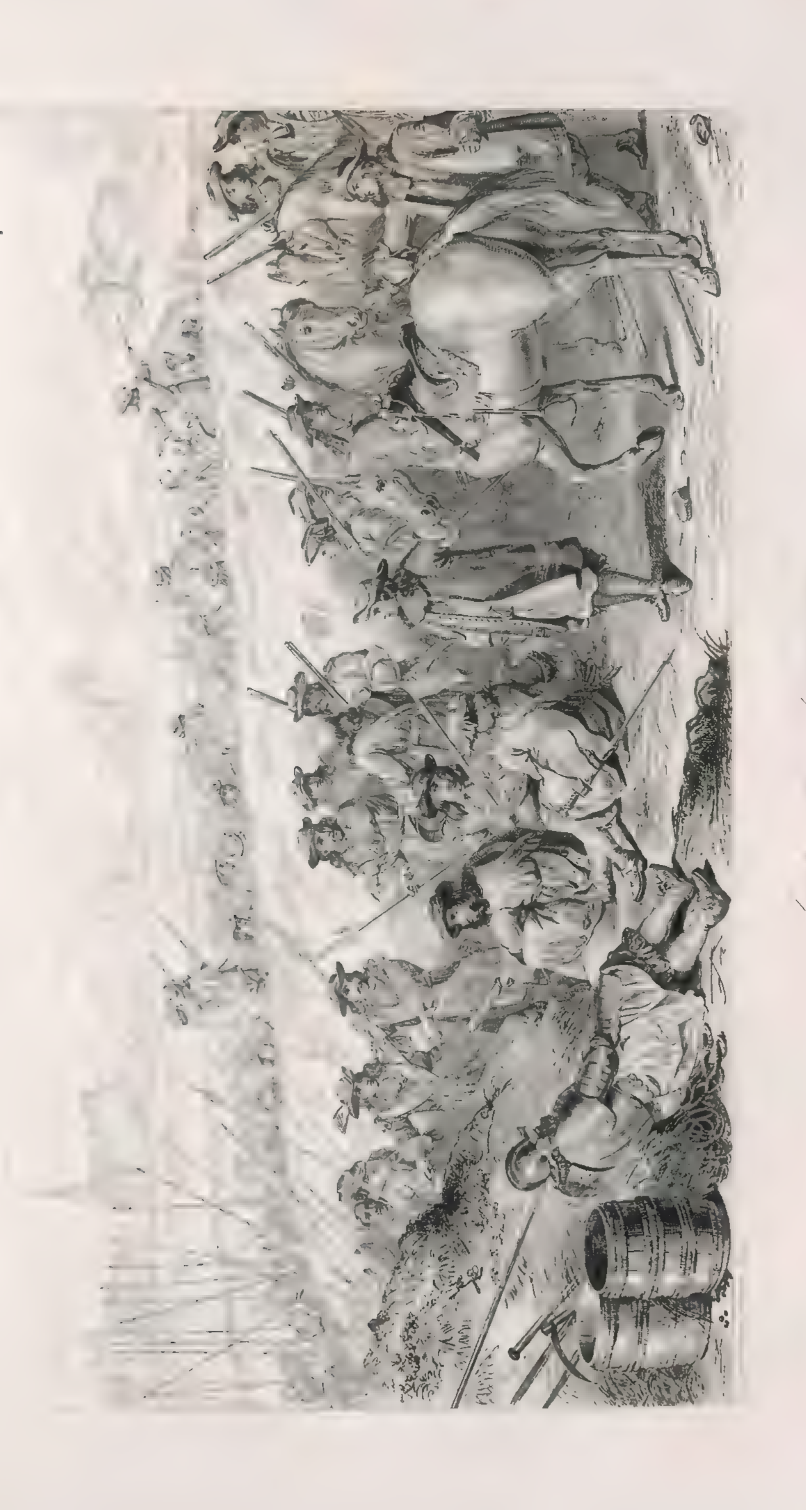
(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 279 et 280.)

BATAILLE DE MONTENOTT.

11 Avril 1796.

Ornement tiré de la salle de Marengo, peint par ALAUX, dessiné par RAYNAUD, gravé par ROUX et JOURDAIN.





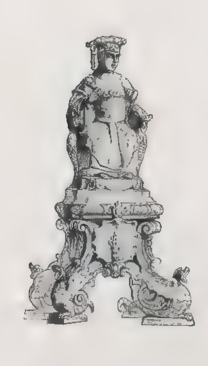
SIÉGE DE DOUAI,

4 JUILLET 1667.

Peint par **Lebrun** et **Vandermeulen** vers **1669**.
Gravé par **Péronnard**.

« De Tournai le Roi se rendit devant Douai, qu'il avoit fait investir deux jours auparavant par le comte de Duras. Sa Majesté alla aussitôt reconnoître la place, marqua les endroits les plus propres pour l'attaquer, et fit ouvrir la tranchée le 3 juillet. Le lendemain, après avoir visité tous les postes, on dit qu'elle descendit dans la tranchée, où elle demeura quelque temps et où quelques officiers et quelques gendarmes furent blessés assez près de sa personne. Cette démarche du Roi inspira une telle ardeur aux troupes que le quatrième jour du siége elles passèrent le fossé, emportèrent la contrescarpe et firent un logement sur la demi-lune. La ville, qui se vit sur le point d'être forcée, capitula le même jour. »

(*Histoire de Louis XIV*, par Limiers, t. II, p. 91.)



N° 222.



SIÉGE D'OUDENARDE,

30 JUILLET 1667.

Peint par VANDERMEULEN, gravé par AUBERT.

« Le Roy marcha à Oudenarde, qu'il investit le 28 juillet du côté de l'Escaut, pendant que le comte de Lillebonne, avec les troupes de Lorraine, fit l'investiture de l'autre. Le maréchal d'Aumont fit ouvrir la tranchée le 29, du côté de la prairie, par les régiments de Champagne et de Castelnau, et y fit établir une batterie de cinq pièces de canon, pendant que le comte de Lillebonne faisoit une autre attaque de son côté. Le lendemain 30 on établit dix pièces de canon à une attaque et quatorze à l'autre. Ces batteries firent un si grand effet que le gouverneur demanda à capituler dans le temps que le Roy, qui étoit campé à une demi-lieue, arrivoit pour visiter les tranchées; le gouverneur fut contraint de se rendre prisonnier de guerre avec sa garnison, qui étoit de cinq cents hommes. Le Roy y laissa une forte garnison, et y mit pour gouverneur M. de Rochepaire, qui y avoit commandé avant la paix. »

(*Hist. milit. de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 281.)



Ornement tiré de la Chapelle, dessiné par RAYNAUD, gravé par BUNZILOWICZ.



ENTRÉE
DE LOUIS XIV ET DE LA REINE MARIE-THÉRÈSE
À ARRAS ET A DOUAI,

AOUT 1667.

Tableaux peints par VANDERMEULEN, gravés par AUBERT fils et GAITTE.

« Le Roy partit ensuite pour Compiègne, et quelques jours après il retourna en Flandre pour y mettre en exécution le projet qu'il avoit formé; il passa à Arras et à Douay, où il fit son entrée avec la Reine. Leurs Majestés y furent reçues de la manière la plus galante et la plus magnifique par les habitans de cette ville, qui voulurent témoigner leur joie d'être devenus sujets d'un si grand prince. »

(*Hist. milit. de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 281.)

Le même cérémonial qui avait été suivi pour l'entrée du Roi à Tournai fut adopté dans cette circonstance. La Reine était dans son carrosse, accompagnée des dames de sa suite, et le Roi avec Monsieur marchait immédiatement après la voiture de la Reine.

Louis XIV fut suivi dans ces entrées par les maréchaux de France et les officiers de sa maison qui s'étaient distingués dans cette brillante campagne, au nombre desquels on remarquait le vicomte de Turenne.



Dessiné par RAYNAUD, gravé par CZECHOWICZ.





SIÉGE DE LILLE,

AOUT 1667



Peint par VANDERMEULEN, gravé par NYON jeune.

« L'entreprise que le Roy méditoit étoit le siége de Lille, entreprise si difficile dans la conjoncture présente que M. de Turenne et M. de Louvois l'en voulurent dissuader. Il est vrai que les Espagnols avoient fait peu de résistance dans l'attaque de toutes les places que le Roy venoit de leur enlever. Mais comme ils avoient eu le temps de se remettre de leur première surprise, ils avoient pris des mesures pour mettre à couvert cette grande ville; il y avoit un gouverneur brave et de réputation, une bonne garnison, des vivres, des munitions de guerre pour faire une bonne résistance. L'armée du Roy étoit fort diminuée par la garnison qu'on avoit été obligé de mettre dans toutes les places conquises et par les pertes qu'on y avoit faites. Le comte de Marsin, qui commandoit les troupes espagnoles en Flandre, et qui avoit été excepté de l'amnistie générale, avoit rassemblé un corps de six mille hommes avec lesquels il espéroit faire entrer des secours dans cette place. La ville de Lille étoit très grande, et il falloit des lignes bien étendues pour en fermer toutes les avenues. Ces difficultés qu'on représenta au Roy ne purent être capables de finir une campagne si glorieuse par une conquête dont les difficultés et la résistance augmenteroient sa gloire.

« Tous les préparatifs ordonnés pour cette entreprise étant en état, le Roy détacha le marquis d'Humières avec un corps de cavalerie qui investit cette place le 18 août d'un côté, pendant que le comte de Lislebonne avec les troupes de Lorraine et le comte de Lorges fermèrent les passages d'un autre. Le comte de Croüi en étoit gouverneur; sa garnison étoit de deux mille hommes d'infanterie et de huit cents chevaux de troupes réglées, sans un grand nombre de bourgeois qui avoient pris les armes.

« Le Roy arriva le 10 devant Lille, et y fit travailler aux lignes de circonvallation. Par leur étendue elles étoient mal garnies de troupes; de plus, il apprit que les Espagnols s'assembloient pour tenter de jeter des secours dans la place. Il fit donc venir le marquis de Créqui avec son camp volant, et à peine fut-il arrivé qu'il l'envoya occuper les passages par où il crut qu'ils pouvoient venir.

« Dès que le Roy fut arrivé au camp, il fut toujours à cheval pour assurer les quartiers et pour hâter les lignes. »

(*Hist. militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 281, 282.)

« La présence du Roi, rapporte Limiers (*Hist. de Louis XIV*, t. II, p. 92), et l'activité avec laquelle il hâtoit sans cesse les travaux et les attaques, encouragèrent si bien les soldats que cette grande ville, après neuf jours de tranchée ouverte, fut réduite à capituler. Il y entra le 28, d'autant plus satisfait qu'il s'étoit engagé à ce siége contre le sentiment de la plupart des principaux officiers de son armée, qui jugeoient l'entreprise trop hasardeuse. Sa Majesté, non-seulement accorda à la ville la continuation de ses anciens priviléges, mais dans la suite, par le soin qu'il prit d'y attirer et d'y maintenir le commerce, il la rendit une des plus riches de l'Europe. »

Ornement tiré du bosquet des Dômes, dessiné par BOURGUIGNON, gravé par LACOSTE.



Siège de Lille

Août 1667

COMBAT PRÈS DU CANAL DE BRUGES,

AOUT 1667.

Peint par Vandermeulen, gravé par Louise Pannier.

Le comte de Marsin et le prince de Ligne, généraux de l'armée espagnole, avaient rassemblé un corps de troupes de plus de huit mille hommes; ne sachant pas que la place de Lille eût capitulé, ils s'avancèrent pour y jeter des secours.

Le Roi, qui, dès le premier avis de leur marche, avait détaché le marquis de Créqui d'un côté et le marquis de Belfonds de l'autre, s'avança avec une partie de la cavalerie vers le canal de Bruges pour les soutenir. « Mais M. de Marsin, ayant eu connoissance de cette marche, crut qu'il devoit éviter le combat, d'autant plus qu'il venoit d'apprendre que Lille s'étoit rendu. Il prit donc le parti de se retirer; mais le marquis de Créqui, ayant joint son arrière-garde composée de quatre escadrons, l'attaqua avec tant de vigueur qu'il la défit entièrement, pendant que le marquis de Belfonds, soutenu par le Roy, attaquoit leur gros corps que M. de Marsin avoit fait avancer au secours de l'arrière-garde; il fut pareillement battu. On leur fit dans ce combat quinze cents prisonniers et on leur prit dix-huit étendards et cinq paires de timbales.

« Le Roy nomma pour gouverneur de Lille et de la Flandre françoise le marquis d'Humières, lieutenant général; il laissa le commandement des troupes à M. de Turenne, retourna à Arras pour y rejoindre la Reine, et finit ainsi une si belle campagne. »

(*Hist. milit. de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 284.)



Dessiné par Girardet, gravé par Nivet.

N° 254.
(Série III, Section 1.)



COMBAT NAVAL

ENTRE NEVIS ET REDONDE

(1667)

Peint par Théodore Gudin.

« L'année 1667, qui avoit commencé par un traité de paix, fut cependant suivie d'un grand nombre d'exploits ; la nouvelle du traité signé à Breda entre la France, l'Angleterre, la Hollande et le Danemark, n'ayant pu parvenir assez tôt dans les îles, les hostilités y continuèrent.

« M. le Fèvre de la Barre, lieutenant général pour le roy dans l'Amérique, aïant appris que le chevalier de Saint-Laurent, gouverneur dans l'isle Saint-Christophle, étoit réduit à l'extrémité, fit voile pour cette isle avec une escadre de dix-sept navires et de deux brûlots ; il rencontra la flotte angloise, qu'il attaqua entre Nieves et Redonde, et la battit après un combat de quelques heures fort opiniâtre de part et d'autre. Il tua aux ennemis quatre ou cinq cens hommes, outre deux cens, qui furent noyés, et leur fit quatre cens prisonniers. Cette action sauva au roy l'isle de Saint-Christophle, et ne lui coûta que cent hommes. »

BAPTÊME DE LOUIS DE FRANCE

DAUPHIN, FILS DE LOUIS XIV

(24 mars 1668)

Tableau du temps, par Antoine Dieu, d'après Charles Lebrun.

« Les cérémonies du bâtême de M. le Daufin furent célébrées peu après la conclusion de la paix. Le cardinal de Vendôme, légat *à latere*, pour le Pape, fut le parrain, et la princesse de Conti pour la reine-mère d'Angleterre, la maraine. Comme le roi vouloit marquer en tout sa magnificence, il la fit éclater encore en cette cérémonie qui fut faite à Saint-Germain-en-Laïe, dans la cour du vieux château. On y avoit élevé au milieu une estrade de quatre marches, sur laquelle, pour servir de fonts, on avoit posé une grande cuvette d'argent, de cinq piés de long sur quatre de large et quatre de haut, au-dessous d'un dais élevé de quatre piés, de brocard d'argent en broderie, orné de daufins, entrelassez de palmes et de fleurs de lis. Au-dessus de la campane étoit une corniche dorée, portant quatre grans daufins d'argent qui soutenoient une couronne d'or fermée, de cinq piés de long sur quatre de large.

« Le cardinal Antoine, grand aumônier de France, en habits pontificaux, s'étant rendu à l'autel avec l'évêque d'Orléans, premier aumônier du roi, suivi des autres aumôniers, de deux archevêques et de six évêques, aussi pontificalement vêtus, le cardinal légat donna à Monseigneur le nom de Louis ; et en même temps les héraults d'armes crièrent par trois fois, *vive Monseigneur le Daufin !* »





PRISE DE DOLE,

14 FÉVRIER 1668.

Peint par VANDERMEULEN, gravé par PETIT.

Pendant ce temps le Roi était parti de Paris. Arrivé à Dijon, il se mit à la tête des troupes et marcha sur Dôle, dont il voulait entreprendre le siége. Le 10 février il était devant la place, qui avait été investie par le duc de Roquelaure; il alla aussitôt reconnaître les travaux, et après s'être entendu avec M. le prince de Condé sur la manière d'assiéger cette ville, la tranchée fut ouverte le 12 par trois endroits et poussée si avant que les attaques étaient, les deux jours suivants, arrivées aux glacis. Cette vigueur étonna si fort les assiégés que, pour obtenir une composition plus avantageuse, ils capitulèrent le 14.



Ornement tiré de la Chambre à coucher de Louis XIV, dessiné par RAYNAUD, gravé par LACOSTE et GUILLAUMOT.





PRISE DE GRAY,

17 FÉVRIER 1668.

Peint par LAFAYE.



Dessiné par AUG. SANDOZ, gravé par LACOSTE.

« Le Roy, après cette conquête, marcha sans perdre de temps devant la ville de Gray. Dès le lendemain 15, Sa Majesté y fit ouvrir la tranchée. Le 17, les habitants, voyant qu'ils ne pouvoient pas résister à une si forte armée, demandèrent à capituler. »

(*Hist. milit. de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 289.)



PRISE DU CHATEAU DE SAINTE-ANNE,

FEVRIER 1668.

Peint par LAFAYE.



Dessiné par SANDOZ.

« Les châteaux de Joux et de Sainte-Anne avoient été attaqués et pris en même temps par M. de Luxembourg (précédemment le comte de Boutteville) que le Roi avoit détaché; ce qui rendit le Roi maître de tout ce comté, qu'il conquit en moins d'un mois de temps et dans la plus rude saison de l'année. »

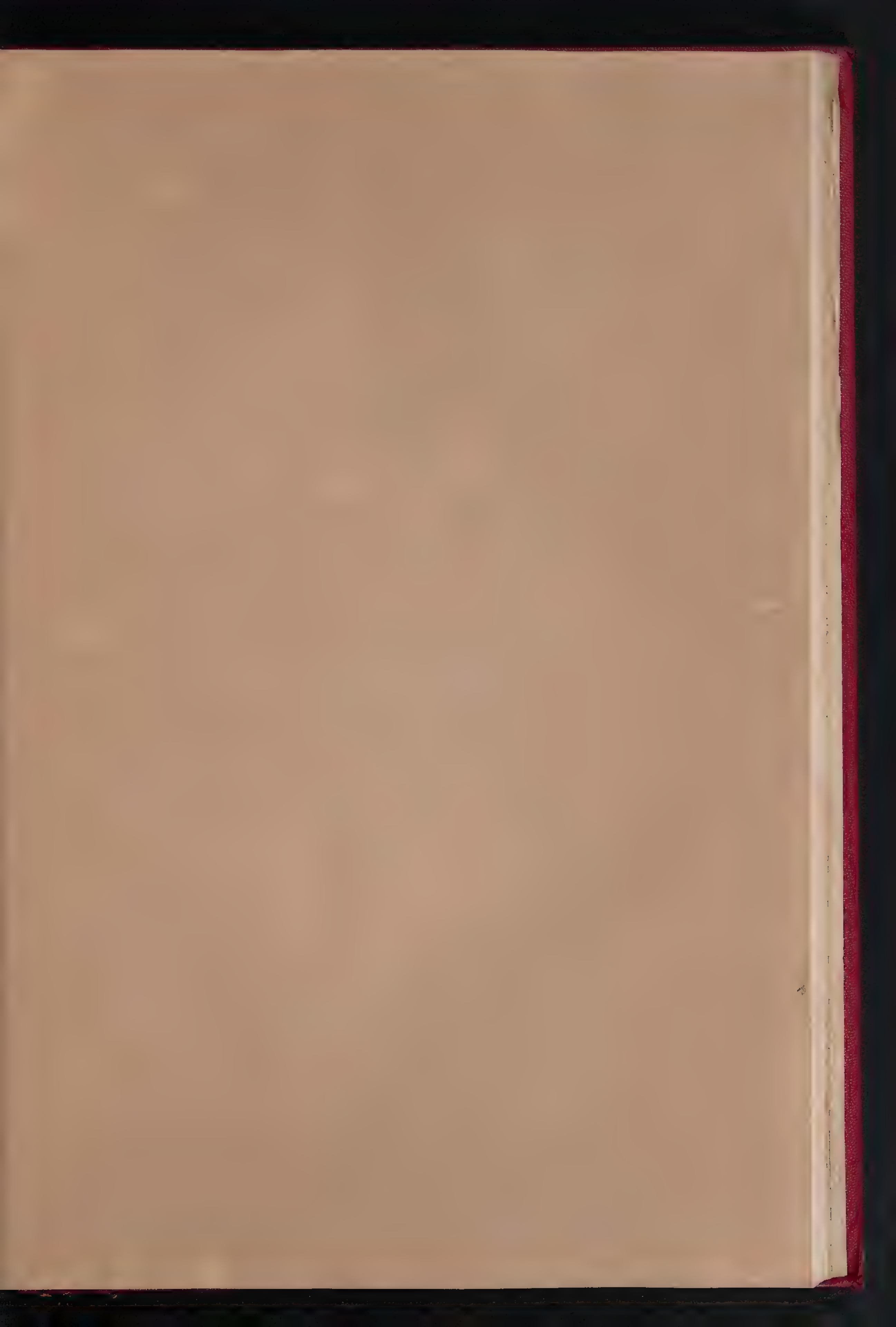
(*Hist. milit. de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 289.)

La cour d'Espagne, alarmée par la rapidité des conquêtes du Roi, consentit enfin à entrer en arrangement. La paix fut signée à Aix-la-Chapelle et ratifiée ensuite par Louis XIV le 26 mai 1668. « Le traité fut pareillement ratifié par Sa Majesté Catholique, vérifié et enregistré de part et d'autre dans tous les conseils et chambres des comptes de Paris, Madrid et Bruxelles, au désir du traité. »

(*Hist. de Louis XIV*, par Limiers, t. II, p. 98.)

« Les conquêtes qui avaient été faites dans les Pays-Bas pendant l'année précédente restèrent à la France. On rendit la Franche-Comté, contre l'avis de M. de Turenne. M. de Croissi, frère de M. Colbert, fut négociateur de cette paix de la part du Roi. »

(*Hist. de France*, par Hénault.)



LE ROI

VISITE LES MANUFACTURES DES GOBELINS,

Tableau du temps, d'après Charles Lebrun, gravé par Léchard.

La guerre étant terminée, le Roi reprit le cours des occupations dont il remplissait les loisirs de la paix. « Il fit bâtir de tous côtés et principalement au château de Versailles, qu'il ne cessoit point d'embellir. Une forêt d'orangers parut alors dans ce superbe lieu : des statues sans nombre, du marbre le plus beau et le plus exquis; des vases de même, des bassins de tous côtés, ornés de colosses de bronze ou de groupes de marbre; une infinité de jets d'eau d'une grosseur prodigieuse; un canal à perte de vue, et tout ce que l'on peut trouver de rare et de surprenant, y fut rassemblé avec soin. Les dedans du palais ne furent pas ornés avec moins de magnificence. Ces admirables tableaux des plus grands maîtres, ces riches peintures où Charles Le Brun a donné l'essor à ses belles imaginations; ces tapisseries relevées d'or et d'une beauté de travail qu'on ne peut assez admirer; ces gros meubles d'argent, cette prodigieuse diversité de coupes, de vases et de bassins qu'on voit sur les buffets, faisoient de ces appartements autant de palais enchantés, où l'œil, surpris de toutes les beautés différentes qui s'offroient de toutes parts, ne savoit à laquelle il devoit s'attacher. »

(*Hist. de Louis XIV*, par Limiers, t. II, p. 99.)

C'est aux Gobelins, sous les yeux même du monarque, que tous les meubles, que toutes les riches tentures étaient fabriqués. Colbert présentait à Louis XIV le résultat de ces travaux qui faisaient l'admiration de la France et de l'Europe.



Dessiné par Girardet, gravé par Brzezilowicz.



GALERIES HISTORIQUES
DE
VERSAILLES



Tiré du salon de la Guerre, dessiné par Raynaud, gravé à l'Ecole royale de Bruxelles.



PRISE D'ORSOY,

3 JUIN 1672.

Tableau du temps par MARTIN, gravé par SCHROEDER.

PRISES DE BURICK ET DE WESEL,

4 ET 5 JUIN 1672

Peint par DUPRESSOIR, d'après les dessins du temps.



Prise de Burick. Dessiné par LORILLOT, gravé par BRÉVAL.

Après la paix de 1668, Louis XIV s'occupa, comme il l'apprend lui-même dans ses instructions à son fils, de l'administration intérieure de son royaume. L'ordre rétabli dans les finances permit de diminuer les impôts. Une bonne police fut établie, l'armée reçut de sages règlements, le Roi ne négligea rien pour assurer la prospérité de l'Etat; Paris s'embellissait. « On élargissoit les rues, on bâtissoit des nouveaux quais, on augmentoit le nombre des fontaines pour la commodité publique; mais ce qu'il y a de plus magnifique et de plus grand, c'est la continuation du rempart commencé par Henri second. Ce rempart, qui n'alloit que depuis le bord de la Seine, près de l'Arsenal, jusqu'à la porte de Saint-Antoine, embrasse à présent la moitié de la ville, dont on a considérablement étendu l'enceinte, et va regagner la rivière au-dessous des Thuilleries. Il est d'une prodigieuse largeur et presque partout revêtu de pierres et planté d'ormes qui forment de longues allées et un ombrage agréable. Les portes de la ville qui se trouvent le long de ce rempart ont été échangées comme en autant d'arcs de triomphe. » (*Histoire de Louis XIV*, par Limiers, t. II, p. 118.)

Mais la capitale du royaume n'occupait pas seulement les pensées du Roi. De tous côtés la France se fortifiait; Dunkerque, cette ville maritime et fortifiée, ce rempart avancé si longtemps disputé à l'Espagne, pris et repris si souvent, et que la France avait été dans la nécessité de céder à l'Angleterre, avait été acheté au Roi Charles en 1662 pour la somme de cinq millions, et cette ville était enfin devenue propriété de l'Etat pour ne plus en être détachée. Louis XIV en rétablit les fortifications qui avaient paru défectueuses; Vauban dirigea ces travaux à peine commencés dans l'année 1665.

PRISES D'ORSOY, DE BURICK ET DE WESEL.

« Ce travail fut continué en 1671 par trente mille hommes que le Roi y employa. Il n'est pas croyable combien il y eut de nouveaux ouvrages élevez, et du côté de la mer, et du côté de la terre; combien de bastions revêtus, changez ou refaits. On rasa plusieurs dunes qui diminuoient la place et dont les sables étoient portez par les vents dans les canaux et dans les fossez. La citadelle fut perfectionnée, le fort Louis achevé, et pour rétablir le fort on coupa un banc de sable de cinq à six cents toises qui en fermoit l'entrée. Au lieu du canal de Mardick, que les sables combloient, on fit le nouveau canal par où, en tout temps, pouvoient entrer et sortir des vaisseaux de soixante pièces de canon. Ce canal étoit soutenu par deux jetées de charpente qui s'avançoient fort loin dans la mer, et dont les approches étoient défendues par deux risbans et par deux batteries. On creusa dans la ville un bassin qui peut toujours tenir à flot trente vaisseaux de guerre et plusieurs autres bâtiments. » (*Histoire de Louis XIV*, par Limiers, t. II, p. 120.)

Cette prospérité extraordinaire portait ombrage aux provinces voisines. Les Etats-Généraux, oubliant les anciennes obligations qu'ils avaient envers la France, avaient recherché de nouveaux appuis et s'étaient unis avec l'Espagne et l'Empereur; le traité, connu sous le nom de la triple alliance, était contraire à celui de 1662 qui existait entre la France et les Provinces-Unies. Louis XIV dut s'en plaindre; il s'attacha en même temps à paralyser les effets de cette coalition. L'Angleterre et la Suède n'y ayant pas pris part, il fit avec ces puissances des traités particuliers; il parvint même un moment à détacher l'Empereur de la ligue. Mais la guerre était inévitable; elle fut bientôt déclarée. Le Roi n'envoya pas en Hollande un héraut d'armes, suivant les nouveaux usages; il fit seulement paraître un manifeste qui contenait ses griefs, et la déclaration suivante fut publiée dans Paris en avril 1672.

« La mauvaise satisfaction que Sa Majesté a de la conduite que les Etats-Généraux des Provinces-Unies ont eue depuis quelque temps en son endroit, étant venue si avant que Sa Majesté, sans diminution de sa gloire, ne peut dissimuler plus longtemps l'indignation qui lui est causée par une manière d'agir si peu conforme aux grandes obligations dont Sa Majesté et les Rois ses prédécesseurs les ont comblés si généreusement, Sa Majesté a déclaré, comme elle déclare présentement, qu'elle a arrêté et résolu de faire la guerre auxdits Etats-Généraux des Provinces-Unies, tant par mer que par terre, etc., etc. » (*Histoire de Louis XIV*, par Limiers, t. II, p. 176.)

« Après, dit Louis XIV dans son préambule sur la guerre de 1672, avoir pris toutes les précautions de toutes manières, tant par des alliances que par des levées de troupes, des magasins, des vaisseaux et des sommes considérables d'argent, j'ai fait des traités avec l'Angleterre, l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster, pour attaquer les Hollandois; avec la Suède, pour tenir l'Allemagne en bride; avec les ducs d'Hannover et de Neubourg et avec l'Empereur pour qu'ils ne prissent aucune part dans tous les démêlés qui alloient se mouvoir. Comme j'ai été obligé de faire des dépenses immenses de tous côtés pour cette guerre, tant devant que dans le fort de mes travaux, je me suis trouvé bien heureux de m'être préparé comme j'ai fait depuis longtemps; car rien n'a manqué dans mes entreprises, et dans le cours de cette guerre je peux me vanter d'avoir fait voir ce que la France peut faire seule. Il en est sorti des millions pour mes alliés; j'ai répandu des trésors, et je me trouve en état de me faire craindre de mes ennemis, de donner de l'étonnement à mes voisins et du désespoir à mes envieux. Tous mes sujets ont secondé mes intentions de tout leur pouvoir : dans les armées, par leur valeur; dans mon royaume, par leur zèle; dans les pays étrangers, par leur industrie et leur capacité. »

Le Roi mit son armée sur le pied de guerre; il équipa aussi plusieurs vaisseaux pour les joindre à la flotte anglaise.

Le rendez-vous général de l'armée avait été fixé à Charleroi.

PRISES D'ORSOY, DE BURICK ET DE WESEL.

« Louis XIV partit de Saint-Germain le 25 avril et y arriva le 5 de mai; il trouva son armée campée près de la ville, au-deçà et le long de la Sambre; il en partit le 11, marchant toujours à la tête des troupes.

« Le maréchal de Turenne avoit pris les devants avec vingt-cinq mille hommes, l'artillerie et près de quatre mille chariots prenant la route de Liége et Maestrick. Le Roy, avec le reste de l'armée, se mit en marche le 11, les bagages suivant derrière. Il campa à Tongrenelle et le 12 à Rosières. Il laissa un corps de cinq mille hommes entre Ath et Cambray pour veiller aux mouvements des Espagnols. L'armée du Roy en cinq jours de marche alla camper à Viset sur la Meuse, le 17. Il y resta quelque temps, montant tous les jours à cheval. Il y tint un grand conseil de guerre sur les projets de cette campagne; il y fit construire un pont de bateaux sur lequel il fit passer la Meuse le 24 de may à son armée, qui étoit de quarante mille hommes. Monsieur en étoit généralissime et M. de Turenne général.

« Le prince de Condé étoit à la tête d'un autre corps d'armée, ayant sous ses ordres le comte de Guiche, le marquis de Saint-Abre et M. Foucault, lieutenants généraux, etc.

« Le comte de Chamilli commandoit un détachement de troupes séparées. » (*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. I, p. 314.)

Le prince de Condé, marcha quatre ou cinq lieues devant le Roi, et quoiqu'il fallût quantité de vivres pour faire subsister deux armées si nombreuses, on n'y ressentit aucune incommodité...

Le prince de Condé ayant passé outre, laissa Orsoy et Rhimbergue derrière lui, et fut assiéger Wesel, qui est sur le Rhin. (*Histoire de Louis XIV*, par Limiers, t. II, p. 182.)

Le Roi, arrivé devant Orsoy le 24 mai, reconnut d'abord la place; il y laissa le duc d'Orléans, à qui il donna ses ordres afin de faire dès le soir même la première attaque, et se porta ensuite à Rimberg.

Limiers ajoute, page 183, que, « pendant que le Roi y mettoit le siége, il envoya le vicomte de Turenne devant Burick, qui est vis-à-vis de Wesel de l'autre côté du Rhin. Quoique chacun connût la puissance de Louis XIV, on ne laissa pas d'être étonné de lui voir faire trois siéges à la fois. Cependant la promptitude avec laquelle ils furent achevez eut lieu de surprendre bien davantage. Orsoy ne tint que vingt-quatre heures, Burick de même, et Wesel guère plus. »



Prise de Wesel. Dessiné par Loeillot, gravé par Lavoignat.

Nos 243, 244, 245
(Série III, Section 2)

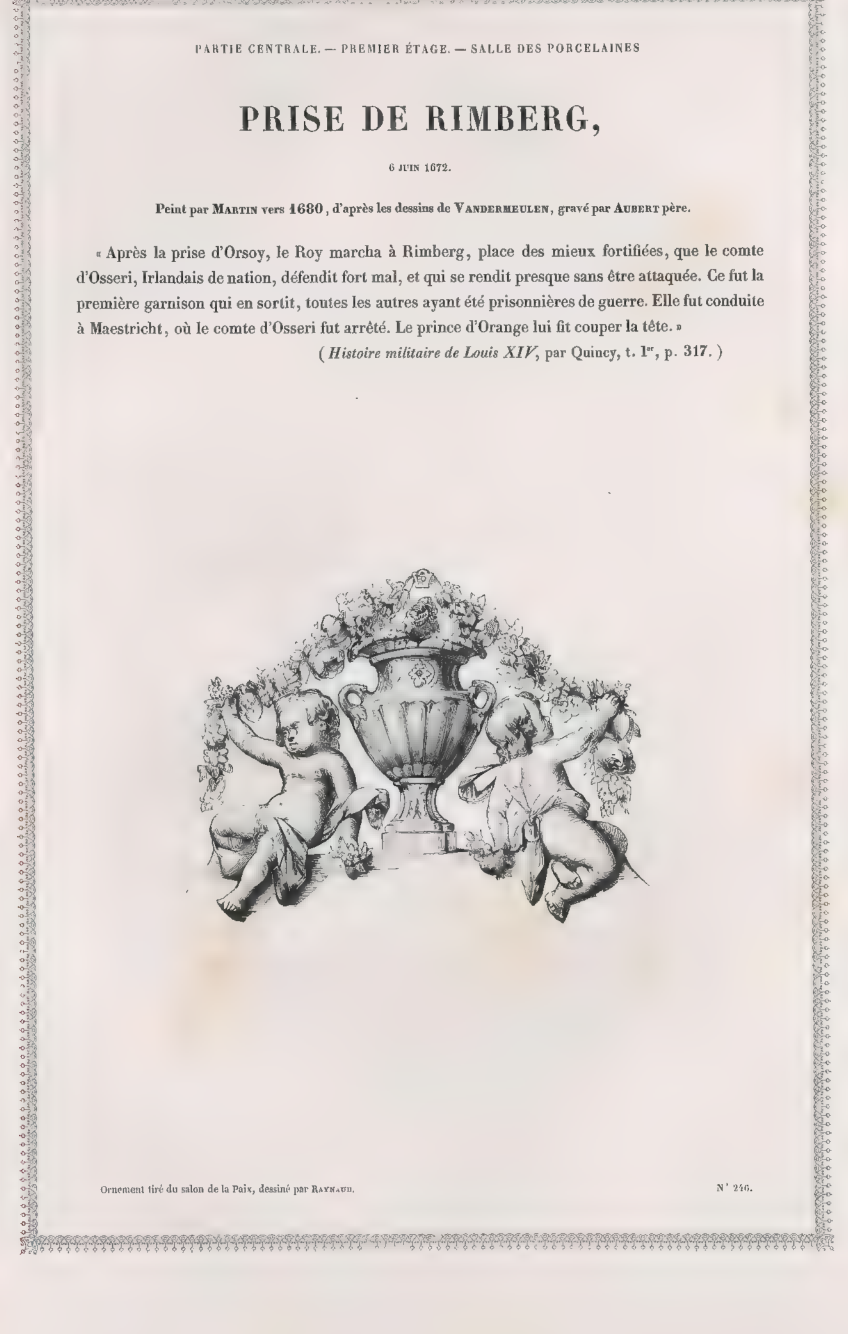
PRISE DE RIMBERG,

6 JUIN 1672.

Peint par **Martin** vers **1680**, d'après les dessins de **Vandermeulen**, gravé par **Aubert** père.

« Après la prise d'Orsoy, le Roy marcha à Rimberg, place des mieux fortifiées, que le comte d'Osseri, Irlandais de nation, défendit fort mal, et qui se rendit presque sans être attaquée. Ce fut la première garnison qui en sortit, toutes les autres ayant été prisonnières de guerre. Elle fut conduite à Maestricht, où le comte d'Osseri fut arrêté. Le prince d'Orange lui fit couper la tête. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 317.)



Ornement tiré du salon de la Paix, dessiné par Raynaud.

Siége de Rhinberg
Pris par le Roi 6 Juin 1672

PRISE D'ÉMERIC,

8 JUIN 1672.

Peint par **Dupressoir**, d'après les dessins du temps.



Dessiné par Lorillot, gravé par Lacoste père et fils aîné.

PRISE DE RÉES,

8 JUIN 1672.

Peint par Martin vers 1680, d'après les dessins de Vandermeulen.
Gravé par Rouargue.

« M. le Prince, après la prise de Wesel, alla se présenter devant Émeric pendant que M. de Turenne alla à Rées. Ces deux places ne firent point de résistance et se soumirent à leurs approches, pendant que M. de Beauvisé, brigadier de cavalerie, étoit en marche par ordre de M. le Prince à Deudekom, que la garnison abandonna sur la nouvelle de sa marche. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 317.)



COMBAT NAVAL DE SOLE-BAY

(7 JUIN 1672)

Peint par Théodore Gudin.

Dès le mois de mars, le roi d'Angleterre avait déclaré la guerre aux États-Généraux; il avait mis en mer une flotte de quarante vaisseaux de guerre, de plusieurs frégates et brûlots, commandés par le duc d'Yorck. Le comte d'Estrées, vice-amiral de France, fit sa jonction avec la flotte anglaise, à l'île de Wight; il avait sous ses ordres trente vaisseaux de guerre et quelques brûlots.

Les deux flottes combinées ne tardèrent pas à rencontrer celle des États-Généraux; Ruyter la commandait; elle était forte de soixante-douze vaisseaux de guerre, de quarante autres bâtiments, tant frégates, brûlots, yachts et barques d'avis. Les armées restèrent quelque temps en présence sans combattre, et se séparèrent. Les flottes française et anglaise se rendaient à Sole-Bay, sur la côte d'Angleterre, pour faire de l'eau, lorsque Ruyter, qui avait l'avantage du vent, les attaqua. « Le duc d'Yorck fit les signaux de bataille : le comte d'Estrées commandoit l'avant-garde ayant pavillon blanc; il avoit en tête le lieutenant-amiral Brankort. Le duc d'Yorck se mit à la tête du corps de bataille, avec pavillon rouge, et étoit opposé à l'amiral Ruyter; le comte Sandwick eut l'arrière-garde ayant pavillon bleu, contre Vanghen, lieutenant-amiral de Hollande. Il étoit environ cinq heures du matin lorsque les deux flottes étoient en présence. Le combat commença par le vice-amiral Brankort, qui attaqua avec l'avant-garde le comte d'Estrées qui commandoit celle de France et d'Angleterre. Le comte soutint le feu qui fut admiré des Anglois et des Hollandois; il n'avoit que neuf vaisseaux, parce que les autres n'avoient pu se mettre sur la même ligne, et que celle de Flessingue étoit de beaucoup plus nombreuse. Ruyter attaqua, avec le corps de bataille de l'armée ennemie, le duc d'Yorck; ils se battirent avec tant de valeur et d'opiniâtreté, qu'ils furent obligés l'un et l'autre, après un combat de plusieurs heures, de changer de navire. L'arrière-garde, commandée par le comte de Sandwick, fut attaquée par Vanghen, lieutenant-amiral de Hollande, qui soutint, pendant la journée, tous les efforts de cette arrière-garde, beaucoup supérieure à la sienne; mais son vaisseau, ayant été criblé de coups par plusieurs navires des ennemis, il fut enfin coulé à fond, après avoir vu tomber à ses côtés la plus grande partie des hommes qu'il avoit sur son bord. Les Hollandois soutinrent jusqu'à la nuit les grands efforts des flottes de France et d'Angleterre, qui avoient pris si fort le dessus, qu'elles les contraignirent de se retirer à la faveur de la nuit. Les deux armées travaillèrent toute la nuit à remettre leurs vaisseaux en état; les Hollandois avoient reçu un puissant renfort qui les avoit mis en état de recommencer le lendemain; cependant, l'armée des deux rois ayant fait voile pour les combattre, le comte d'Estrées n'eut pas plutôt approché des Hollandois que leur flotte revira, reprit la route de leurs côtes et alla mouiller à Schoneveld, rade de Zélande. Les Anglois et les François se retirèrent vers la Tamise. Les Hollandois perdirent deux vaisseaux de soixante-dix pièces de canon chacun; outre le vice-amiral Sandwick, qui fut submergé avec le vaisseau qu'il commandoit pendant le combat, les Anglois eurent encore de tués le comte d'Igby et le comte d'Osseri. Les François eurent de blessez messieurs des Ardans et du Maignon, et les Hollandois le vice-amiral Gent. Le duc d'Yorck donna, dans cette occasion, des marques d'une grande intrépidité et d'une grande présence d'esprit, aussi bien que le comte d'Estrées, qui tint toujours en échec l'escadre de Zélande, et empêcha qu'elle ne tombât sur la flotte angloise, et sur la fin du combat ayant pris le vent sur les Hollandois, il les contraignit de plier et de se retirer[1]. »

(1) Quincy, *Histoire militaire de Louis XIV*.



PRISE DE SANTEN.

8 JUIN 1672

Après la soumission de Rées, M. de Turenne fit occuper par ses troupes la petite ville de Santen, située sur la rive gauche du Rhin, à peu de distance de Burik.

(Notice historique sur les Peintures et les Sculptures de Versailles.)

BATAILLE DE CASSEL.

11 AVRIL 1677.

Le prince d'Orange se dirigeait avec une armée de trente mille hommes sur la place de Saint-Omer pour en faire lever le siége. Monsieur, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, marcha à la rencontre de l'ennemi, après avoir pourvu à la défense des lignes devant Saint-Omer.

Le 10 avril, à midi, les deux armées se rencontrèrent et se trouvèrent en présence auprès du mont Cassel. L'aile droite de l'armée française était commandée par le maréchal d'Humières; l'aile gauche par le maréchal de Luxembourg. Monsieur se mit au centre. Le lendemain 11, S. A. R. voulant profiter d'un mouvement de l'ennemi, résolut d'engager la bataille. Le corps du maréchal d'Humières commença l'attaque; le combat fut vif et opiniâtre; mais tous les efforts des ennemis se dirigèrent sur le centre où commandait le duc d'Orléans. Une brigade ayant été mise en désordre par la cavalerie ennemie, Monsieur mena lui-même ses troupes à la charge pour rétablir l'avantage, et s'exposa de manière qu'il reçut deux coups dans ses armes; le chevalier de Lorraine fut blessé à ses côtés; le chevalier de Silly y fut tué, et plusieurs de ses domestiques blessés assez près de sa personne.

Le maréchal de Luxembourg avait culbuté l'aile droite de l'armée hollandaise; en sorte que le centre et l'aile droite de l'armée française poussant de leur côté les ennemis, le désordre devint si général dans les rangs des Hollandais, qu'il ne fut plus possible au prince d'Orange de les rallier. Il abandonna le champ de bataille, et se retira dans Poperinghe.

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy.)

[*Notice historique des Peintures et des Sculptures de Versailles.*]

Ornement tiré de la galerie de Louis XIII, dessiné par RAYNAUD, gravé par LAING.



PASSAGE DU RHIN,

12 JUIN 1672

Peint par **Testelin**, d'après le tableau de Charles Lebrun, gravé par **Geille**.

Le jour même où s'effectuait le passage du Rhin, Louis XIV écrivait à la Reine Marie-Thérèse:

« ..... M. le Prince m'ayant rendu compte des gués et passages que j'avois ordonné de faire reconnoître sur le Rhin, depuis le fort de Schenck jusqu'à Arnheim, je partis d'auprès Reez avec ma gendarmerie et je vins à son camp près d'Emmerick, où je soupai, et au sortir de table je montai à cheval avec lui, après avoir donné mes ordres pour un détachement de mille hommes de son infanterie, et pour faire marcher les bateaux de cuivre et l'artillerie, avec sa cavalerie et ses dragons, et je suis arrivé ce matin avec le jour ici. J'avois un guide fort pratique des gués de cette rivière, sur le rapport duquel, ayant commandé au comte de Guiche de reconnoître un certain endroit nommé le Tolhuis, il l'a trouvé guéable. J'ai aussi disposé deux batteries sur le bord du Rhin, contre tout ce qui s'opposeroit à la cavalerie, que j'avois destinée pour passer à droite et à gauche, tandis que je ferois faire un pont de bateaux dans le milieu, pour faire passer l'infanterie. Mais, sur le rapport dudit comte de Guiche, j'ai commandé deux mille chevaux de l'aile gauche pour passer le Rhin, sous la conduite dudit comte, au gué qu'il avoit reconnu devers le Tolhuis. Le régiment des cuirassiers, qui avoit ordre de passer le premier, a détaché dix à douze cavaliers qui s'efforçoient de passer tantôt à gué, tantôt à la nage. Ces gens-ci ont vu venir à eux trois escadrons qui sortoient de derrière des haies et des saules, et ont été chargés bravement par les officiers du premier escadron; ce qui les ayant obligés de reculer quelques pas dans la rivière pour attendre leur corps, ils ont marché tous ensemble aux ennemis l'épée à la main, avec tant de vigueur que le second et le troisième escadrons ont tiré d'effroi leurs coups en l'air et ont aussitôt pris la fuite; et le premier escadron, qui jusque-là avoit tenu assez bonne contenance, a lâché pied comme les autres...

« Mais ensuite le malheur a voulu que M. le Prince, à qui j'avois mandé de ne pas passer le Rhin, étoit parti dans un petit bateau avant l'arrivée de mon ordre, pour aller voir ce que l'on mettroit de gens dans le château de Tolhuis, et pour faire reconnoître les postes de delà l'eau; de sorte que n'ayant rien su de mon intention, et ayant vu M. le duc d'Enghien et M. de Longueville courir à toute bride vers une batterie où les trois escadrons dont j'ai parlé avoient joint d'autre cavalerie et quelque infanterie, il y est accouru aussi et a été suivi de quantité de gens qui n'ont plus gardé de mesure après un tel exemple. D'abord M. le Prince et ces messieurs ont poussé les ennemis, et M. le comte de Guiche les a pris par-derrière, en sorte qu'ils se disposoient à mettre bas les armes à condition d'avoir bon quartier. Mais M. de Longueville étant entré dans la barrière a en ce moment crié : *Point de quartier!* même, selon quelques-uns, tiré un coup de pistolet. Le désespoir a fait faire une salve aux ennemis, dont M. le Prince a eu l'os au-dessus du poignet gauche froissé, MM. de Longueville et de Guitri tués sur-le-champ, et plusieurs dont vous verrez la liste. Un peu de patience, il ne nous eût pas échappé un seul de ces gens-là. »



Passage du Rhin

PRISE DE SCHENCK,

19 JUIN 1672.

Peint par Dupressoir.



Dessiné par Lorillot, Ecole de gravure de Bruxelles.

« Dès que le prince d'Orange apprit qu'une partie des troupes du Roy avoit passé le Rhin, il marcha du côté d'Utrecht avec son armée, après avoir retiré les troupes qui gardoient leurs retranchements sur l'Issel, qu'on avoit dessein de surprendre par derrière, ce qui fit que le Roy repassa le Rhin et se rendit à son armée. Il envoya M. de Turenne à la tête de celle du prince de Condé, que sa blessure mettoit hors d'état d'agir.

« Le prince d'Orange se retira vers Utrecht et jetta des troupes dans Nimègue. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 323.)

Pendant ce temps M. de Turenne, qui s'était emparé du fort de Knotzembourg, entreprit le siége de celui de Schenck, situé, dit Quincy, entre deux rivières, et que l'on regardait comme imprenable; il fit cette importante conquête en deux jours d'attaque. La garnison, qui était de deux mille hommes, se rendit prisonnière de guerre.



PRISE D'UTRECHT,

30 JUIN 1672.

Peint par BONNARD, d'après Vandermeulen, gravé par OUTHWAITE.

« Pendant que le Roy, M. de Turenne et d'autres officiers généraux pénétroient dans le pays ennemi, M. de Luxembourg, général des troupes de Munster, faisoit de son côté de grands progrès. Après la prise de Groll, il assiégea Deventer, capitale du pays d'Overissel, dont il se rendit maître en peu de jours, aussi bien que des villes de Lunoll, de Kempen, d'Elbourg, de Hardewick, de Halem, de Hasselt et d'Ommen. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 325.)

Le Roi se rendit maître de tout le cours de l'Issel. Il détacha Monsieur, avec un corps de troupes soutenu d'artillerie, pour faire le siége de Zutphen. La place fut investie le 21 juin, et la tranchée ouverte le lendemain. Le cinquième jour le gouverneur demanda à capituler, et le duc d'Orléans fit son entrée à Zutphen le 25 juin. Il envoya au Roi vingt-neuf drapeaux et quatre étendards.

« Aussitôt que le Prince d'Orange se fut retiré avec ses troupes des environs d'Utrecht, les habitants de cette ville, après avoir tenu conseil, envoyèrent des députés qui vinrent offrir au Roy de lui remettre cette place et pour le prier de leur accorder des sauve-gardes. Le Roy les reçut fort bien, et, ayant accepté leurs offres, il détacha le marquis de Rochefort pour en aller prendre possession, et lui donna ses mousquetaires avec quelques autres troupes d'élite. Le Roy, parti de son camp de Damerongue, le suivit de près et fit son entrée dans Utrecht le 30 de juin. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 326.)



Ornement tiré du Salon d'Hercule, dessiné par RAYNAUD, gravé par LAVOIGNAT.



PRISE DE NIMÈGUE,

9 JUILLET 1672

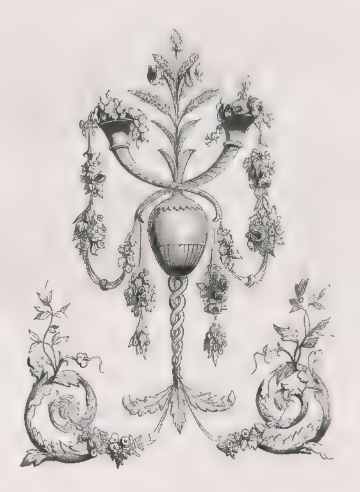
Peint par Pingret, gravé par Samuel Cholet.

« Le Roy avoit laissé derrière M. de Turenne, qui continuoit à se rendre maître des villes et des postes que les Hollandois tenoient encore. Le marquis d'Apremont prit par ses ordres le fort Saint-André le 27 juin, le fort de Worn et la ville de Thiel le 28. Le comte de Chanvilly assiégea et prit Gennep. M. de Turenne marcha après à Nimègue, qu'il fit investir le 3 de juillet; cette place étoit forte et avoit une garnison de quatre mille hommes d'infanterie et de quatre cents chevaux. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 327.)

La ville de Nimègue investie, le vicomte de Turenne somma le gouverneur de se rendre, et, sur son refus, il prit aussitôt des mesures pour commencer le siége dans toutes les formes; et, dans la nuit du 4 au 5 juillet, on ouvrit la tranchée. Les attaques furent poussées avec une si grande activité que le 9 les assiégés demandèrent à capituler. « M. de Valderen, gouverneur de la place, sortit le lendemain à la tête de sa garnison et avec une partie des honneurs qu'il avoit demandés. Le comte de Saulx, qui avoit encore des emplâtres sur le visage et le bras en écharpe des blessures qu'il avoit reçues au passage du Rhin, voulut venir à ce siége malgré les représentations que lui fit M. de Turenne, et eut part aux actions qui s'y passèrent. On trouva dans cette place quarante-cinq pièces de canon. Le Roy en donna le gouvernement au comte de Lorges, maréchal-de-camp et neveu de M. de Turenne. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 327.)



Ornement tiré de la salle des Maréchaux, dessiné par Raynaud, gravé par Budzilowicz.

Gal.ie Hist.e de Versailles



Siège de Nimègue,
(Hollande)

PRISE DE NAERDEN,

20 JUILLET 1672.

Peint par MARTIN d'après VANDERMEULEN, gravé par AUBERT père.

Pendant que M. de Turenne était occupé au siége de Nimègue, le roi détacha le marquis de Rochefort, qui partit d'Utrecht avec un corps de troupes pour marcher sur Naerden qu'il attaqua, et dont il s'empara après une faible résistance.

Tant de pertes consécutives avaient porté l'effroi en Hollande. Le grand pensionnaire Jean de Witt, qui avait encore le plus grand crédit, fit consentir les États-Généraux à traiter de la paix, malgré l'opposition du prince d'Orange.

Des députés furent envoyés près des rois de France et d'Angleterre. Louis XIV était encore à Utrecht, où il les reçut, et nomma M. de Pomponne, ministre secrétaire-d'état des affaires étrangères, pour entendre les propositions. Charles II envoya le duc de Buckingham et milord Arlington pour convenir, de concert avec le duc de Montmouth, son fils naturel, qui servait dans l'armée de Flandre, des conditions auxquelles on pouvait accorder la paix.

Le roi d'Angleterre s'entremit, comme médiateur, entre la France et les États-Généraux. L'année se passa en propositions; mais le parti du jeune prince d'Orange l'ayant emporté sur celui du grand pensionnaire, la paix devint impossible, et l'on dut se préparer à la guerre pour la campagne suivante.



Ornement tiré de la Chapelle, dessiné par RAYNAUD, gravé par BENEWORTH.



Gravé par Nyon

Siege de Voerden

Rendu au Marquis de Rochefort

12 Juillet 16[illegible]

SIÉGE DE MAESTRICHT,

29 JUIN 1673.

Peint par VANDERMEULEN, gravé par AUBERT père.

Louis XIV, accompagné de la Reine, avait quitté Saint-Germain-en-Laye le 1er mai. Il voyagea à petites journées et laissa la Reine à Tournai. Le 6 juin 1673 il écrivait au maréchal de Turenne, du camp de Tervueren :

« Je vous écris ce mot de ma main pour vous dire qu'il est de la dernière importance, pour le « bien de mon service, que vous conteniez les troupes de l'armée que vous commandez dans une « règle très exacte. Plus vous irez en avant, plus cela est nécessaire, et, pour peu que vous y pensiez, « vous en verrez la raison aussi bien que moi. Vous ne sauriez donc rien faire qui me soit si agréable « que de donner tous vos soins pour faire exécuter ce que je désire.

« Je marche demain à Maëstricht, où j'espère qu'il n'y entrera pas plus de troupes qu'il n'y en a. « De Lorges est déjà devant avec neuf ou dix mille hommes. Le marquis de Louvois vous écrira plus « au long ; c'est pourquoi je finis en vous assurant que mon amitié est toujours pour vous telle que « vous l'avez vue et que vous le pouvez désirer. »

Arrivé devant Maëstricht, Louis XIV écrivit le 11 juin 1673 à son ministre Colbert :

« J'ai dit à votre fils de vous mander d'envoyer un peintre, car je crois qu'il y aura quelque chose « de beau à voir. Tout va très bien. »

« Maëstricht étoit une des places les plus considérables qui restoient aux Hollandois après les pertes qu'ils avoient faites en 1672 ; la Meuse la partage en deux villes, et l'étendue de ses dehors, tous bien fortifiés, en rendoient les approches et la circonvallation très difficiles. Les Hollandois l'avoient munie abondamment de toutes choses, et y avoient jetté un renfort de six mille hommes de pié et d'onze cents chevaux. Cette garnison, l'élite de leurs troupes, étoit commandée par un officier de grande réputation. Le Roi savoit l'état de la place, et sembloit que toutes ces difficultez dussent le détourner du dessein de l'assiéger. Cependant Sa Majesté le fit en personne au mois de juin, et après que l'on eut emporté en plein jour les dehors l'épée à la main, on attaqua un grand ouvrage à corne où les assiégez avoient pris leur principale confiance. Ce fut aussi en ce lieu qu'ils se défendirent avec le plus de vigueur. Ils firent jouer coup sur coup plusieurs mines et plusieurs fourneaux ; mais, malgré cette résistance, l'ouvrage fut pris ; et cette place, qui avoit soutenu de si longs siéges contre le prince Frédéric-Henri, se rendit au Roi après treize jours de tranchée ouverte. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Limiers, t. II, p. 214.)



Ornement tiré du salon d'Apollon, dessiné par RAYNAUD, gravé par CONTAMINE.





COMBAT NAVAL DU TEXEL

(21 AOUT 1673)

Peint par M. Théodore GUDIN, en ....

Les flottes de France et d'Angleterre cherchaient celle de Hollande pour la forcer à combattre, et l'amiral Ruyter, après avoir quelque temps évité l'ennemi, d'après la recommandation des États, reçut tout à coup l'ordre d'accepter la bataille, afin de protéger le retour de la flotte que les Hollandais avaient envoyée aux Indes. Il suivit donc le prince Rupert, qui avait pris le chemin d'Amsterdam; mais le vent étant devenu contraire aux Hollandais, ils se retirèrent dans leurs bancs, jusqu'à ce qu'un vaisseau de la flotte des Indes, richement chargé, étant venu donner au milieu de la flotte du prince Rupert, les États, craignant que le reste n'eût le même sort, expédièrent des ordres à leur amiral de tout hasarder pour prévenir ce malheur. « Il leva l'ancre en même temps, et apprit en chemin que la flotte d'Angleterre, après avoir tenté une descente en plusieurs endroits, étoit devant le Texel; il y fit voile et se prépara au combat. Les Anglois firent de même, et, étant venus au-devant de lui, le prince Robert donna ordre au prince d'Estrées de commencer le combat; mais, la nuit étant survenue avant que de se pouvoir joindre, il fut remis au lendemain. Le comte d'Estrées, à son ordinaire, ayant entrepris de couper plusieurs vaisseaux des ennemis, fut obligé d'essuyer le feu de presque toute la flotte ennemie, qui vint au secours de ceux qu'il avoit entrepris. Jamais combat ne fut plus rude ni plus long : il dura depuis le matin jusqu'au soir sans se rallentir de part et d'autre. Le prince Robert, qui avoit l'œil à tout, voulant aller donner du secours aux siens, fut entouré de vaisseaux ennemis, et se trouva en si grand péril, qu'il fut obligé d'arborer pavillon bleu, signal que les Anglois ont pour demander du secours. Mais la fumée ayant empêché pendant quelque temps que les siens ne le pussent découvrir, le danger devint si grand, qu'on fut obligé de mettre le signal tout au plus haut du vaisseau, afin qu'on le pût voir de plus loin. Cette vue ne manqua pas de faire venir plusieurs vaisseaux au secours du prince; le combat recommença en cet endroit plus furieux qu'auparavant; si bien qu'il y eut en un moment un nombre infini de monde tué de part et d'autre. Pour ce qui est du comte d'Estrées, quand il vit qu'une escadre ennemie vouloit encore percer au travers de la sienne pour venir accabler le prince Robert, il s'y opposa généreusement sans avoir pu en venir à bout; enfin le combat n'auroit point fini entre les deux chefs qu'avec la perte de l'un et de l'autre, si l'on ne fût venu dire au prince Robert que le vice-amiral Sprach, qui étoit aux mains avec le vice-amiral Blanckert, étoit encore en plus grand danger que lui, ce qui obligea ce prince de faire tant d'efforts qu'il écarta tous les vaisseaux qui l'environnoient pour lui aller donner secours; mais il arriva un peu trop tard : car le vice-amiral Sprach, après avoir soutenu le combat avec beaucoup de courage et avoir changé deux fois de vaisseau, s'étoit malheureusement noyé. Il fut extrêmement plaint des Anglois, qui faisoient une grande estime de sa personne. Cependant, comme la nuit approchoit, on ne songea plus de part et d'autre qu'à sauver les vaisseaux qui étoient le plus endommagés, et, chacun s'étant retiré de son côté, le combat finit.

« Le comte d'Estrées soutint dans cette occasion l'honneur de la nation françoise, aussi bien que le marquis de Martel, à qui les Anglois et les Hollandois ne purent refuser des louanges, pour s'être démêlé, avec quatre vaisseaux, d'une grande partie de la flotte ennemie, qui avoit entrepris de le faire périr. » (*Histoire militaire de Louis XIV.*)



PRISE DE GRAY

(FRANCHE-COMTÉ)

28 FÉVRIER 1674.

Peint par VANDERMEULEN, gravé par LOUISE PANNIER.

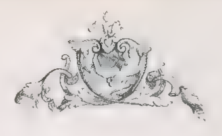
« Jamais la puissance du Roy n'avoit été plus grande qu'elle le parut pendant l'année où nous entrons. Ce prince eut à soutenir toutes les forces de l'Empereur, de tous les princes de l'Empire, de l'Espagne et des Hollandois. Le Roy d'Angleterre, son allié, à l'appui duquel il avoit entrepris la guerre contre la Hollande, fut contraint, par les intrigues que les Etats-Généraux formèrent dans l'intérieur du royaume et dans son parlement, d'abandonner son alliance. L'évêque de Munster et l'électeur de Cologne, les seuls alliés que le Roy avoit conservés, furent obligés de prendre le même parti; il n'y eut que l'électeur de Bavière qui garda la neutralité, et le Roy de Suède comme médiateur. Louis XIV, dans cet état, fut contraint de tenir tête à un si grand nombre d'ennemis et de soutenir seul le pesant fardeau d'une guerre qui, selon l'espérance de ses ennemis, devoit entièrement l'accabler. Cependant, au grand étonnement de l'Europe, ce fut la plus glorieuse campagne qui se fût faite en France depuis le commencement du règne du Roy. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 370.)

Louis XIV, en se rendant à Maëstricht dans la campagne précédente, avait laissé en Bourgogne le duc de Navailles, lieutenant général, pour y surveiller les mouvements des Espagnols du côté de la Franche-Comté. Aussitôt après la déclaration du cabinet de Madrid, au commencement de l'année 1674, ce général s'était empressé de réunir toutes les troupes dont il pouvait disposer. Il s'empara d'abord de quelques châteaux. Ayant reçu un renfort considérable composé de seize compagnies de gardes françaises du régiment de Lorraine et de six cents chevaux, il marcha sur Gray en chassant l'ennemi devant lui. Les troupes espagnoles se retirèrent dans la place.

« M. de Navailles n'ayant plus rien qui l'empêchât d'assiéger Gray y marcha. En s'approchant il trouva la cavalerie des ennemis qui venoit brûler les villages où il avoit dessein de s'établir pour faire ce siége; il y eut une grande escarmouche, et les ennemis furent repoussés jusqu'à leurs postes; M. de Navailles y reçut plusieurs coups de mousquetons qui le blessèrent légèrement. Le lendemain, qui étoit le 28 de février, il fit ouvrir la tranchée, et malgré l'inondation qui étoit grande, les soldats ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, il fit attaquer le chemin couvert par le régiment de Lionnois. Il s'en rendit maître après un combat de cinq heures. Les ennemis, qui se virent pressés, demandèrent à capituler. On prit dans cette place seize cents hommes d'infanterie, quatre cents chevaux et six cents dragons, etc. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 374.)

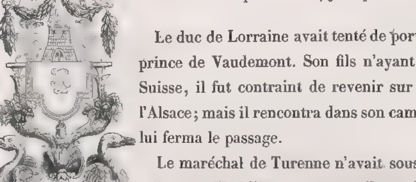




COMBAT DE SINTZHEIM,

16 JUIN 1674.

Peint par Pingret, gravé par Péronard.



Le duc de Lorraine avait tenté de porter en Franche-Comté des secours au prince de Vaudemont. Son fils n'ayant pu s'ouvrir un chemin à travers la Suisse, il fut contraint de revenir sur ses pas pour essayer de passer par l'Alsace; mais il rencontra dans son camp d'Anzin le vicomte de Turenne qui lui ferma le passage.

Le maréchal de Turenne n'avait sous ses ordres qu'un faible corps d'armée; par d'habiles manœuvres il parvint à faire croire au duc de Lorraine qu'il était beaucoup plus nombreux, et il força l'ennemi à se retirer devant lui. Rassemblant sur sa route toutes les troupes disponibles dans les divers quartiers, il parvint ensuite à en former un corps assez considérable pour tenter le sort d'une bataille. Il rejoignit enfin à Sintzheim les troupes impériales sous le commandement du duc de Lorraine.

« Il les trouva postées de l'autre côté de cette petite ville dans un lieu fort avantageux. Les avenues en étoient difficiles et environnées d'un marais d'un côté; on n'y pouvoit arriver qu'en défilant. Le duc de Lorraine y mit un corps d'infanterie qui boucha les postes et répara les brèches, puis il mit le reste de ses troupes en bataille de l'autre côté; il se crut d'autant plus en sûreté dans cette situation qu'on ne pouvoit aller à lui qu'en forçant la ville, qu'en traversant un ruisseau, et qu'on s'exposoit au feu d'une batterie de canons qu'il avoit postée sur une hauteur. Outre cette difficulté il y en avoit une autre qui paroissoit aussi considérable; c'est qu'après que M. de Turenne se seroit rendu maître de la ville, le terrain, depuis l'endroit où il étoit en bataille, s'étrécissoit insensiblement jusqu'à Sintzheim, et rendoit l'attaque très difficile; sans compter que l'impossibilité qu'il y avoit de former un grand front devant ses troupes le rendoit maître de sa retraite. Toutes ces raisons avoient déterminé le duc de Lorraine à faire ferme en cet endroit, et il sembloit qu'elles dussent de même obliger M. de Turenne à ne pas tenter une si difficile entreprise; mais son expérience lui fit voir des facilités que les autres n'apercevoient point. Après avoir exactement reconnu la situation des ennemis il résolut de les attaquer, ne trouvant rien de plus avantageux pour les armes du Roy que de chasser les Impériaux du Palatinat en entrant en campagne. »

La bataille fut longtemps disputée; les troupes, plusieurs fois repoussées, revinrent à la charge; on se battit de part et d'autre avec le plus grand acharnement. Enfin le maréchal de Turenne parvint à enlever toutes les positions de l'ennemi.

« Cette action lui fut d'autant plus glorieuse qu'elle étoit hardie, et qu'il combattit, avec douze mille hommes très fatigués d'une longue et pénible marche, près de quinze mille hommes qui sortoient de leurs quartiers et qui étoient postés dans un lieu presque inaccessible. Les ennemis eurent environ trois mille morts ou blessés; on leur prit plusieurs drapeaux et étendards et presque tous leurs bagages. M. de Turenne eut onze cents hommes tués ou blessés. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 392 et 394.)

Ornement tiré de la salle des Gardes, dessiné par Bourgoing, gravé par Budzilowicz.



Combat de [illegible]

PRISE DE SALINS,

22 JUIN 1674.

Peint par VANDERMEULEN vers **1678**,
gravé par AUBERT père.

« Après la réduction de Dôle, le Roy, ayant laissé le commandement des troupes au duc de La Feuillade, s'en retourna avec la cour à Paris. Le duc, après avoir fait combler les tranchées et pourvu à la sûreté de Dôle, se mit en marche pour faire le siége de Salins. Cette place étoit environnée de trois forts qu'il lui fallut attaquer et prendre avant que d'en venir au corps de la place; il se rendit maître des uns et des autres en huit jours d'attaque. Il donna, pendant le cours de ce siége, des marques de sa valeur ordinaire, et d'une si grande vigilance, qu'il monta, pour ainsi dire, lui-même toutes les tranchées. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 379.)



Ornement tiré de la Chapelle, dessiné par RAYNAUD, gravé par POLLET.

PRISE DU FORT DE JOUX,

JUIN 1674.

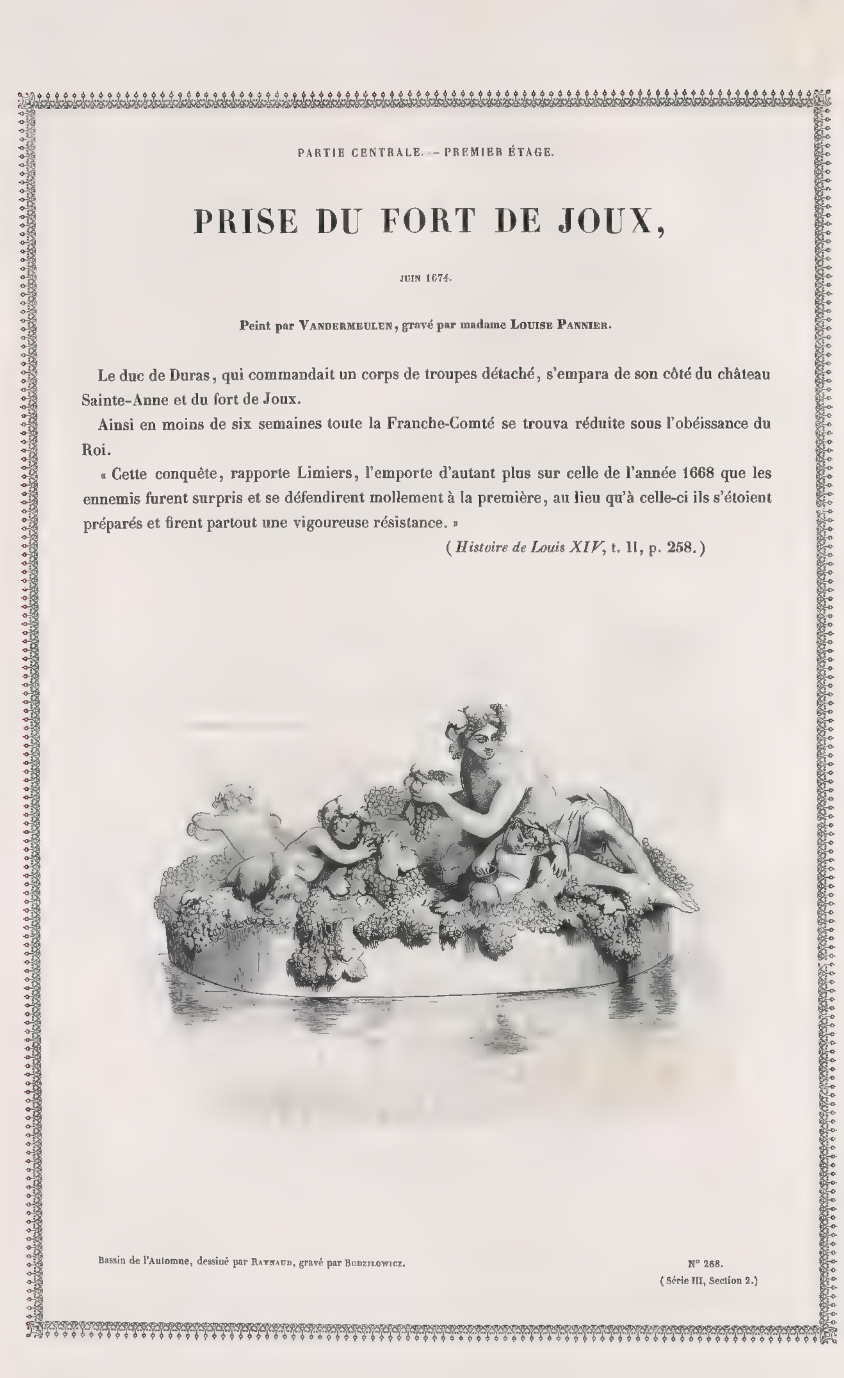
Peint par **Vandermeulen**, gravé par madame **Louise Pannier**.

Le duc de Duras, qui commandait un corps de troupes détaché, s'empara de son côté du château Sainte-Anne et du fort de Joux.

Ainsi en moins de six semaines toute la Franche-Comté se trouva réduite sous l'obéissance du Roi.

« Cette conquête, rapporte Limiers, l'emporte d'autant plus sur celle de l'année 1668 que les ennemis furent surpris et se défendirent mollement à la première, au lieu qu'à celle-ci ils s'étoient préparés et firent partout une vigoureuse résistance. »

(*Histoire de Louis XIV*, t. II, p. 258.)



Bassin de l'Automne, dessiné par Raynaud, gravé par Budzilowicz.

Gal.ie Hist.que de Versailles



Prise du Pas de Suze

Tome II.



BATAILLE DE SENEFF

(11 AOUT 1674)

Peint par M. DUPRESSOIR en 1836, gravé par CHAVANE.

La déclaration de guerre du roi d'Espagne avait contraint Louis XIV d'abandonner une partie de ses conquêtes en Hollande. Cependant Maëstricht, Grave et d'autres places étaient encore occupées par les troupes françaises. Les alliés, pour les lui enlever, portèrent tout l'effort de la guerre du côté de la Flandre : leurs forces réunies n'allaient pas à moins de soixante mille hommes. Le commandement en avait été confié au prince d'Orange : Montecuculli, le jeune duc de Lorraine[1], le prince de Vaudemont, le comte de Waldeck[2] étaient sous ses ordres. L'armée française s'élevait seulement à quarante mille hommes; mais le prince de Condé la commandait.

Le prince d'Orange, confiant dans la supériorité du nombre, manœuvrait pour amener les Français à une bataille. Il prit d'abord position entre Busseray et Arkieu, et le 11 août il ordonnait un mouvement à son armée, lorsque le prince de Condé, qui suivait tous ses mouvements d'un œil attentif, saisissant l'occasion favorable, ordonna l'attaque. Ce ne fut d'abord qu'un combat d'avant-garde; mais bientôt la mêlée devint générale. Le terrain fut disputé pied à pied, et les troupes des deux armées revinrent plusieurs fois à la charge. Le village de Seneff, pris et repris, resta au pouvoir de l'armée française, sans que la bataille fût terminée : elle recommença à l'attaque du village de Say.

« Il y avoit un marais d'un côté et un bois de l'autre, dans lequel le prince d'Orange mit plusieurs « bataillons, soutenus par toute la cavalerie allemande qui étoit venue à son secours. Le duc de « Luxembourg[3] fut chargé de les attaquer du côté du bois avec les régiments d'Enghien, de Condé, « de Conty et d'Auvergne, pendant que le prince de Condé les fit attaquer de l'autre par les gardes « françoises et suisses, soutenues d'autres régiments. Ce fut en cet endroit qu'il y eut un combat « sanglant, que la nuit ne put faire finir. Il continua deux heures au clair de la lune, et dura cinq « heures sans qu'on pût dire que l'un des partis eût avantage sur l'autre. L'obscurité qui survint le « fit cesser. Chacun resta de son côté dans le poste où il se trouva. Il y avoit deux heures qu'on se « reposoit dans les deux camps, et que les soldats, accablés de lassitude, et pour la plupart couverts « de blessures et de sang, tâchoient de reprendre des forces pour recommencer à combattre dès que « le jour paroîtroit, lorsque tout à coup les deux armées firent, comme de concert, une décharge si « subite et tellement de suite, qu'elle ressembloit plutôt à une salve qu'à une décharge de troupes « qui combattent. On étoit si près des uns et des autres que quantité de soldats des deux armées en « furent tués ou blessés; et comme tous les périls paroissent plus affreux dans l'horreur de la nuit, « l'épouvante fut si grande que les deux armées se retirèrent avec précipitation en même temps; « mais chacun s'apercevant bientôt qu'il n'étoit point poursuivi, on s'arrêta tout court, et le prince « de Condé s'étant remis à la tête de son armée, la fit retourner sur le champ de bataille, où il passa « le reste de la nuit, et le prince d'Orange l'abandonna.

« Jamais bataille ne fut plus sanglante : les Hollandois eurent cinq à six mille hommes tués ou « blessés, les Espagnols trois mille et les Allemands six cents. On leur fit six mille prisonniers, la « plus grande partie Espagnols.

« Ils perdirent une grande partie de leurs équipages, cent sept drapeaux ou étendards, trois pièces

(1) Charles V. (2) Christian-Louis. (3) François-Henri de Montmorency, précédemment comte de Bouteville, depuis maréchal de France.

« de canon et un mortier, deux mille chariots, trois cent mille écus destinés au paiement de leurs « troupes, et soixante pontons.

« Le prince de Condé se ménagea moins que le dernier soldat. Il se portoit partout l'épée à la « main, quoique fort incommodé de la goutte; il se faisoit jour partout; en quelque lieu qu'il adressât « ses pas, aucun ennemi n'osoit tenir ferme devant lui; il fut secondé par le duc d'Enghien qui par- « tagea la gloire de cette grande journée avec lui, et qui fut toujours à ses côtés [1]. »

Louis XIV, par une lettre datée de Versailles du 16 août 1674, félicite en ces termes le prince de Condé sur la victoire de Seneff:

« L'unique chose qui me fait de la peine est la grandeur des périls où vous et mon cousin le duc « d'Enghien avez été continuellement exposés durant une si longue et si meurtrière occasion; mais « je me promets qu'à l'avenir vous aurez plus d'égard, l'un et l'autre, à un sang qui m'est si cher « et qui fait partie du mien. Cependant vous me ferez plaisir de témoigner à tous les officiers géné- « raux et particuliers qui vous ont si bien secondé, qu'il ne se peut rien ajouter à la satisfaction que « j'ai de leurs services, en ayant appris le détail et par le récit du sieur de Briou et par les rela- « tions écrites, avec une estime qui ne me permettra jamais de les oublier, ni de perdre la moindre « occasion d'en récompenser le mérite [2]. »

La lettre de Louis XIV au duc d'Enghien mérite d'être rapportée.

« A Versailles, le 16 août 1674.

« Mon cousin, je n'ai point reçu de vos lettres sur le combat de Seneff, mais je veux bien vous « écrire le premier, pour me réjouir avec vous de cet important succès, et même pour vous féliciter « de la gloire que vous y avez acquise. Croyez qu'on ne peut pas être plus touché que je le suis de « tant de différentes louanges que vous avez méritées, et surtout plus persuadé que l'amitié que « vous avez pour moi n'est pas le moindre motif qui vous ait porté à faire les choses extraordinaires « que vous avez faites en cette occasion [3]. »

(1) *Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. I, p. 384-385.
(2) *Mémoires militaires de Louis XIV*, mis en ordre par le général Grimoard, t. III, p. 519. (3) *Ibid.*



ÉTABLISSEMENT

DE L'HOTEL ROYAL DES INVALIDES,

Peint par **Ch. Lebrun** et **Dulin** vers 1675, gravé par **Pedretti.**

« De tous les établissements que fit Louis XIV, rapporte Quincy, le plus grand et le plus durable fut celui de l'Hôtel de Mars. On commença cette année (1671) ce superbe édifice qu'on voit aujourd'hui, pour retirer les soldats et officiers qui ne sont plus en état de servir; ils y trouvent tout ce qui est nécessaire à leur entretien et tous les secours spirituels qu'on peut y souhaiter. Ils y sont instruits dans la religion, de manière que plus de trois mille tant soldats qu'officiers invalides y vivent d'une façon si exemplaire qu'on ne les peut voir sans admiration. Les fonds pour la durée de ce bel établissement sont si solidement assurés qu'ils ne peuvent jamais manquer. Aussi on regarde ce monument de la piété et de la magnificence de Louis-le-Grand comme le plus digne de ce monarque. »

(*Hist. milit. de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 308.)

Le Roi suivait les progrès des travaux de l'Hôtel qu'il avait ordonnés. Après la campagne de Franche-Comté il se rendit aux Invalides, et, voulant que le souvenir de cette grande fondation fût consacré par la peinture, il en commanda le tableau à Le Brun.

Louis XIV s'y fit représenter accompagné de Monsieur, duc d'Orléans, du prince de Condé, du maréchal de Turenne, de Luxembourg, Rochefort, Schomberg, etc. Louvois, secrétaire d'état, présente les plans; l'architecte Mansard est près de lui.



Ornement tiré du Cabinet des Chasses, dessiné par Girardet, gravé par Lacoste jeune.



Établissement de l'Hôtel Royal des Invalides

ENTRÉE DE LOUIS XIV A DINANT

(PAYS-BAS),

23 MAI 1675.

Peint par VANDERMEULEN, gravé par DESAULX.

« Une campagne aussi glorieuse pour la France que la précédente, et qui renversa tous les projets des princes ligués, ne fut pas encore capable de les disposer à la paix. L'Empereur, que cette guerre regardoit plus particulièrement que personne, n'oublia rien pour se faire de nouveaux alliés et pour porter ceux qui l'étoient déjà à augmenter leurs forces; car il ne s'agissoit plus de porter la guerre au cœur de la France, comme c'étoit leur premier dessein, mais de défendre leur propre pays. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. I, p. 427.)

Aucun des commandements de l'année précédente n'avait été changé; Turenne était en Allemagne et le maréchal de Schomberg en Catalogne. Le prince de Condé était toujours à la tête de l'armée de Flandre, où le Roi devait cette année commander en personne.

Avant l'ouverture de la campagne, le comte d'Estrade, gouverneur de Maëstricht, avait enlevé par surprise, le 23 mars, la ville de Liége, dont l'armée de l'Empereur voulait s'emparer pour faciliter aux Hollandais le siége de Maëstricht.

Louis XIV partit de Saint-Germain-en-Laye le 11 mai; le 13 il était entre Huy et Hennut, près de la Meuse, à peu de distance de Liége. Le maréchal de Créqui, qui commandait un corps d'armée détaché de celui du Roi, reçut ordre de se porter devant Dinant.

« Cette place, située sur le bord de la Meuse, fut investie le 22 mai; la ville dont il s'empara le deuxième jour est commandée de tous côtés; ainsi elle fit fort peu de résistance. Il attaqua ensuite le château, qui ne tint que quatre jours de tranchée, quoique sa situation soit bonne, étant sur une montagne presque de roc. Le duc de Lorraine n'eut pas plus tôt avis du siége de Dinant qu'il rassembla tous ses quartiers pour venir à son secours; mais elle fut prise avant qu'il pût y arriver, c'est-à-dire le 29 mai. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. I, p. 432.)

Ornement tiré de la salle de Marengo, dessiné par RAYNAUD, gravé par POSSET et BELHATTE.



PRISE DE HUY,

6 JUIN 1675.

Peint par Pingret.

Dessiné par Lorillot, gravé par Gowland.

« Le Roi fit ensuite avancer son armée sur les frontières du Brabant pour arrêter la marche du prince d'Orange qui s'approchoit avec les Espagnols et les Hollandois. Il envoya peu après le maréchal de Créqui pour agir sur la Moselle et dans le pays de Trèves, et donna ordre au marquis de Rochefort d'aller faire le siége de Huy, entre Namur et Liége. La ville ouvrit ses portes aussitôt, et le château, après s'être défendu durant quelques jours, capitula. La prise de ces deux villes (Huy et Dinant) assura tout le pays et ouvrit un chemin libre pour envoyer les secours nécessaires à Maëstricht. »

(*Histoire de Louis XIV*, par Limiers, t. II, p. 294.)



MORT DE TURENNE,

27 JUILLET 1675.

Peint par Chabord en 1819, gravé par Danois.

« Comme les affaires d'Allemagne demandoient un prompt secours, Sa Majesté ordonna avant son départ au maréchal de Créqui de s'y en retourner avec les troupes qu'il avoit commandées dès le commencement de la campagne, et de prendre de plus avec lui cinq ou six régiments de l'armée de M. le Prince. Ce renfort arriva fort à propos, premièrement pour repousser le duc de Lorraine qui s'étoit avancé sur la Sarre, afin de faire diversion de ce côté-là, et puis pour aider au maréchal de Turenne à s'opposer aux desseins du comte Montécuculli. »

(*Histoire de Louis XIV*, par Limiers, t. II, p. 295.)

Le général de l'armée impériale avait des intelligences dans la ville de Strasbourg; il voulait s'en approcher pour la déterminer à entrer dans le parti de l'Empereur. En vain avait-il tenté, par des manœuvres habiles, de persuader que son intention était de mettre le siége devant Philipsbourg; ses desseins étaient devinés, et le maréchal de Turenne, après avoir passé le Rhin à Altenheim, s'était porté entre Strasbourg et l'armée impériale. Montécuculli s'était retranché dans la position qu'il occupait; son armée, abondamment pourvue de tout, pouvait tenir longtemps; celle du maréchal de Turenne, au contraire, ne pouvait que difficilement subsister. Mais les communications ayant été interceptées, les troupes impériales durent songer à livrer bataille pour se dégager de la position difficile où elles se trouvaient. Les armées étaient donc en présence, et le combat devenait inévitable. Tout faisait prévoir qu'il aurait lieu le lendemain.

« Le maréchal s'y prépara de son côté, et passa toute l'après-dînée à visiter les postes et les avenues avec sa vigilance et sa précaution ordinaires; mais étant monté sur une hauteur avec Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie, pour lui montrer un endroit où il souhaitoit qu'on dressât une batterie, il reçut un coup de canon au travers du corps, qui l'ensevelit au lit d'honneur.

« Le général Saint-Hilaire eut un bras emporté du même coup qui alla frapper le maréchal, et sur ce que son fils fondoit en larmes de voir son père en cet état : « Ce n'est pas moi, dit-il en lui « montrant M. de Turenne étendu, qu'il faut pleurer, mon fils, c'est cet homme dont la perte est « irréparable. »

(*Histoire de Louis XIV*, par Limiers, t. II, p. 297.)

« Le Roy, après avoir regretté ce grand homme, voulant témoigner sa reconnoissance des services qu'il avoit rendus à l'État, ordonna que son corps seroit inhumé à Saint-Denis, lieu ordinaire de la sépulture des Rois et des Enfants de France, et l'on y observa les mêmes cérémonies. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 445.)

Ornement tiré du Parc de Versailles, dessiné par Raynaud, gravé par Lesestre.



COMBAT NAVAL D'AUGUSTA EN SICILE,

21 AVRIL 1676.

Peint par L. GARNERAY, gravé par CHAVANE aîné.

Duquesne avait introduit dans Messine le secours qu'il conduisait. La flotte combinée, après cet échec, alla chercher un refuge dans la baie de Naples; mais Ruyter, ayant été rejoint par le comte de Montesarchio, qui lui amena dix vaisseaux espagnols, reparut sur les côtes de la Sicile au mois d'avril 1676. Le duc de Vivonne, informé que l'escadre ennemie se trouvait à peu de distance d'Augusta, envoya ordre à Duquesne de mettre à la voile avec toute sa flotte et de l'attaquer.

« M. Duquesne partit des environs de Messine le 19 avril, et dès que l'amiral Ruyter en eut avis, il s'avança avec toute sa flotte et celle d'Espagne, à mesure que M. Duquesne approchoit. Les flottes se rencontrèrent le 21 sur le midi environ à trois lieues d'Augusta, par le travers du golphe de Catane; celle de France étoit composée de trente vaisseaux et de sept brûlots. Le marquis d'Almeras commandoit l'avant-garde, M. Duquesne le corps de bataille, aïant avec lui le marquis de Preüilly, et le chevalier de Tourville, chef d'escadre; M. de Gabaret, aussi chef d'escadre, commandoit l'arrière-garde. Celle des ennemis étoit de vingt-neuf vaisseaux, tant espagnols que hollandois, de neuf galères et de quelques brûlots. L'amiral Ruyter se mit à l'avant-garde des ennemis; le pavillon et les vaisseaux du Roy d'Espagne étoient au corps de bataille, et le vice-amiral Haën commandoit l'arrière-garde. Pendant que les flottes s'approchoient, le chevalier Bethune sortit du port d'Augusta, et passa avec son seul vaisseau entre les deux lignes pour joindre l'armée de France.

« Les deux avant-gardes commencèrent le combat sur les quatre heures après midi, et s'attaquèrent avec tant de valeur et d'opiniâtreté, que presque tous les vaisseaux de part et d'autre furent endommagez; le canon y fut servi avec une vitesse presque égale aussi bien que la mousqueterie, et l'action fut une des plus sanglantes qui se fût vue à la mer depuis cette guerre. Le marquis d'Almeras fut tué dans le fort du combat, étant sur le tillac, et le chevalier de Tambonneau, qui commandoit un des vaisseaux de cette avant-garde, fut emporté d'un coup de canon. Le chevalier de Valbelle après la mort de M. d'Almeras prit le commandement, et continua le combat avec la même vigueur. L'amiral Ruyter eut le devant du pied gauche emporté d'un éclat, et les deux os de la jambe droite brisez, ensorte qu'il tomba du coup, et se fit une légère blessure à la tête; ce qui ne l'empêcha pas de continuer à donner ses ordres le reste du jour. »

(*Hist. milit. de Louis XIV*, par Quincy, t. I, p. 504.)

Les blessures de l'amiral hollandais firent perdre aux ennemis une partie de leur audace, et donnèrent le temps au chevalier de Valbelle, qui avait remplacé d'Almeras dans son commandement, de rallier l'avant-garde des Français qui était ébranlée. Sur ces entrefaites, Duquesne s'étant avancé avec le corps de bataille, il se fit, de part et d'autre, un feu épouvantable. Le combat dura jusqu'à la nuit qui sépara les deux armées. Le lendemain, l'armée hollandaise se retirait; elle fut poursuivie par la flotte française jusque dans le port de Syracuse, où l'amiral Ruyter mourut le 29 avril.



PRISE DE CONDÉ,

26 AVRIL 1676.

Peint par **VANDERMEULEN**, gravé par **OUTHWAITE.**



« Pendant que les plénipotentiaires des princes de l'Europe qui étoient en guerre s'assemblèrent à Nimègue pour y traiter de la paix, le Roy de France, qui la désiroit véritablement, prenoit des mesures pour rendre ses troupes complettes, et faisoit travailler à des préparatifs pour être en état de faire en personne de nouvelles conquêtes, afin d'obliger ses ennemis de ne plus troubler les négociations de paix et de donner les mains pour finir une guerre qui avoit coûté tant de sang de part et d'autre. » (*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 473.)

Les grands armements des puissances coalisées forcèrent encore le Roi à entretenir quatre armées : la première, sur le Rhin, fut destinée au maréchal de Luxembourg, et la seconde, en Catalogne, au maréchal de Navailles; la troisième, entre la Sambre et la Meuse, avait été confiée au maréchal de Rochefort; enfin la quatrième, qui devait se porter sur les Pays-Bas, était commandée par le Roi.

« Les troupes françoises faisoient des progrès considérables dans les Païs-Bas. Le Roi y marcha en personne sur la fin de mars, à la tête de cinquante mille hommes, accompagné du duc d'Orléans, ayant sous lui pour généraux les maréchaux de Créqui, d'Humières, de Lorges, de Schomberg et de La Feuillade.

« Le maréchal de Créqui eut ordre d'investir Condé, entre Tournai et Valenciennes, et le Roi s'étant rendu devant la place le 11 avril pour en faire le siége en personne, il le commença le lendemain par l'ouverture de la tranchée à la portée du mousquet de la contrescarpe; la nuit suivante, les batteries, ayant commencé à tirer, en brisèrent toutes les palissades. La même nuit trois cens Espagnols se jetèrent dans la place par le païs inondé; mais ce renfort n'ayant pas empêché les assiégeans d'avancer leurs travaux, le Roi fit attaquer les dehors la nuit du 25. Le maréchal d'Humières commandoit à la droite, le maréchal de Lorges à la gauche, et le maréchal de Créqui une troisième attaque. Le signal ayant été donné par la décharge de toutes les batteries, tous les dehors furent insultés et emportés en peu de temps; ce qui jetta l'épouvante dans la ville et obligea la garnison de capituler et de se rendre prisonnière. Le prince d'Orange et le duc de Villa-Hermosa, qui s'étoient avancés jusqu'à Mons avec l'armée des alliés, ayant appris la destinée de Condé, retournèrent se poster entre Mons et Saint-Guillain, pour observer les mouvemens du Roi de France. » (*Hist. de Louis XIV*, par Limiers, t. II, p. 319.)

Après la prise de Condé, Louis XIV, ayant reçu une lettre de félicitations du prince de Condé, lui répondit du camp de Sébourg, le 3 mai 1676 :

« Mon cousin, c'est beaucoup pour des gens qui commencent à faire la guerre qu'une approbation comme la vôtre; mais rien ne me touche davantage, dans le compliment que vous m'avez fait sur la prise de Condé, que l'amitié que j'y remarque. Conservez-la-moi, et croyez que j'y répondrai toujours avec l'estime qu'elle mérite. » (*Mém. milit. de Louis XIV*, mis en ordre par le général Grimoard, t. IV, p. 80.)

Ornement tiré du Salon des Glaces, dessiné par RAYNAUD, gravé par LACOSTE aîné et GUILLAUMOT.



Prise de Condé
26 Avril 1676



COMBAT

EN VUE DE L'ILE DE STROMBOLI

(8 JANVIER 1676)

Peint par Théodore Gudin.

Les armements maritimes de Louis XIV devenaient de plus en plus considérables. Duquesne venait de quitter les côtes de Provence, et, au commencement de janvier 1676, il conduisait une flotte composée de vingt vaisseaux et d'un grand nombre de brûlots et de bâtiments de transport. De leur côté, les alliés n'avaient pas fait de moindres efforts. Ruyter commandait la flotte combinée des Hollandais et des Espagnols, composée de vingt-six vaisseaux de guerre et de neuf galères, et le 7 janvier 1676 les deux escadres étaient en présence, près de l'île de Stromboli.

« Le marquis de Preuilly, chef d'escadre, qui se trouvoit pour lors à l'arrière-garde avec la division qu'il commandoit, revira au large dès qu'il vit les ennemis, pour étendre la ligne, qui étoit trop serrée par les isles, de manière que sa division se trouva à l'avant-garde, celle de M. du Quesne au corps de bataille, et celle de M. Gabaret à l'arrière-garde.

« L'armée de France demeura tout le jour et toute la nuit en cet état à la vue des ennemis sans qu'ils profitassent de l'avantage du vent qu'ils avoient pour commencer l'attaque ; mais le vent aïant un peu changé le 8, à la pointe du jour, M. du Quesne fit revirer et gagna le vent. Dès qu'au moïen de ce mouvement le marquis de Preuilly eut attrapé la tête des ennemis, il commença le combat, environ sur les neuf heures du matin : il fut si opiniâtre et si long qu'il dura jusqu'à deux heures après midi ; il fit enfin plier l'avant-garde des ennemis, qui lui étoit opposée, où le contre-amiral Veischoor, qui la commandoit, fut tué.

« M. du Quesne, aïant, de son côté, combattu avec beaucoup de valeur le corps de bataille, avoit pressé si vivement l'amiral Ruiter, qu'il avoit été obligé de se couvrir de ses deux matelots, lorsqu'il survint un calme qui empêcha l'armée de France de profiter du désordre où elle avoit commencé à mettre celle des ennemis, et donna le moïen aux galères d'Espagne, que le gros temps avoit obligées de se retirer à Lipari à la pointe du jour, de venir remorquer les vaisseaux hollandois qui étoient endommagez, et qui ne purent être enlevez par ceux de France, à cause du calme ; elles ne purent pourtant pas empêcher qu'un vaisseau de l'avant-garde ennemie ne coulât à bas du grand nombre de coups de canon dont il avoit été percé. L'arrière-garde, commandée par M. Gabaret, trouva plus de résistance, mais elle contraignit enfin celle des ennemis de se retirer avec le reste de la flotte. L'armée de France y perdit seulement deux brûlots, qui se consumèrent sans aucun effet. M. de Villeneuve-Ferrière, qui commandoit un des vaisseaux de l'arrière-garde, et quelques officiers subalternes, y furent tués ; MM. de Bellefontaine, de la Fayette, de Relinghem et Septème, eurent part à ce combat. »

PRISE DE LA VILLE D'AIRE,

31 JUILLET 1676

Peint par Martin, d'après Vandermeulen, gravé par Aubert fils.

Le prince d'Orange évitait de livrer bataille et se retirait devant le Roi, qui, suivant la marche de l'ennemi, s'empara successivement de tout le pays qu'il parcourait. Après avoir assuré toutes ses conquêtes, Louis XIV laissa le commandement de l'armée au maréchal de Schomberg, qu'il quitta le 4 juillet à Quiévrain sur le territoire de Mons, à peu de distance de Valenciennes. « Il avoit fait démolir la citadelle de Liége et le château de Huy, de peur que les ennemis ne les attaquassent et qu'ils ne fissent avec plus de facilité le siége de Maëstricht, que le prince d'Orange sembloit menacer. Cette entreprise sur Maëstricht n'inquiétoit pas le Roi; il connoissoit la force de cette place qu'il avoit conquise en personne, il connoissoit la fermeté et le courage du maréchal-de-camp de Calvo, qui la commandoit. Il ne se pressa pas de la secourir, jugeant bien que le maréchal d'Humières, qu'il avoit chargé de faire le siége d'Aire, auroit pris cette place assez tôt pour mettre le maréchal de Schomberg, aidé d'une partie des troupes qui étoient sous les ordres de M. d'Humières, en état de marcher à son secours. Aire, l'une des deux seules places qui restoient pour lors à l'Espagne dans le pays d'Artois, est considérable par sa situation; elle est environnée de marais de trois côtés; les fortifications étoient excellentes du côté qui pouvoit être attaqué. Le maréchal d'Humières, qui fut chargé de cette entreprise, y marcha le 18 de juillet avec quinze mille hommes, trente pièces de canon et neuf mortiers. »

(*Hist. milit. de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 481.)

« Le marquis de Louvois se rendit devant Aire avec l'armée. Le maréchal d'Humières, après l'avoir investie, fit attaquer le 21 juillet le fort Saint-François à la tête des travaux, du côté où la place étoit accessible; et l'ayant emporté le lendemain, il ouvrit la tranchée devant la ville. Le marquis de Louvois la fit ensuite foudroyer si continuellement de bombes, de carcasses et de coups de canon, que les assiégés furent contraints de se rendre le 31, quoiqu'ils eussent reçu un secours de trois cents Espagnols. Cette prise fut suivie de celle de Bourbourg et de quelques forts dans la Flandre. »

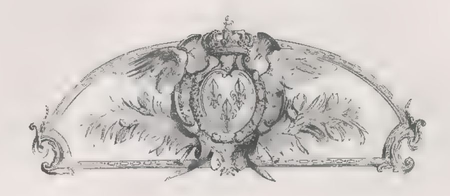
(*Hist. de Louis XIV*, par Limiers, t. II, p. 321.)



Ornement tiré de la salle du Sacre de Charles X, dessiné par Massard, gravé par Lacoste père et fils aîné.



Vue de la Ville d'[illegible]



VALENCIENNES PRISE D'ASSAUT PAR LE ROI,

17 MARS 1677.

Peint par **Alaux**, gravé par **de Mare**.

« Sa Majesté (rapporte le comte de Louvigny, dans une lettre qu'il écrivait de Valenciennes à son père, le maréchal de Gramont, le jour même de la prise de cette ville) s'est enfin résolue de faire attaquer la contrescarpe le matin, estimant qu'elle seroit emportée plus facilement et avec moins de perte de jour que de nuit, les ennemis ne s'y attendant pas et la chose devant leur paroître impraticable. Il y a eu quatre attaques; elles ont commencé en même temps, après le signal qui étoit neuf coups de canon. L'on a emporté la contrescarpe sans résistance, puisque tout ce qui étoit dans l'ouvrage couronné a été tué. Quelques fuyards se sont mis dans la demi-lune revêtue; les mousquetaires, grenadiers et un grand nombre d'officiers sont entrés pêle-mêle avec eux dans la demi-lune. Les ennemis y ont encore perdu beaucoup de gens. Ceux qui ont pris le parti de se sauver dans la ville n'ont pas eu un sort plus heureux que leurs confrères. Ils y ont été poussés l'épée dans les reins, et les mêmes mousquetaires et gens que je viens de vous nommer, après avoir fait main-basse partout, sont entrés dans le guichet du pâté et ensuite ont gagné le rempart de la ville, se sont rendus maîtres du canon et l'ont tiré sur les ennemis, après avoir fait une espèce de retranchement. Ce que je vous mande est la vérité, et moi qui le viens de voir, j'ai peine encore à le croire. Cependant rien n'est plus assuré que le Roi a pris d'assaut, en plein jour, Valenciennes, et en deux heures, étant à vingt pas de la contrescarpe quand on a commencé à marcher. Les ennemis ont perdu tout ce qu'il y avoit dans les dehors, dont il en est resté plus de six cents sur la place. Il y a près de six cents prisonniers. Le comte de Saure, cinq colonels, près de douze cents chevaux, enfin les bourgeois et la garnison, tous pris à discrétion. Voilà ma narration et celle de la matinée qu'a eüe Sa Majesté, qui peut être comptée comme une des belles qu'elle aura dans sa vie. »

(*Recueil de Pièces d'histoire, etc.*, par l'abbé Grenet et le P. Desmotels, 3e vol., p. 129, édition de Paris, 1738.)

La ville, emportée d'assaut, allait être livrée au pillage; Louis XIV s'empressa d'envoyer Louvois qui l'accompagnait pour l'en préserver.

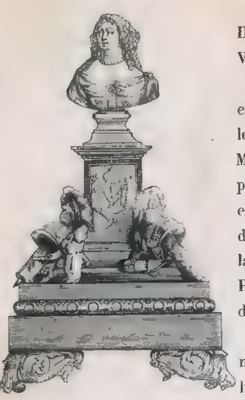
Ornement tiré de la Chapelle, dessiné par Raynaud, gravé par Breval.



PRISE DE LA VILLE DE CAMBRAI,

7 AVRIL 1677.

Peint par VENDERMEULEN, gravé par AUBERT père.



Le prince d'Orange avait donné rendez-vous à ses troupes à Dendermonde, où il apprit avec un grand étonnement la prise de Valenciennes.

« Le Roy, qui sans perdre de tems voulut mettre ses projets à exécution, fit un détachement de son armée qui investit Cambray le 22 de mars, et donna en même tems un corps d'armée à Monsieur pour faire le siége de Saint-Omer. Sa Majesté suivit de près le premier détachement, et étant arrivée près de Cambray, elle visita exactement les environs de la place presqu'à la portée du mousquet. Il fait travailler ses troupes aux lignes de circonvallation; et pendant que six mille païsans, qu'il avoit fait venir de Picardie, faisoient aussi ces lignes qui furent achevées le 27, il distribua ses troupes en différens quartiers.

« Cambray est située sur l'Escaut qui la traverse d'un côté; les murailles étoient défendues par de bons bastions et des demi-lunes; il y a une excellente citadelle sur une élévation qui commande la ville; ses fossés sont taillés dans le roc; c'est un quarré régulier dont les bastions sont bien revêtus et toutes les courtines couvertes de bonnes demi-lunes. Cette place étoit défendue par don Pedro Savala, qui en étoit gouverneur; elle étoit pourvue de tout ce qui étoit nécessaire pour sa défense, et avoit une forte garnison.

« Le Roy fit ouvrir la tranchée dans la nuit du 28 au 29 à la ville, du côté de la porte Notre-Dame, en sa présence; il fut jour et nuit à cheval pendant le siége, et fit si bien que la tranchée fut poussée, malgré la rigueur de la saison, à plus de cinq cents pas sans avoir perdu qu'un soldat.

« Le 2 avril, le Roy aïant fait faire, par M. de Vauban, les dispositions pour attaquer les trois demi-lunes en même tems, et le signal aïant été donné à dix heures du soir, elles furent attaquées avec tant de valeur que les troupes s'emparèrent de deux et s'y logèrent; la troisième fut manquée. Le Roy fit ensuite attacher le mineur au corps de la place, ce qui obligea le gouverneur de demander à capituler. Les ôtages aïant été envoïés de part et d'autre, le Roy accorda aux assiégés une trève de vingt-quatre heures pour se retirer dans la citadelle. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 531 et 532.)

Ornement de cheminée de la chambre à coucher de Louis XIV, dessiné par RAYNAUD, gravé par BENNEWORTH.



BATAILLE DE CASSEL,

11 AVRIL 1677

Peint par GALLAIT, d'après une tapisserie du temps, gravé par OUTHWAITE.

Pendant que le Roi s'emparait de Valenciennes et de Cambrai, Monsieur, duc d'Orléans, était devant Saint-Omer et avait déjà commencé les opérations du siége de cette ville, lorsqu'il apprit que le prince d'Orange se dirigeait sur cette place à la tête d'une armée de trente mille hommes. Le duc d'Orléans marcha à sa rencontre après avoir pourvu à la défense de ses lignes.

Le 10 avril, à midi, les deux armées se rencontrèrent et se trouvèrent en présence auprès du Mont-Cassel. L'aile droite de l'armée française était commandée par le maréchal d'Humières; l'aile gauche par le maréchal de Luxembourg; Monsieur se mit au centre. Le lendemain 11, S. A. R., voulant profiter d'un mouvement de l'ennemi, résolut d'engager la bataille. Le corps du maréchal d'Humières commença l'attaque; le combat fut vif et opiniâtre; mais tous les efforts de l'ennemi se dirigèrent sur le centre, où commandait le duc d'Orléans. Une brigade ayant été mise en désordre par la cavalerie ennemie, Monsieur mena lui-même ses troupes à la charge pour rétablir l'avantage, et s'exposa de manière qu'il reçut deux coups dans ses armes; le chevalier de Lorraine fut blessé à ses côtés; le chevalier de Silly y fut tué, et plusieurs de ses domestiques blessés assez près de sa personne.

Le maréchal de Luxembourg avait culbuté l'aile droite de l'armée hollandaise; en sorte que le centre et l'aile droite de l'armée française, poussant de leur côté les ennemis, le désordre devint si général dans les rangs des Hollandais qu'il ne fut plus possible au prince d'Orange de les rallier. Il abandonna le champ de bataille et se retira vers Poperingue. « Cette victoire fut complète et sanglante pour les ennemis; ils y laissèrent trois mille hommes sur le champ de bataille, et ils eurent un si grand nombre de blessés qu'on en trouva huit cents des leurs parmi les nôtres. De ce nombre étoient soixante officiers; l'on eut grand soin des uns et des autres On leur fit quatre mille prisonniers; on leur prit treize pièces de canon, deux mortiers, quarante-quatre drapeaux, dix-sept étendards et tous leurs bagages et chariots de vivres. »

(*Hist. milit. de Louis XIV*, par Quincy, t. 1er, p. 556.)

Le grand Condé félicita le Roi sur la victoire de Cassel; il en reçut la réponse suivante :

Au camp, devant la citadelle de Cambrai, le 16 avril 1677.

« Mon cousin, c'est avec justice que vous me félicitez de la bataille de Cassel. Si je l'avois « gagnée en personne, je n'en serois pas plus touché, soit pour la grandeur de l'action, ou pour « l'importance de la conjoncture, surtout pour l'honneur de mon frère : au reste, je ne suis pas « surpris de la joie que vous avez eue en cette occasion. Il est naturel que vous sentiez à votre « tour ce que vous avez fait sentir aux autres par de semblables succès. »

(*Mém. milit. de Louis XIV*, mis en ordre par le général Grimoard, t. IV, p. 117.)



REDDITION DE LA CITADELLE DE CAMBRAI,

18 AVRIL 1677

Peint par **Mauzaisse**, d'après l'esquisse de Testelin faite sur l'original de Vandermeulen.
Gravé par **Dien**.

« Le Roy étoit maître de la ville de Cambray, et la suspension d'armes que Sa Majesté avoit accordée à la garnison étant expirée le 7 avril, il fit ouvrir le soir même la tranchée sur l'esplanade sans que les assiégés fissent aucune sortie, s'étant contentés de faire un grand bruit de mousqueterie et de leur artillerie. Le grand nombre de troupes qui y étoient entrées, la résolution que les assiégés avoient prise de tuer leurs chevaux, à l'exception de dix par compagnie, afin que le fourrage ne manquât pas, faisoit croire que ce siége seroit une entreprise de longue haleine.

« Le Roy fit continuer du côté de la campagne les travaux qui avoient servi pour l'attaque de la ville et fit jeter dans la citadelle un si grand nombre de bombes et de carcasses que, le 9, les assiégés furent obligés de se retirer dans leurs souterrains, où ils étoient les uns sur les autres.

« Le 16 il fit savoir au gouverneur que la mine du bastion neuf étoit prête à jouer, et qu'il l'avertissoit de prendre ses mesures afin de ne pas courir le risque de la perte de sa garnison; mais comme il répondit qu'il lui restoit encore trois bastions entiers et un bon retranchement sur celui qui étoit ouvert, et qu'il prioit Sa Majesté de trouver bon qu'il fît son devoir jusqu'au bout, on fit jouer la mine, et les batteries achevèrent pendant le jour d'élargir la brèche à coups de canon. On fit la disposition des troupes pour y donner l'assaut le lendemain, jour du vendredy saint. Comme le maréchal de La Feuillade, qui étoit chargé de cette action, alla reconnoître dès la pointe du jour la brèche, et qu'il ne la trouva pas encore assez grande, il la fit élargir par un grand feu de canon qui l'augmenta en peu d'heures de quarante pieds, ce qui obligea le gouverneur de faire battre la chamade. La capitulation ayant été signée, la garnison sortit le lendemain 18 par la brèche, avec deux pièces de canon, deux mortiers et tous les autres honneurs de la guerre. Le Roy, qui avoit fait mettre ses troupes en bataille et qui étoit présent pour la voir défiler, aborda le carrosse de don Pedro Zavala, gouverneur, qui avoit été blessé à la jambe d'un éclat de grenade, et qui étoit couché dedans. Il fit son compliment à Sa Majesté, qui lui donna beaucoup de louanges sur sa valeur et sur sa fermeté. »

(*Hist. milit. de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 538 à 540.)

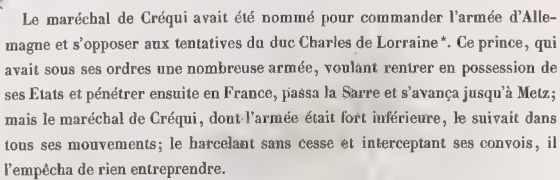
Ornement tiré du Meuble de Charles X, dessiné par Raynaud, gravé par Guilbaut.



SIÉGE DE FRIBOURG,

NOVEMBRE 1677.

Peint par **Vandermeulen**, gravé par **Schroeder**.



Le maréchal de Créqui avait été nommé pour commander l'armée d'Allemagne et s'opposer aux tentatives du duc Charles de Lorraine*. Ce prince, qui avait sous ses ordres une nombreuse armée, voulant rentrer en possession de ses Etats et pénétrer ensuite en France, passa la Sarre et s'avança jusqu'à Metz; mais le maréchal de Créqui, dont l'armée était fort inférieure, le suivait dans tous ses mouvements; le harcelant sans cesse et interceptant ses convois, il l'empêcha de rien entreprendre.

D'un autre côté, le duc Georges de Saxe-Eisenach, qui commandait les troupes des cercles, devait entrer en Allemagne, occuper Strasbourg et opérer ensuite sa jonction avec les troupes du duc de Lorraine; mais l'habileté du maréchal de Créqui déconcerta tous ces projets, et le prince de Saxe-Eisenach, enfermé dans une île du Rhin, lorsqu'il se croyait maître de Strasbourg, avait été forcé de capituler et de revenir en Allemagne.

Le duc de Lorraine n'avait pas été plus heureux dans un engagement qu'il avait eu avec les troupes françaises à Kockersberg le 7 octobre; il se retira.

Après son départ, vers la fin d'octobre, l'armée française partit, « et toutes les troupes, rapporte Quincy (tome Ier, page 557), furent séparées dans des quartiers, où elles furent envoyées les jours suivants. Le maréchal de Créqui prit le sien à Molsein; les troupes furent partagées de manière qu'il pouvoit les rassembler tout d'un coup en cas de besoin. Ce général prit ce parti pour faire croire aux ennemis qu'il avoit dessein de les envoyer dans des quartiers d'hiver, se doutant bien que le duc de Lorraine feroit la même chose, ce qui véritablement arriva, puisque le duc de Lorraine, dont l'armée étoit fort fatiguée, et qui ne savoit plus d'où tirer de quoy la faire subsister, ne vit pas plus tôt l'armée de France dans des quartiers qu'il sépara celle de l'Empire et l'envoya dans les quartiers qui lui avoient été destinés.

« Sitôt que le maréchal de Créqui en eut nouvelle il voulut mettre en exécution le projet qu'il avoit formé de faire le siége de Fribourg sur la fin de la campagne. »

Il donna ordre à tous les quartiers de se mettre en marche le 8 octobre pour se rendre aux environs d'Ajebseim, et partit la nuit, suivi du régiment du Roi. Le 9 il était arrivé devant Fribourg, et le 13 l'armée française attaquait « le faubourg de Neubourg, qui fut emporté malgré la vigoureuse résistance que firent le marquis de Bade, le comte de Fortia et le comte de Kaunitz, qui commandoient les troupes qui le défendoient. On y établit des batteries pour attaquer le corps de la place; ce qui obligea le général-major Schultz, qui en étoit gouverneur, de faire battre la chamade le 16 sur les cinq heures du soir. Il fut arrêté par la capitulation que la garnison sortiroit de la ville et du château le 27 au matin, tambour battant, enseignes déployées, avec leurs bagages, pour être conduite à Rhinfeld. Elle étoit encore de douze cents hommes d'infanterie et de quatre cents chevaux. » (*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 560.)

(*) Fils du duc Nicolas-François, et neveu de Charles IV, duc de Lorraine.

Ornement tiré du bosquet de la Reine, dessiné par Raynaud, gravé par Lacoste père et fils.



Siège de Fribourg

PRISE DE GAND,

12 MARS 1678.

Peint par RENOUX.



Dessiné par LORILLOT, gravé par LAVOIGNAT.

« Les efforts que mes ennemis ligués ensemble et les envieux de ma prospérité vouloient faire contre moi, disait Louis XIV dans ses instructions à son fils, m'obligèrent de prendre de grandes précautions; et pour commencer je résolus, en finissant la campagne de 1677, de n'employer mes forces que dans les lieux où elles seroient absolument nécessaires.

« J'avois impatience de commencer la campagne de 1678 et une grande envie de faire quelque chose d'aussi glorieux et de plus utile que ce qui avoit déjà été fait; mais il n'étoit pas aisé d'y parvenir et de passer l'éclat que donnent la prise de trois grandes places* et le gain d'une bataille**. J'examinai ce qui étoit faisable, et je travaillai à surmonter les difficultés qui se rencontrent d'ordinaire dans les grandes choses. Si elles donnent de la peine, on est bien récompensé dans les suites. Un cœur bien élevé est difficile à contenter et ne peut être pleinement satisfait que par la gloire. »

(*Mémoires militaires de Louis XIV*, mis en ordre par le général Grimoard, t. IV, p. 143 et 144.)

« Le Roy partit de Versailles et se rendit le 4 de mars devant Gand, qui avoit été investi dès le 1er du mois. Sa Majesté en fit le siége avec une armée de près de quatre-vingt mille hommes. Don Francisco Pardo, qui en étoit gouverneur, se mit en état de défense, quoique les troupes qui composoient sa garnison fussent en petit nombre. Il commença par lâcher les écluses, qui inondèrent les environs de la ville; mais cela n'empêcha pas les François d'ouvrir la tranchée la nuit du 5 au 6 de mars. Le prince d'Harcourt, aide-de-camp du Roy, et le sieur de Rubantel furent blessés en cette occasion. La ville se rendit au bout de cinq jours, et la citadelle deux jours après suivit son exemple. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Limiers, t. II, p. 351.)

(*) Valenciennes, Cambrai et Saint-Omer. (**) La bataille de Cassel

PRISE D'YPRES,

19 MARS 1678.

Tableau du temps par VANDERMEULEN, gravé par AUBERT père.

« La ville d'Ypres eut bientôt le même sort, malgré la vigoureuse résistance de la garnison. Le Roi fit ouvrir la tranchée le 18 mars, du côté de la citadelle; mais les pluies ayant fait retarder les travaux, le marquis de Conflans, qui commandoit dans la place, fit un feu si continuel aux approches du canon qu'il tua beaucoup de monde; le marquis de Chamilli fut blessé en cette occasion, et le duc de Villeroi reçut un coup qui lui emporta quelques boutons de son justaucorps. Ce même jour le Roi fit ouvrir la tranchée d'un autre côté pour obliger les assiégés à une diversion et rendre leur défense plus foible du côté de la citadelle. Les deux attaques se trouvant avancées jusqu'à quinze pas de la contrescarpe, le Roi la fit attaquer. La résistance ne fut pas grande à la défense de la contrescarpe de la ville; mais comme le marquis de Conflans avoit mis tous les officiers réformés à celle de la citadelle, le combat y fut opiniâtre et sanglant, surtout à l'attaque de la gauche, où étoient les grenadiers à cheval, dont vingt-deux furent tués, sans les officiers qui furent ou tués ou dangereusement blessés. Enfin la contrescarpe fut emportée, et le gouverneur capitula le lendemain à la pointe du jour. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Limiers, t. II, p. 351.)

Les négociations de Nimègue, qui semblaient abandonnées, reprirent alors avec plus d'activité. La prise de Gand et d'Ypres avait porté le découragement chez les alliés, et de tous côtés on demandait la paix. Le Roi put alors en dicter les conditions.

« Les ambassadeurs des Etats-Généraux à Nimègue eurent ordre de déclarer à ceux de France qu'ils les acceptoient, mais qu'ils demandoient seulement dix jours de délay, au-delà du 10 may, pour porter leurs alliés à faire la même chose, ce qui leur fut accordé. Ils envoyèrent sans perdre de temps en Angleterre et à Bruxelles pour représenter au Roy d'Angleterre les raisons qui les avoient portés à cette résolution et pour obliger les Espagnols à embrasser le seul parti qu'ils avoient à prendre pour sauver le reste des Pays-Bas. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 587.)

Ornement tiré de la Chapelle, dessiné par RAYNAUD, gravé par LACOSTE et GUILLAUMOT.



PRISE DE LEEWE,

4 MAI 1678.

Peint par VANDERMEULEN, gravé par AUBERT.

« Avant la fin de la guerre le comte de Calvo, qui commandoit dans Maestricht, fit le projet de surprendre Leaw, où il étoit informé qu'il n'y avoit que six cents hommes de garnison. Cette place est située entre Liége, Maestricht et Louvain. Elle avoit une citadelle de quatre bastions de terre fraisée et palissadée; elle étoit environnée d'un fossé de douze pieds de profondeur, et dont on ne pouvoit approcher que par une chaussée très étroite, défendue par une barrière et un bon retranchement. Le reste étoit environné d'eau. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 588.)

Le comte de Calvo chargea de cette entreprise La Bretèche, colonel de dragons. La citadelle fut d'abord enlevée par surprise dans la nuit du 3 au 4 mai.

« Pendant ce temps-là dom Hermandez, gouverneur de la place, assembloit le reste de la garnison sur l'esplanade, entre la ville et le château, pour marcher au secours de ceux qui étoient attaqués; mais le canon de la citadelle, que les François pointèrent contre la ville, le fit retirer dans la grande église, où il fut contraint peu d'heures après de se rendre prisonnier de guerre, avec quatre cents soldats et trente-cinq officiers qui s'y étoient renfermés avec lui. Ce fut une action si hardie et si heureusement conduite que la prise d'une telle place, qui par sa situation paroissoit imprenable, ne coûta que vingt soldats et une nuit de temps. »

(*Histoire militaire de Louis XIV*, par Quincy, t. Ier, p. 589.)

Enfin la paix se fit à Nimègue. « Il y eut trois traités, dit Hénault, *Histoire de France*, p. 362 : l'un entre la France et la Hollande, signé le 10 août; le deuxième avec l'Espagne, signé le 17 septembre, et le troisième avec l'Empereur et l'Empire, à la réserve de l'Électeur de Brandebourg et de quelques autres princes. Ce qu'il y a de remarquable dans le traité signé avec les Hollandais, auxquels on rendit Maestricht, c'est qu'après avoir été l'unique objet de la guerre de 1672 ils furent les seuls à qui tout fut rendu. Par le traité conclu avec l'Espagne, il fut convenu que la Franche-Comté resterait au Roi, ainsi que les villes de Valenciennes, Condé, Bouchain, Cambrai, Aire, Saint-Omer, Ypres, Vervick, Varneton, Poperingue, Bailleul, Cassel, Menin, Bavai, Maubeuge et Charlemont. La base du traité avec l'Empereur, qui ne fut signé que le 4 février 1679, fut celui de Munster. »

Ornement tiré de la salle du Conseil, dessiné par RAYNAUD.



Peint par Vander Meulen — Gravé par Aubert père



